

n° 454
MARS
2017
4,60 €

Silence

CRÉER DES LIEUX ALTERNATIFS

40 ANS DE RADIOS LIBRES

LES CENTRALES ÉNERGÉTIQUES VILLAGEOISES



écologie • alternatives • non-violence

Une loi contre la violence éducative ordinaire ?

Le parlement français a adopté fin 2016 l'interdiction du recours aux "violences corporelles" envers les enfants. Que dit exactement cette loi ?

Le 22 décembre 2016 a été adoptée par le parlement français la loi *Égalité et Citoyenneté*. L'article 68 complète le deuxième aliéna de l'article 371-1 du code civil par les mots soulignés : "L'autorité parentale est un ensemble de droits et de devoirs ayant pour finalité l'intérêt de l'enfant. Elle appartient aux parents jusqu'à la majorité ou l'émancipation de l'enfant, pour le protéger dans sa sécurité, sa santé et sa moralité, pour assurer son éducation et permettre son développement dans le respect dû à sa personne et à l'exclusion de tout traitement cruel, dégradant ou humiliant, y compris tout recours aux violences corporelles. Les parents associent l'enfant aux décisions qui le concernent, selon son âge et son degré de maturité".

Cela pourra signifier que sont désormais interdits dans la relation parents-enfants

tous les actes de violence, qu'elle soit verbale et psychologique ou physique.

La loi qui vient d'être votée aura surtout valeur d'interdiction symbolique, pour favoriser une prise de conscience et changer l'attitude des adultes envers les enfants. En tant que règle exclusivement civile, elle ne s'accompagne d'aucune sanction pénale. Elle vise surtout à favoriser l'accompagnement de campagnes d'information et de sensibilisation et de mesures d'aide et de soutien aux parents afin d'abolir toute forme de violence envers les enfants.

Dans le cadre des actions de soutien à la parentalité, le MAN rencontre des parents qui en viennent aux gifles le plus souvent non pas par excès d'autorité mais par manque d'autorité et mauvaise gestion de leur colère, de leur stress et de leur fatigue.

Cette mesure vous semble-t-elle suffisante ?

Il est vrai que l'article de loi ne mentionne pas le terme spécifique de "châtiments corporels" et pour certaines associations cette nouvelle législation est une demi-mesure.

Néanmoins cette interdiction des violences corporelles est une nouvelle pour les enfants, car la France fait un pas vers l'abolition de la violence éducative ordinaire. Aujourd'hui 85 % des parents français disent pratiquer la violence

éducative ordinaire : 71,5 % donnent une "petite gifle".

Et pourtant, depuis 15 ans, les recherches scientifiques ont prouvé que chaque violence subie par un enfant a des conséquences néfastes sur son développement et sa santé physique et psychologique (faible estime de soi, addictions, troubles alimentaires, dépression, comportements violents...). Ces violences, intériorisées, ont plus tard des répercussions sur la société toute entière.

Y a-t-il des exemples dans d'autres pays de lois dont nous pourrions nous inspirer pour avancer sur ces questions ?

Dans les pays qui ont voté la loi d'abolition des violences corporelles et mené des campagnes d'information à l'appui, on constate une baisse de la délinquance, des suicides, de la consommation d'alcool et de drogue, de la violence faite aux femmes, des placements en foyer, des agressions. En Suède, le taux de maltraitance a diminué progressivement depuis l'interdiction des châtiments corporels en 1979 jusqu'à devenir quasi-nul. Deux générations après, 87 % des Suédois-es

n'ont jamais été frappé-es, et la quasi-totalité des parents n'envisagent même plus les châtiments corporels comme une méthode d'éducation possible. Depuis le vote de la loi en Suède, 50 autres pays dans le monde lui ont emboité le pas. 21 pays sur les 28 de l'Union Européenne ont aboli les châtiments corporels en toutes circonstances. Il ne restera bientôt plus que 5 pays à ne pas l'avoir encore votée : la Belgique, l'Italie, la République Tchèque, le Royaume-Uni et la France.

■ Pour plus d'information consulter les sites de l'*Observatoire de la violence éducative ordinaire (OVEO)* sur www.oveo.org et de la *Coordination pour une éducation à la non-violence et à la paix (CENVP)* sur <http://education-nvp.org> ou du *MAN* sur www.non-violence.fr.

Dernière minute : Le 26 janvier 2017, le Conseil constitutionnel a censuré l'article concernant ces violences corporelles, estimant qu'il n'avait pas de lien avec la loi dans lequel il est inscrit.



■ DOSSIER CRÉER DES LIEUX ALTERNATIFS

5 Aider à multiplier les lieux alternatifs

Comment transformer l'énergie des centaines de Villages des alternatives climatiques, organisés depuis 2013 sur tout le territoire français, en alternatives durables ? Pour répondre à cette question, le réseau Alternatiba prépare la publication d'un guide méthodologique pour aider à la création de lieux alternatifs.

7 L'Epi castelfortain

Dans les Yvelines, cette épicerie participative de village vise à réduire la consommation de carbone en favorisant la vente de produits locaux et bio (le plus souvent) à prix accessible. Elle s'est dotée d'un champ où la production maraîchère est auto-organisée par ses membres.

8 La fabrique à neuf

En Essonne, cette ressourcerie donne une seconde vie aux objets, mais sensibilise aussi à la réduction des déchets, et permet de se former à la réparation ou à la transformation des objets usagés. Le tout intégré dans la vie du quartier, avec des personnes en insertion.

10 L'Alternatibar

A Lyon, l'AlternatiBar est à la fois une Maison des alternatives et un bar. Son but est de favoriser la transition citoyenne, sociale et écologique et de contribuer à tisser des liens entre les nombreux acteurs, qui agissent déjà quotidiennement sur son territoire et développent des solutions concrètes pour accélérer la transition.

12 Les grandes étapes de la création d'un lieu alternatif

Le Guide de création de lieux alternatifs comprend une série de fiches outils, complémentaires des fiches lieux dont ce dossier donne quelques exemples. Pour chaque étape de création d'un lieu, les fiches outils précisent les outils mobilisables, les ressources existantes, les contacts, etc. Voici un aperçu des thèmes abordés.

■ CHRONIQUES

14 Bonnes nouvelles de la Terre :

"La seule recyclerie, à ma connaissance, qui existe dans un lycée"

19 100 dates féministes pour aujourd'hui :

Septembre 2015 :
la « révolution de jasmin » des ouvrières du thé

21 En direct de nos colonies

Drôle d'ambiance à Bamako

23 L'écologie, c'est la santé :

Gaz de schiste :
danger sur les ressources en eau potable

■ ARTICLES

29 Ile-et-Vilaine : l'écoquartier d'Hédé-Bazouges

La commune d'Hédé-Bazouges a mis en place l'écoquartier "Les Courtils" en 2005 : 32 logements dont 10 logements locatifs sociaux et 22 maisons individuelles. Le bilan est aujourd'hui très positif.

30 Radio : des armées aux révolutions

Au printemps 2017, nous fêtons les 40 ans de l'émergence des radios libres alors dites "pirates". De cette révolution hertzienne sont nées la plupart des radios associatives que nous connaissons aujourd'hui.

32 Pour ou contre l'éolien... et si c'était plus compliqué que ça ?

Pourquoi des projets de parcs éoliens sèment-ils la discorde dans certaines communes, et pas dans d'autres ? L'association Les vagabonds de l'énergie a enquêté sur trois projets industriels de petite échelle en Auvergne, en Aveyron et en Ile-et-Vilaine.

34 Les centrales énergétiques villageoises, des alternatives à petite échelle

Les centrales villageoises, sociétés locales coopératives de production d'énergie photovoltaïque, sont encore peu connues mais tracent une voie pour un modèle énergétique à échelle plus humaine.

36 Palestine, BDS, non-violence et désobéissance civile

La campagne internationale Boycott-Désinvestissement-Sanctions a été lancée en 2005 dans le but de cesser la collaboration avec la politique coloniale d'Israël. Comment ancrer cette campagne dans une stratégie non violente cohérente ?

39 Un train d'avenir

À la suite d'un colloque, fin 2016, la Fédération nationale des associations des usagers des transports a publié une liste de recommandations pour améliorer le transport ferroviaire.

40 Evasion fiscale

Des actions originales et humoristiques dans des agences bancaires, un procès épique... la campagne de désobéissance civile contre l'évasion fiscale ne manque pas de piquant !

48 Haute-Durance : Marcher dans le ciel pour préserver une vallée

Trois alpinistes ont franchi l'espace reliant deux pylônes électriques, en marchant sur une sangle à une hauteur de 40 mètres, afin de protester contre un projet de ligne à haute-tension.

■ BRÈVES

14 Alternatives • 16 Environnement • 18 Climat

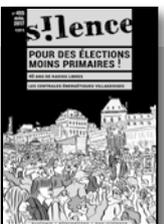
19 Femmes, hommes, etc. • 20 Politique • 21 Nord/Sud

22 Vélo(rution) • 22 OGM • 23 Santé • 24 Énergies

25 Nucléaire • 26 Société • 27 Agri-bio • 27 Agenda

27 Annonces • 42 Courrier • 43 Livres • 46 Quoi de neuf ?

Prochain dossier
Pour des élections
moins primaires !



Les infos contenues dans ce numéro ont été arrêtées le 1^{er} février 2017.

Editeur : Association Silence - N° de commission paritaire : 0920 D 87026 - N° ISSN : 0756-2640 - Date de parution : 1^{er} trimestre 2017 - Tirage : 4700 ex. - Administrateurs : Pascal Antonanzas, Eric Cazin, Monique Douillet, Nadège Tromeur - Directrice de publication : Monique Douillet - Comité de rédaction : Michel Bernard, Monique Douillet, Guillaume Gamblin, Danièle Gonzalez, Gaëlle Ronsin, Anaïs Zuccari - Pilotes de rubriques : Christian Araud, Cécile Baudet, Rebecca Bilon, Caroline Bojarski, Patrice Bouveret, Frédéric Burnel, Christian David, Natacha Gondran, Emilienne Grossemey, René Hamm, Divi Kerneis, Jean-Pierre Lepri, Pascal Martin, MickoMix, Annie Le Fur, Fabrice Nicolino, Jocelyn Peyret, Marcel Robert, Pinar Selek, Xavier Sérédine, Francis Vergier - Maquette : Damien Bouveret (www.free-pao.fr) - Dessins : Lasserpe, Red - Correcteurs : Andréa Battagliéri, Bernadette Bidaut, Bernard Capellier,

Monique Douillet, Isabelle Hernandez, Emmanuelle Pingault - Photographes : BDSF34, Anton Belitskiy, Marc Bernard, Aurélien Catinon, Centrales Villageoises du Val d'Eyrieux, Bruno Chareyron / Criirad, RAEE, SNCF - Et pour ce n° : Clément Bresciani, Thomas Brugnot, Isabelle Cambourakis, Manon Deniau, François Glaizot, Isabelle Hernandez, Sarah Lefèvre, Émile Meunier, José-Luis Moraquès, Jocelyn Peyret, Fabrice Tarrit, François Veillerette, Francis Vergier - Couverture : Marie Clem's - Internet : Damien Bouveret, Xavier Sérédine - Développement supports informatiques : Christophe Geiser (e-smile.org) - Archives : Mimmo Pucciarelli.

Les textes sont sous la responsabilité de leurs auteurs. Les brèves sont des résumés des informations que l'on nous communique. Textes : sauf mention contraire, la revue autorise, sous réserve de citer la source, la copie illimitée à usage privé des textes. Les utilisations à usage pédagogique sont également autorisées. Tout usage commercial est soumis à notre autorisation. Illustrations : Les photos et dessins restent la propriété de leurs auteurs.

Association Silence

9, rue Dumenge,
69317 Lyon Cedex 04
Tél. : 04 78 39 55 33
www.revuesilence.net

Abonnements : Claire Grenet : mardi et jeudi : 10h-12h / 14h-17h • Dépositaires, stands et gestion : Olivier Chamarande : mardi et jeudi : 10h-12h / 14h-17h • Rédaction : Guillaume Gamblin et Michel Bernard : lundi et mercredi : 10h-12h / 14h-17h

Virements bancaires : IBAN : FR76 4255 9000 1221 0257 7250 335
Code BIC : CPOPFRPPXXX

Pour la Belgique : contact et règlement à Les Amis de la Terre, Belgique, 98 rue Nanon - 5000 Namur - Belgique, Tél. : 0032 81 39 06 39, IBAN : BE24 5230 8042 8738 - Code BIC : TRIOBEBB

ÉDITORIAL

Comment naît un lieu alternatif ?

Au fil des mois et des années, *Silence* présente dans ses pages de nombreux lieux dits "alternatifs" : épiceries solidaires, cafés associatifs, ressourceries, ateliers et jardins partagés,... Mais quelles énergies ont été déployées avant que le projet ne soit en route ?

Comment ces lieux sont-ils nés ? Ce dossier entend se pencher plus en détail sur le processus de création de tels espaces. Quelles sont les questions à se poser, les étapes à franchir, les pièges à éviter ?

Et d'abord qu'entend-on par "lieu alternatif" ? Avant toute chose un lieu avec une adresse physique, où il est possible de se rendre et de se rencontrer. Un endroit largement ouvert aux rencontres, avec une dimension publique. Un espace qui tente de promouvoir des valeurs telles que le partage, l'ouverture culturelle, la justice sociale, l'écologie, la décroissance, l'égalité Nord-Sud, le féminisme, l'autogestion, et qui cherche à les vivre dans son mode d'organisation et dans ses pratiques. Un lieu pouvant servir de base logistique au mouvement écologique et social local. Son but ne sera donc pas de faire du profit, mais de contribuer à transformer la société en lien avec toutes ces valeurs.

Ce dossier interroge ce qu'il y a de particulier à se lancer dans la création de tels espaces, en s'appuyant sur des exemples en milieu rural et urbain. Il a été réalisé en partenariat avec *Alternatiba*, mouvement pour la justice sociale et climatique, qui publie au printemps 2017 un *Guide méthodologique pour créer des lieux alternatifs*. Les fiches méthodologiques qui composent ce dossier, ainsi que le schéma des grandes étapes pour créer un tel lieu, offrent des avant-goûts de ce guide (1).

De quoi donner envie de se lancer dans l'aventure ?

Guillaume Gamblin

(1) <https://alternatiba.eu/lieux-alternatifs/>



L'épi castelfortin



La Fabrique à neuf



La Fabrique à neuf



Alternatiba



Marc Bernard

▲ Tout le monde participe aux chantiers ! Création de lieux d'accueil pour les visiteu-ses à l'habitat participatif Casalez (Hérault).

Aider à multiplier les lieux alternatifs

Comment transformer l'énergie des centaines de Villages des alternatives climatiques, organisés depuis 2013 sur tout le territoire français, en alternatives durables ? Pour répondre à cette question, le réseau Alternatiba prépare la publication d'un guide méthodologique pour aider à la création de lieux alternatifs.

LES VILLAGES DES ALTERNATIVES ET LE tour à vélo Alternatiba, durant l'été 2015, ont réussi à toucher et à fédérer un public élargi autour des enjeux climatiques, au-delà des réseaux écologistes classiques. "Après les Villages des alternatives, plusieurs personnes se sont dit : 'C'est génial, ce qu'on a fait, il faudrait continuer à montrer cette diversité des alternatives tout le temps.' Comment pérenniser cette expérience ?", interroge Adrien Kempf, l'un des membres de l'équipe du guide.

"UN OUTIL POUR SE LANCER"

"De tels lieux ont pour vocation de poursuivre l'action des Villages : toucher un public large et montrer des alternatives concrètes", poursuit Adrien, qui aime les voir comme des "outils pour renforcer et dynamiser le mouvement climatique".

Ces lieux alternatifs sont donc les vitrines des alternatives, mais également des lieux d'organisation collective, d'événements, de luttes d'opposition, etc. "Un lieu, c'est quelque chose de solide", renchérit Lydie Tamarelle, autre membre de l'équipe éditoriale.

Elle précise : "Le guide sera un outil au service de tous les collectifs qui souhaitent se lancer dans la création de lieux alternatifs, il donnera des exemples, des outils, des contacts..."

CRÉONS 10, 100, 1000 LIEUX ALTERNATIFS

Mais de quels lieux parle-t-on ? "Par 'lieu alternatif', nous entendons des espaces ouverts au public et aux rencontres, ayant une ou des activités alternatives, gérés collectivement, avec une dimension bénévole (pas seulement salariée), des membres permanents (pas éphémères ou ponctuels), et constituant éventuellement une base logistique pour d'autres projets. Par exemple en servant de salle de réunion, d'atelier pour des banderoles, pour l'organisation de repas collectifs...", explique Adrien. On y croquera donc, pélemêle, des ressourceries, des ateliers vélo, des épiceries coopératives, des maisons des alternatives, des espaces de travail partagé, des bibliothèques, des cafés, des jardins partagés...

"L'enjeu est que nos alternatives deviennent majoritaires, poursuit Adrien. Nous sommes dans une logique de massification." Et Lydie ajoute : "Notre objectif est : créons 10, 100, 1000 lieux alternatifs."

Quand on lui demande pourquoi Alternatiba a choisi d'appuyer l'émergence de tels lieux pour renforcer le mouvement climatique, Adrien répond que "ce guide cherche à renforcer les initiatives collectives locales. Elles sont complémentaires des changements au niveau personnel, familial, etc., et des alternatives globales (Enercoop, la Nef...). Il faut semer les alternatives à toutes les échelles :

Alternatiba,
<https://alternatiba.eu>



▲ Réaliser un rétroplanning, une étape indispensable de la réalisation d'un projet, comme ici pour le café associatif La Cohue à Cressia (Jura).

individuelle, collective et globale, et ces lieux peuvent faire le lien entre les différentes échelles". Il précise que le guide inclut une diversité de lieux : des petits projets aux grosses structures, en milieu rural et urbain, etc. Concrètement, Adrien estime que des cafés alternatifs ou des jardins partagés peuvent être des lieux propices à l'implication de nouvelles personnes dans le mouvement pour la justice climatique. Si certain-es vont s'y investir en participant à des réunions ou à des actions directes non-violentes, d'autres vont y entrer en passant la porte d'un lieu où ils comptent prendre un café dans une atmosphère sympathique, ou assister à une activité de jardinage ou de réparation.

ACCOMPAGNEMENT À LA NAISSANCE

"Pour réaliser ce guide, nous avons demandé aux collectifs Alternatiba locaux et à des médias et réseaux alternatifs, dont Silence, de nous signaler des lieux alternatifs qui leur semblaient intéressants. Nous en avons recensé ainsi plus d'une centaine, pour commencer. Une trentaine apparaissent dans la première mouture du guide. Mais celui-ci est destiné à évoluer et à être enrichi, notamment dans sa version internet", explique Lydie. Ayant travaillé longtemps en tant qu'accompagnatrice de projets professionnels, de créations d'entreprises de l'économie sociale et solidaire, elle s'est également investie dans l'association *J'aime le vert*, à Alfortville (Val-de-Marne), qui anime entre autres cinq jardins partagés (1). En s'engageant dans l'aventure de ce guide méthodologique, elle souhaitait partager son expérience, transmettre le goût de se lancer, donner des outils pour éviter certaines impasses. "Quels sont les facteurs clés du succès ? Les écueils à éviter ?" Le groupe de rédaction a "sollicité (2) des personnes qui étaient en phase de création de projet ainsi que des lieux existants, pour mieux être à l'écoute des questions qu'ils et elles se posent".

"LES PROJETS ALTERNATIFS METTENT PLUS DE TEMPS À DÉMARRER"

Quels sont les principaux enjeux rencontrés dans la création de tels lieux alternatifs ? "La première étape pour initier de tels projets est généralement celle des valeurs, explique Lydie. Le 'pourquoi on le fait ?', la rédaction d'une charte des valeurs. Ensuite vient la gestion du projet : les partenaires, l'organisation, le modèle économique, le statut juridique... Ce dernier dépendra du projet : veut-on impliquer des collectivités ? Dans ce cas, on peut choisir le statut de société coopérative d'intérêt collectif (SCIC)."

"La troisième étape est celle de la création du lieu. L'absence de local ou de terrain disponible peut bloquer le projet. A contrario, la mise à disposition d'un terrain ou d'un local, par un particulier ou par une municipalité, a donné un gros coup d'accélérateur à la création de certains lieux."

"Les projets de l'économie sociale et solidaire mettent en général plus longtemps à aboutir que des entreprises classiques", constate Lydie. Ils peuvent prendre deux ou trois ans, contre un an pour un projet plus classique. Et la gestion collective du projet demande encore plus de temps. "Quand on est seul, on n'a pas besoin d'ajuster ses valeurs, ses objectifs, ses manières de faire, etc.". A l'inverse, construire ensemble est plus lent... mais permet d'aller plus loin dans l'alternative.

Guillaume Gamblin ■

(1) *J'aime le Vert*, 128 bis, rue Edouard Vaillant, 94140 Alfortville, jaimelvert.fr

(2) Lors d'un atelier au sein du *Camp climat espère*, en août 2016



L'Epi castelfortain

FICHE D'IDENTITÉ

Localisation : Châteaufort (Yvelines – 78)
 • Création : 2015 • Superficie du local : 70 m² •
 Bénévoles : 100 familles • Salarié-es : 0 • Statut :
 association • Budget : environ 5000 euros, apport
 en nature des adhérent-e-s et soutien de la municipa-
 lité, soutien de la SCIC Mon épi, hébergement et
 développement de la plateforme • Ouverture : ponc-
 tuelle (lundi 17h-19h, mercredi 9h-13h et 17h-19h,
 vendredi 17h-19h, samedi 9h-13h, plus clé accessible
 pour les adhérent-e-s) • Milieu rural • Loyer : 0 euro

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Une épicerie participative de village qui vise à réduire la consommation de carbone en favorisant la vente de produits locaux et bio (le plus souvent) à prix accessible. L'épicerie s'est dotée d'un champ où la production maraîchère est auto-organisée par ses membres.

ILS FONT QUOI ?

Précommande de denrées alimentaires
 Stockage et distribution de denrées alimentaires locales
 Production de paniers de légumes
 Lieu de convivialité

COMMENT A ÉTÉ TROUVÉ LE LIEU ?

Il a été mis à disposition par la municipalité à titre gracieux.

LES ÉTAPES DE LA CRÉATION

Ce projet a été co-initié par la population et la municipalité après la fermeture de la dernière épicerie du village. Un partenariat a été trouvé avec la boulangerie pour éviter de la mettre en concurrence. Une fois le local débloqué, il a fallu que chacun-e fasse don de meubles et d'étagères dont il ou elle n'avait plus besoin, pour l'aménagement.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les produits sont pré-commandés ou pré-achetés par les adhérent-es via une plateforme web (mon-epi.fr), qui permet d'organiser le travail (répartition des tâches), de mettre en relation l'offre et la demande,

et de produire les documents administratifs. Chaque adhérent-e s'engage à donner trois heures mensuelles de son temps, ce qui correspond à des actions comme la mise en rayon, le transport logistique, le travail au champ ou l'animation d'un créneau d'ouverture. En cas de manquement, la fonction d'achat de l'utilisateur sur la plateforme web est verrouillée.

QUI FINANCE ?

L'association fonctionne sur la base du volontariat et des apports en nature. Elle est soutenue par la municipalité, qui met à disposition le local et le champ et paye les charges et l'assurance. La plate-forme web est développée et soutenue par la SCIC Mon épi, qui la met gratuitement à la disposition de l'association. Il n'y a aucune marge sur la vente des produits.

LES PROJETS

Développer la production au potager par l'achat de plans (vente des paniers à 1 euro symbolique, actuellement les paniers sont gratuits.)

Réflexion autour de l'utilisation d'un véhicule financé par de l'autopartage pour l'acheminement des produits.

CHIFFRES CLÉS

100 familles adhérentes, 25 kilomètres en moyenne sur l'ensemble de la distance d'acheminement entre les participant-e-s et les producteurs.

LE CONSEIL POUR LA CRÉATION

Avoir un fort niveau de soutien de la municipalité et solidariser un groupe de participant-es motivés-es.

LE PLUS

Des produits d'excellente qualité à un prix très abordable.

LE MOINS

Absence d'accès aux personnes ne pouvant opérer de virement par internet.

LES RÉSEAUX MONEPI.FR

Alain Poullot alain.poullot@yahoo.fr
 1, place Saint-Christophe, 78117 Châteaufort
 www.monepi.fr



▲ La boutique de La Fabrique à neuf.

La Fabrique à neuf

FICHE D'IDENTITÉ

Localisation : Montgeron (Essonne - 91) •
 Création : 2015 • Superficie du local : 700 m² •
 Bénévoles : env. 10 • Salarié-es : 9 • Statut : asso-
 ciation • Budget : 350 000 euros (50 % d'aides
 publiques la première année), objectif d'autonomie •
 Ouverture : 3 après-midi par semaine plus le samedi
 • Milieu urbain • Loyer : 2000 euros par mois

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

La ressourcerie donne une seconde vie aux objets, mais sensibilise aussi à la réduction des déchets, et permet de se former à la réparation ou à la transformation des objets usagés. Le tout intégré dans la vie du quartier, avec des personnes en insertion.

IL FONT QUOI ?

L'équipe récupère tous types d'objets afin de les détourner de l'enfouissement ou de l'incinération, et leur donne une seconde vie par le réemploi (remise en circulation après réparation) ou la réutilisation (transformation de l'objet pour un nouvel usage ou "upcycling").

Revente à prix solidaire.

L'équipe répare du mobilier et reconditionne des ordinateurs (avec trois ordinateurs cassés, il est possible d'en refaire un). De plus, elle tourne sous logiciel libre Linux.

Mise en filière de recyclage via les eco-organismes pour tout ce qui n'est ni réemployable ni réutilisé.

COMMENT A ÉTÉ TROUVÉ LE LIEU ? LES ETAPES DE LA CRÉATION

Une ressourcerie reste un commerce. Il est donc important de trouver un lieu de passage et d'éviter de s'enfermer au fond des zones d'activité ou des zones industrielles, déconnectées des villes. A Montgeron, la ressourcerie est à l'entrée de la ville, entourée de commerces et de grandes surfaces, près d'une gare, et elle est desservie par le bus. Mais la plupart des usagers viennent en voiture pour déposer ou emporter des meubles...

La surface des locaux doit être importante (au minimum 400 m²) pour accueillir les tonnages des collectes et des apports volontaires. Il n'est pas toujours facile de trouver un lieu en adéquation avec ces besoins en fonction des territoires ; il faut donc adapter le projet en fonction de ces contraintes.

A Montgeron, le local a été trouvé sans l'aide des élu-es, mais ces dernier-es peuvent faciliter de manière importante la recherche d'un local adapté et l'obtention d'un loyer modeste pour faciliter le démarrage de l'activité.

COMMENT CA MARCHE ?

La Fabrique à neuf est un réseau de trois ressourceries. Au-delà de celle de Montgeron, il en existe deux autres dans l'Essonne, à Ris-Orangis et Corbeil-Essonnes. Chaque site fonctionne relativement indépendamment. Le site de Montgeron compte un directeur et huit salariés, dont six en insertion, et quelques bénévoles qui aident à trier les vêtements, par exemple. Les salariés sont embauchés au smic, avec un objectif d'augmentation progressive selon les possibilités économiques. Pour la ressourcerie de Montgeron,



l'objectif est avant tout de pérenniser les emplois actuels.

Le site compte deux boutiques en plus de l'entrepôt de stockage et de vente. Dans les boutiques, des objets relookés ou réparés sont mis en valeur. Ce sont de vrais petits magasins accueillants.

QUI FINANCE ?

L'association fonctionne grâce aux achats des client-es, à la valorisation en filières de recyclage et à un partenariat avec la Communauté de communes qui finance la récupération des encombrants. Une convention d'objectifs a été signée : les premières années, La Fabrique à neuf touche une part fixe qui diminue petit à petit. En parallèle, le prix de la tonne collectée augmente. L'objectif à terme est de ne fonctionner qu'avec le paiement des tonnes d'encombrants dont la Fabrique à neuf aura évité le retraitement classique. Cela pourrait se faire par un marché public, si la collectivité prévoit des lots pas trop gros pour que l'association puisse répondre. Finalement, le travail de la ressourcerie est quasiment une délégation de service public.

Pour le démarrage, il y a eu des subventions au fonctionnement et/ou à l'investissement (région, département, communauté d'agglomération). Certains salariés sont en contrat aidé.

CHIFFRES CLÉS

185 tonnes collectées pour 133 tonnes valorisées (qui ne seront ni incinérées ni enfouies).

LE CONSEIL POUR LA CRÉATION

Avoir des locaux adaptés et bien placés (comme un commerce).

LES RÉSEAUX

Le recyclage est organisé avec des partenaires spécialisés dans chacune des filières :

Ecomobilier (recyclage mobilier), Ecologic (recyclage électronique), le Relais (recyclage de vêtements)

LE PLUS

Redonner du pouvoir d'achat, mixité du quartier

LE MOINS

Management, chronophage

LES PROJETS

Ouvrir davantage le lieu : café, ateliers ouverts...

LES CONTACTS

Cyril (directeur)
c.henry@lafabriqueaneuf.org
www.lafabriqueaneuf.org

Ris-Orangis :

9-11, rue Paul-Langevin
Du mercredi au samedi : 10h-13h et 14h-18h

Corbeil-Essonnes :

Stock, vente et apport
45, avenue Paul-Maintenant
du lundi au vendredi : 10h -12h et 14h - 18h

La Petite Boutique :

15, rue Notre-Dame Corbeil-Essonnes
10h-13h et 15h-19h

Montgeron :

46, avenue Jean-Jaurès
du mercredi au vendredi 14h-18h, le samedi 10h-18h



▲ Inauguration de l'Alternatibar.

AlternatiBar

Maison des alternatives

FICHE D'IDENTITÉ

Localisation : Lyon • Création : 2016 • Superficie du local : 80 m² • Bénévoles : 30 • Salariés : 0 • Adhérent-es : 1500 • Statut : association • Budget : investissement de départ de 7000 € • Ouverture : trois soirées publiques par semaine, plus ateliers et formations • Milieu urbain

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

L'AlternatiBar est à la fois une Maison des alternatives et un bar. Son but est de favoriser la transition citoyenne, sociale et écologique et de contribuer à tisser des liens entre les nombreux acteurs, qui agissent déjà quotidiennement sur son territoire et développent des solutions concrètes pour accélérer la transition.

Il organise chaque mois une soirée "Focus sur un porteur de solutions", et des ateliers "Solutions concrètes" autour de la récup', du bricolage, de la cuisine, de la démocratie, de la désobéissance civile non-violente, du bien-être..., des ateliers "Faites-le vous-même", des projections-débats, des journées thématiques, des conférences, concerts, soirées contes, expositions, etc.

C'est un lieu où l'on rencontre les personnes impliquées dans la dynamique Alternatiba, mouvement pour la justice climatique et sociale qui allie la promotion des alternatives concrètes et la résistance pour relever le défi climatique.

L'AlternatiBar sert également de lieu de travail et de réunion aux membres du collectif Alternatiba Rhône, ainsi qu'à ses divers partenaires (collectifs, associations, citoyen-ne-s...).

COMMENT A ÉTÉ TROUVÉ LE LIEU ?

Une équipe de bénévoles a travaillé conjointement avec un stagiaire en école de commerce pour étudier la faisabilité et le développement du projet et identifier un lieu (à partir de mai 2016, pour une ouverture le 1er septembre). L'occasion s'est présentée de reprendre un lieu associatif à l'empreinte forte dans le quartier. Alternatiba Rhône a donc repris la Mouche m'Agace L'Oreille Gauche (MAOG), salon de thé afghan qui avait une programmation multiculturelle, notamment musicale, extrêmement riche. Il n'a pas été fait appel aux collectivités territoriales pour des mises à disposition de locaux, afin de garantir la pérennité du projet et son indépendance.

QUI FINANCE ?

Pour le lancement du projet, une campagne de financement participatif a été organisée afin de couvrir les frais initiaux : reprise du pas de porte, travaux, investissement matériel et achat des premiers stocks. Les recettes de la vente de boissons et de nourriture permettent ensuite d'autofinancer les frais mensuels : loyer, fluides, achats...

DK



LES ALTERNATIVES PRATIQUÉES

Les adhérent-es peuvent payer avec la monnaie locale lyonnaise : la Gonette. Le fournisseur d'énergie est Enercoop. Les produits dégustés à l'Alternatibar sont principalement issus de l'agriculture paysanne et/ou biologique de la région lyonnaise. Le mobilier est entièrement issu de la récupération. Depuis l'ouverture, plusieurs après-midi ont été dédiés à la confection de meubles en carton pour que les adhérent-es participent à la composition du lieu. La gestion est collective (travaux, tenue du bar, logistique, décoration, approvisionnement, programmation, etc.). Une bibliothèque partagée met à disposition de la presse alternative.

LES PROJETS

La programmation du lieu a démarré en transition douce avec l'ancien. A mesure, sur 2017, la programmation va se diversifier et s'étayer, pour coller avec les campagnes Alternatiba, la promotion des alternatives et des résistances.

Renforcer les partenariats et convergences avec les différents acteurs présents sur le territoire.

Poursuivre le travail de sensibilisation auprès d'autres publics.

LES PLUS

Casser l'isolement de l'entrepreneur et bénéficier du régime général de la Sécurité sociale.

Visibilité et recettes, grâce à sa situation dans un quartier animé.

Autofinancement, espace de travail, de rencontres, de formation pour le collectif, facilite la convergence.

Déjà bien identifié dans le Rhône (partenaires Villages Alternatiba, porteurs de solution) : beaucoup de sollicitations pour la programmation.

LES MOINS

Il faut veiller à ne pas épuiser les ressources du collectif dans la gestion d'un lieu.

Il importe aussi de ne pas être un lieu alternatif de plus, mais bien garder l'empreinte Alternatiba, lieu d'élaboration des campagnes du collectif, pratique des alternatives et des résistances.

Avoir une base et un lieu doit renforcer le collectif, et non l'inciter à se reposer sur ses lauriers dans un quartier déjà relativement sensible à la transition qu'il promeut. Il a donc pour vocation de renforcer la base et la communauté, pour leur permettre de se déployer encore plus et encore plus loin, et faire en sorte qu'elles fassent toujours l'effort d'aller chercher d'autres publics, et sensibilisent les cercles non convaincus.

LES RÉSEAUX

Communauté créée dans le Rhône grâce à la dynamique initiée par les villages Alternatiba de Lyon (octobre 2015 - 30 000 personnes), de Givors (mai 2015 - 2 000 personnes) et de Villefranche en 2016, avec le réseau du quartier et le réseau du bar associatif précédent.

LES CONTACTS

126, montée de la Grande-Côte, 69001 Lyon
rhone@alternatiba.eu

> Se mettre d'accord sur les valeurs et les objectifs du projet

La construction d'un projet collectif passe par la constitution d'une équipe fondatrice qui définit les valeurs partagées, les objectifs, le public visé... C'est un moment important pour apprendre à se connaître, confronter ses motivations et s'appuyer sur les talents de chacun-e. Comment rendre le lieu accessible ? Comment éviter les discriminations ? Quel objectif vous donnez-vous en termes d'impact écologique ? La réalisation d'un mandala projet peut vous y aider (c'est un outil qui permet à chacun-e d'exprimer ses envies et la manière d'y parvenir, puis d'en faire un projet partagé). Cette phase peut aboutir à la rédaction d'une charte.

> Trouvez un local, un terrain

Quels sont vos besoins en surface ? Etes-vous capables de payer un loyer ? C'est souvent une étape qui prend beaucoup de temps, notamment en ville. Essayez de l'anticiper dès le lancement du projet. Parlez-en à tout le monde ; on n'est jamais à l'abri d'une bonne occasion, voire d'une mise à disposition gratuite. Mais le prix n'est pas le seul critère : comment est situé le local, notamment si vous comptez faire de la vente ? Y a-t-il des travaux à prévoir ? Enfin, quel que soit le cas de figure, établissez un bail.

> Rédigez votre projet économique

Lancez-vous dans le chiffrage du projet. Il est recommandé de se rapprocher d'un dispositif d'accompagnement qui vous apportera une méthode et un regard extérieur sur vos projections, couplés d'une expertise. Un projet bien rédigé et accompagné d'un prévisionnel financier réaliste est un outil essentiel pour votre gestion future.

C'est l'occasion de réfléchir à l'autonomie économique du lieu. Si des financements extérieurs peuvent aider au démarrage selon les situations, il faut réfléchir au niveau d'autofinancement à terme. L'autonomie complète vous assurera une liberté d'action et de fonctionnement.

> Trouvez des financements

Lorsque le projet est finalisé... sur papier, reste à trouver les sous pour le mettre en œuvre. Ici, les pistes sont nombreuses mais pas toujours évidentes. Parmi elles : les collectivités locales, les fondations, les appels à projet, les financeu-ses solidaires, les Cigales, les banques éthiques, le financement participatif... Autant que possible, essayez de diversifier le financement et de viser une indépendance à terme.

Les gr étapes créati lieu alt

Le Guide de création comprend une série complémentaires des dossier donne quelques outils précisent pour d'un lieu les outils mob existantes, les contacts, des thèmes

> Communiquez

Ça y est, tout est prêt ! Il n'y a plus qu'à préparer l'ouverture. Commencez à communiquer le plus tôt possible pour construire le réseau des futurs usagers. Appuyez-vous sur les réseaux locaux, tenez un stand lors d'événements connus, organisez une soirée de lancement, créez un site internet et des pages sur les réseaux sociaux...

> Définir le mode de fonctionnement interne

Il s'agit de définir les rôles et responsabilités de chacun-e, les règles de fonctionnement, les modes de décision, les manières d'intégrer de nouvelles personnes... Comment éviter un fonctionnement hiérarchique ? Comment assurer des prises de décision efficaces ? Ce fonctionnement peut être visualisé (organigramme, trombinoscope...).

> Préparer la mise en œuvre du projet

L'objectif est d'anticiper au maximum les différentes étapes avant la création ; un rétroplanning peut vous être très utile ici. C'est aussi l'occasion d'identifier les contraintes de délais, les coûts, les besoins du projet, et d'échanger sur les conséquences en cas de non-réalisation, les risques éventuels, etc. Cet exercice collectif permet de partager toutes les informations entre les membres de l'équipe. C'est l'occasion pour chacun-e de s'approprier les outils d'organisation de réunion et de communication non-violente.

Il s'agit là aussi d'imaginer l'aménagement du lieu : quelle énergie et quel fournisseur d'énergie comptez-vous utiliser, et comment réduire la consommation ? Comment allez-vous limiter la production de déchets ? Est-il possible de récupérer l'eau de pluie ? Quels matériaux allez-vous utiliser ? Comment vous organiser pour privilégier la récupération et les matériaux sains, etc.

> Découvrir d'autres lieux similaires

Il ne s'agit pas de vouloir reproduire dans les moindres détails le modèle d'un lieu existant, mais de s'appuyer sur des expériences existantes. Allez à la rencontre de lieux similaires pour faire le plein d'inspiration. Ils peuvent vous apporter leurs enseignements, vous livrer leurs ambitions. Ressourceries, jardins partagés, espaces de coworking... de nombreux types de lieux ont des réseaux ou fédérations, contactez-les.

> Aller à la rencontre des acteurs du territoire

Prenez le temps de rencontrer les acteurs du territoire, élus, entreprises locales, associations et citoyens.

Ils et elles connaissent bien l'existant et peuvent faciliter

le développement de votre projet. Tou-tes peuvent, à un

moment ou un autre, vous apporter une aide occasionnelle

ou de longue durée, comme la mise à disposition d'un espace

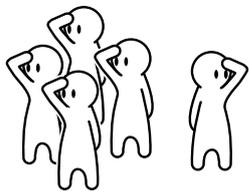
ou d'un local, la mise en réseau avec des structures existantes,

le financement de votre projet, l'échange de bonnes pratiques, le

relai d'informations...

andes de la on d'un ernatif

de lieux alternatifs
de fiches outils,
fiches lieux dont ce
exemples. Les fiches
chaque étape de création
ilisables, les ressources
etc. Voici un aperçu
abordés.



"La seule recyclerie, à ma connaissance, qui existe dans un lycée"



Laure, 17 ans, étudiante en photo a tracé son chemin dans la recyclerie du lycée en réparant de vieux objets.

En ce premier samedi d'octobre 2016, dans le sud de la capitale, portes ouvertes au lycée Lazare Ponticelli. Antony répare la vieille PlayStation d'une camarade dans une pièce aux allures d'entrepôt. C'est l'un des élèves du PIL, le pôle innovant lycéen, des classes de transition pour des élèves décrocheurs, niveau fin de collège / début de lycée. "C'est un parcours qui n'existe qu'ici", lance Benoît Cornet, l'un des initiateurs de ce programme un peu spécial, pensé comme un tremplin pour les jeunes.

Des ateliers de réparation tous les après-midis !

L'idée, c'est de réparer pour réinsérer ces élèves en échec scolaire. Pendant un an, une quarantaine, répartis en deux classes, suivent des cours généraux le matin (français, anglais, maths...) et des ateliers de réparation l'après-midi. Du matériel électronique principalement, mais aussi du mobilier, des vélos...

Mais attention : "On ne forme pas des réparateurs, ces compétences sont très utiles pour la vie d'après, précise l'enseignant. Dans les classes classiques, certains jeunes ont du mal à développer leurs compétences. Elles se révèlent en atelier. Ils se rendent compte qu'ils savent présenter un projet, négocier, se servir de leurs mains".

Un aspirateur vient de redémarrer. La salle applaudit. "Cette histoire a commencé au début des années 2000, poursuit Benoît. On avait récupéré plein d'ordinateurs auprès d'entreprises de la région pour les réparer et les envoyer dans des écoles sénégalaises. On décortiquait ceux qui n'étaient pas réparables et on revendait les métaux aux ferrailleurs pour financer les voyages."

L'équipe du lycée reçoit toujours plus de matériel informatique en panne. Mais, vers 2008-2009, le projet au Sénégal s'arrête à cause de l'insécurité dans la région concernée. L'équipe du lycée Lazare Ponticelli se tourne alors vers les associations locales ayant la même optique, comme Repair Café, et met en place des ateliers de corréparation entre élèves et habitant-es. "C'est là qu'on a décidé de créer la recyclerie, la seule à ma connaissance qui existe dans un lycée".

Une version électronique de la caverne d'Ali Baba

Dans cette immense pièce, version électronique de la caverne d'Ali Baba, les fils gainés débordent des cartons et les étagères regorgent d'appareils classés par type, où chaque pièce peut servir. Pourquoi se sont-ils arrêtés de fonctionner ? Benoît liste trois types d'obsolescence programmée : la mauvaise qualité du matériel utilisé ; les obstacles incompréhensibles à la réparation, comme les vis sans tête des cafetières à capsules ; les combines d'industriels, comme avec les imprimantes conçues pour s'arrêter au bout d'un nombre bien précis de copies.

Laure surgit devant nous alors que l'on poursuit la visite. L'ancienne élève du PIL a trouvé son bonheur dans ce bazar organisé l'année dernière : des appareils photo qu'elle a réparés et qui lui servent aujourd'hui pour son bac pro photographie. Celle qui refusait de participer aux ateliers quand elle a débarqué en plein milieu d'année "a bien changé", nous souffle Nadège, l'une de ses anciennes profs. "Ils arrivent souvent avec un vrai savoir-faire, mais ils n'en ont pas conscience. On est surtout là pour leur redonner confiance !" À l'issue de cette année, la plupart des élèves intègrent des parcours de formation professionnelle. Quand la lutte contre l'obsolescence programmée relance le parcours de jeunes, alors on se dit qu'on peut encore rêver.

► Pôle innovant lycéen, Lycée Lazare-Ponticelli, 94-96 rue Barraud, 75013 Paris, recyclerie@pilparis.org, www.pilparis.org

En partenariat avec : www.reporterre.net



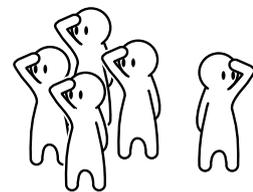
» Landes

Concerts de plantes

Musicien passionné, Jean Thoby est pépiniériste depuis 30 ans et étudie la biologie végétale. En 1993, il a créé avec son épouse le jardin botanique de Gaujacq. Il se connecte avec un groupe d'Italiens qui lui fait découvrir des appareils permettant de transcrire les vibrations électriques émises par les plantes en ondes sonores. Cela fonctionne en branchant de petites électrodes sur une racine ou sur une feuille. L'ondulation émise par la différence

de polarité entre les deux est transcodée en son. Le résultat est harmonieux et apaisant. "Chaque plante émet des sons différents", constate le pépiniériste, qui accueille le public pour des concerts presque chaque dimanche à 15h.

Pépinière botanique J. et F. Thoby, 40330 Château de Gaujacq, tél : 05 58 89 06 62, www.pepiniere-botanique.com.



» Hérault

Une ferme autogérée pour les réfugiés ?

Depuis l'automne 2016, un ancien centre de vacances laissé à l'abandon, le hameau de la Figuière est occupé par d'ancien-nes militantes de Sivens. Soixante hectares, dix bâtiments en bon état. Avec le soutien de la section locale de la *Ligue des Droits de l'Homme*, s'est mis en place le projet d'ouvrir un centre d'hébergement autogéré pour les réfugiés. Un dossier pour l'achat des lieux est en cours de constitution en lien avec Terres de Liens. Coût : 400 000 €

La cigale, 3, route de Castres, 34220 Saint-Pons-de-Thomières, tél : 09 62 15 32 25

(source : *Âge de Faire*, janvier 2017)

» Essonne

L'attribut de Draveil

"Laboratoire de solidarité éco-citadine", l'association *L'attribut de Draveil* regroupe des personnes actives pour améliorer l'environnement et leur cadre de vie. Le lieu dit *Le Tipi* accueille régulièrement le public autour de repas, de soirées jeux, de projections, d'expositions, d'ateliers crochet ou réparation, de jam sessions, de troc de fringues... L'association propose également un atelier réparation de vélos, des sessions de fabrication d'hôtels à insectes, de ruches, des balades découvertes, la création d'un hôpital de plantes, des activités pour les enfants, des disco-soupes, un repas à prix libre chaque semaine,...

Le Tipi, 22 ter, avenue Paul-Lafargue, 91210 Draveil.

L'attribut de Draveil, <http://attributedraveil.org>.

Médias



♦ **Axelle, "le soin aux autres"**, numéro hors-série, janvier 2017, 111, rue de la Poste, 1030 Bruxelles, www.axelmag.be. Alors que ce soin aux autres (ou 'care' ou sollicitude) est ce qui fait notre humanité, les faits montrent que pour

le moment, c'est encore très majoritairement les femmes qui s'en occupent, que ce soit sous forme de métiers, dans leur famille ou dans leur entourage. Si nous voulons sortir des problèmes de pouvoirs (guerre, sexisme, racisme, inégalités sociales...), il serait temps que les hommes s'intéressent à ces pratiques.



♦ **Le Postillon condamné.** Le jugement en appel contre ce "journal de Grenoble et sa cuvette" a rendu son verdict le 30 janvier 2017 : la revue est condamnée à 2000 € d'amende pénale avec sursis, 500 € de dommages et intérêts à Christophe Ferrari, maire de Pont-de-Claix et

1000 € à Yveline Denat, sa directrice de cabinet. Le média devra en outre prendre en charge les frais de justice, soit un total de 3900 € (contre 6900 € en première instance). Pour soutenir, s'abonner : *Le Postillon*, 42, avenue Jean-Jaurès, 38600 Fontaine, tél : 04 76 94 18 65, www.lepostillon.org

Finacoop, Coopérative d'expertise comptable et financière

Mathieu Castaings, comptable, souhaitait s'investir dans les filières équitables et biologiques. En 2008, il fait un stage au sein de la coopérative de commerce équitable *Andines*. En 2009, il fait un long voyage sous forme de volontariat international. En 2010, il rejoint le conseil d'administration du réseau "pour un commerce plus équitable" *Minga* dont il devient le trésorier deux ans plus tard. Il s'investi aussi dans la constitution d'une Cigales, club d'investissement pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire.

Après avoir obtenu un diplôme d'expert-comptable en 2015, Mathieu Castaings essaie de créer une SCIC, société coopérative d'intérêt collectif, qui associerait salariés, experts-comptables ou non, clients et partenaires, mais l'Ordre des Experts-Comptables d'Ile-de-France refuse son inscription. Selon l'ordre la notion d'"utilité sociale" présente dans l'objet des SCIC, serait incompatible avec le cadre déontologique de la profession. Après un

recours devant le Comité national de l'Ordre des experts-comptables, Mathieu Castaings obtient gain de cause et la SCIC voit le jour au printemps 2016.

Il ouvre deux bureaux : un à Paris et un autre en pays Basque, sa région d'origine. Finacoop propose non seulement des activités classiques d'expertises comptables, mais également des formations financières, juridiques, numériques... pour accompagner le développement de ses clients.

- *Finacoop*, 11, rue du Croissant, 75002 Paris, tél : 06 61 46 85 34, www.finacoop.fr
- *Finacoop*, 3, rue Renau d'Elissagaray, 64500 Saint-Jean-de-Luz
- *Andines*, 5, rue de la Poterie, 93200 Saint-Denis, tél : 01 48 20 48 60, www.andines.com
- *Minga*, 5, rue Traverse, 93200 Saint-Denis, tél : 01 48 09 92 53, www.minga.net
- *Fédération des Cigales*, B&L Evolution, 82, avenue Denfert-Rochereau, 75014 Paris, tél : 06 49 07 59 19, cigales.asso.fr

» Aurillac

L'île aux voisins

A Aurillac (Cantal), l'îlot Gerbert, dans le centre ville, est constitué de plusieurs bâtiments en mauvais état. Devant l'absence de volonté des propriétaires, et pour contrer la désertification du centre, la Ville a décidé de lancer un projet de réhabilitation participatif avec la coopérative *HLM Polygone*. Un projet de rénovation est en cours pour accueillir 8 à 12 logements, avec jardin collectif, terrasses, grands balcons, en accession ou en location sociale selon le désir des futurs habitant-es. L'îlot se trouve à proximité de tous les services. Une association *L'île aux voisins* a vu le jour pour que se rencontrent les futurs habitant-es. Des rencontres se tiennent les 1^{er} et 3^e jeudis du mois au Café de France, sur la place Gerbert.

Pour en savoir plus : *Toits de Choix*, tél : 04 99 62 84 20, www.toitsdechoix.com





Environnement

Notre-Dame-des-Landes

♦ **Collectif syndical contre le projet d'aéroport.** Un collectif syndical a vu le jour fin 2016 qui regroupe Solidaires-44, CNT-44, CGT-AGO, CGT-Vinci national, et d'autres sections syndicales de la CGT du département. Il regroupe trois tendances : ceux qui sont parties prenantes de la lutte sur place de longue date (Solidaires et CNT), ceux qui sont contre le transfert d'aéroport à 30 km de la ville (CGT-AGO), ceux qui luttent au sein de Vinci contre la politique sociale de l'entreprise (automatisation et licenciements). Tous s'accordent pour demander la modernisation de l'aéroport actuel et l'abandon du projet à Notre-Dame-des-Landes. Ce collectif a pris contact avec Copain, le collectif des syndicats agricoles, pour mener des actions communes.



♦ **Imbroglie juridique.** "Il n'y aura pas d'expulsion de la ZAD tant que les derniers recours n'auront pas été traités en justice". Oui, mais pendant ce temps, les délais courent... Le 18 janvier 2017, cela fait cinq ans que les propriétaires aurait dû être expulsés. Or cinq ans, c'est le délai que la loi prévoit pour faire appliquer une expropriation. Celle-ci n'étant pas réalisée, les propriétaires concernés peuvent entamer des démarches juridiques pour se voir restituer leurs terres ! Une nouvelle procédure est engagée... Quant à la Déclaration d'utilité publique (DUP), elle n'est valide que dix ans... Elle date du 9 février 2008 et n'est donc plus valable qu'un an.

Au-delà de cette date, en principe, il faut recom-

mencer l'ensemble de la procédure. Or il n'est pas sûr que d'ici un an, le différend engagé entre les propriétaires et le gouvernement soit en mesure de se terminer au tribunal (ou alors il faudrait que celui-ci fonctionne anormalement vite).

Conscient du danger, AGO-Vinci vient de déposer un recours en justice pour demander une prolongation de cinq ans de la DUP.

Même si AGO-Vinci obtenait cette dérogation, même si la ZAD était évacuée de force, le chantier ne peut démarrer, selon la loi, que lorsqu'au moins 20 % des mesures compensatoires liées à la destruction du site sont effectives. Or, l'intervention de la Commission européenne porte sur le respect d'une directive qui précise que les compensations doivent avoir lieu sur le même bassin-versant. AGO-Vinci qui pensait pouvoir passer outre comprend maintenant que cela ne va pas être possible. La multinationale essaie donc d'acheter des terrains autour de la zone impactée par l'aéroport. Mais elle se heurte au refus des agriculteurs solidaires de la lutte.

Enfin, l'État va devoir prolonger le contrat de concession de l'actuel aéroport Nantes-Atlantique (à AGO-Vinci) car celui-ci s'arrêtaient en octobre 2017... date à laquelle devait initialement s'ouvrir le nouvel aéroport.

♦ **3000 gendarmes mobiles et CRS.** Marc Bouchery, directeur-général du syndicat mixte aéroportuaire du Grand Ouest a reconnu dans des entretiens avec la presse locale, début janvier 2017, qu'il existe un scénario d'évacuation de la ZAD qui nécessite pas moins de 3000 gendarmes mobiles et CRS... Mais que ce plan est suspendu aux échéances électorales des prochains mois.



» Paris

La place de la voiture

Quelle est la surface occupée par la voiture dans la capitale ? Sur le site du Monde "Les décodeurs" (article du 30 novembre 2016), le calcul a été fait : Paris compte 10 539 hectares dont 2800 hectares de voiries. Les trottoirs et voies piétonnes occupent 1200 hectares. Il reste donc 1600 hectares d'"espace circulé". Enlevons le réseau cyclable (85 ha), les couloirs de bus (75 ha), les parkings pour vélos et vélib (7 ha), les voies privées (14 ha), il reste 1419 ha réservés à la circulation motorisée (dont 198 ha pour le stationnement). Soit sensiblement 50 % de la voirie... alors que voitures et motos ne représentent que 13 % des déplacements. Cherchez l'erreur ! Et ceci ne tient pas compte des places de stationnement privé (650 000 places soit encore environ 800 ha).

Favoriser la marche à pied et le vélo au niveau mondial



Marcher au bord d'une route est un danger partout dans le monde.

Le PNUE, Programme des Nations Unies pour l'environnement, a publié un rapport sur les transports, fin novembre 2016. Il rappelle qu'environ 1,3 millions de personnes meurent chaque année d'un accident de la route... et que pour la moitié d'entre elles, il s'agit de personnes vulnérables (piétons ou cyclistes). Le taux de mortalité pour ces dernières augmente en fonction de la pauvreté du pays. Le rapport conseille aux Etats de consacrer au moins 20 % de leur budget transports pour la mise en sécurité des piétons et cyclistes. D'une part parce que cela ne demande pas beaucoup de moyens, mais aussi parce que c'est bon pour la santé des personnes et bon pour la santé de la planète : les transports sont le secteur dont les émissions de gaz à effet de serre augmentent le plus vite.

(source : www.unep.org/transport/sharetheroad)

» Bouteilles

Mieux vaut la consigne que le recyclage

La création d'Eco-emballages en 1992 a mis en péril la plupart des systèmes de consigne pour réemploi des bouteilles... à l'exception des usages professionnels (cafés, hôtels, restaurants... soit 500 000 tonnes de bouteilles par an). Pourtant, dès cette époque des études montraient que la consigne était plus économe en énergie et en pollution. Silence a même animé une campagne en 1990 et 1991 pour demander que soit valorisée la consigne. Plusieurs études récentes (ADEME 2008, Deroche Consultants 2009...) montrent que la consigne est d'autant plus intéressante que les distances parcourues pour la réutilisation sont courtes. Si la bouteille doit parcourir plus de 1800 km, le recyclage devient plus intéressant. En-dessous la consigne est plus intéressante. Si le circuit reste en-dessous de l'échelle d'une région, il y a au moins 60 % d'émission de gaz à effet de serre en moins. Des circuits plus courts entre producteurs et consommateurs pourraient se mettre en place sur le même modèle que les AMAP. (source : www.zerowastefrance.org)



Des grands projets inutiles freinés...



Projet EuropaCity dans le triangle de Gonesse.

La nouvelle équipe à la tête de la Fédération française de rugby a voté, le 15 décembre 2016, l'arrêt du projet de grand stade de 82 000 places prévu sur le site de l'ancien hippodrome d'Évry, au sein d'un parc de 113 hectares. Les associations locales proposent le développement à la place d'un projet d'agroécologie.

Bruno Le Roux, nouveau ministre de l'Intérieur, a annoncé en décembre que le gouvernement renonçait à faire évacuer la ZAD de Notre-Dame-des-Landes avant l'épuisement des recours juridiques.

Pierre & Vacances voit ses projets de Center Parcs remis en cause devant la justice et va devoir modifier ses travaux... avec un coût qui risque de remettre en cause les projets actuels.

Dans un rapport remis au ministère du Logement et de l'habitat, le 17 décembre 2016, le Conseil général de l'environnement et du développement durable, estime que le projet EuropaCity prévu sur 80 hectares dans le 'triangle de Gonesse' (Val d'Oise) est "trop risqué et inadapté".

De quoi prouver s'il en était besoin que les mobilisations contre ces grands projets sont loin d'être inutiles.

- Europe Écologie – Les Verts Essonne, 72, avenue des Champs-Élysées, 91080 Courcouronnes, <http://eelv91.fr>
- Acipa, BP5, 44130 Notre-Dame-des-Landes, tél : 06 71 00 73 69, www.acipa-ndl.fr
- Association Pour les Chambaran SANS Center Parcs, (PCSCP), chez René Meynier, 1910, route de la Verne, 38940 Roybon, www.pcscp.org
- Collectif pour le triangle de Gonesse, tél : 01 39 35 00 50, <http://nonaeuropacity.com/>

» Vosges

Carrière en zone Natura 2000

Dans la région des mille étangs de Ternuay, au nord de Belfort, un projet de carrière pour exploiter 200 000 tonnes de roches par an pendant 30 ans, est actuellement en projet. Particularité : elle se trouverait dans une forêt classée zone Natura 2000. La balle est dans le camp de la préfecture. Plusieurs associations se mobilisent contre ce projet en attendant le lancement d'une enquête d'utilité publique.

France-Nature-Environnement 70, Maison de l'environnement, 7, rue Voirin, 25000 Besançon, <http://fne70.fr>

» Lyon-Turin

Dix propositions de la Coordination des opposants

La Région Auvergne Rhône-Alpes affirme sa volonté de mettre en œuvre dès 2017 une politique de report modal de la route vers le rail. En décembre 2016, elle sollicite les propositions des partis et organisations intéressées. Parmi d'autres, la Coordination des opposants au Lyon-Turin a répondu par un ensemble détaillé de 10 propositions concrètes, qu'elle présente par ailleurs lors de réunions publiques dans la région. Ces propositions reposent, pour l'essentiel, sur la possibilité d'utiliser la ligne ferroviaire existante, très sous utilisée (alors qu'elle pourrait absorber largement la totalité du fret routier actuel), de l'exploiter intelligemment, en particulier en privilégiant les conteneurs (solution la plus efficace, choisie par la Suisse) et en mettant en place un service adapté aux besoins des entreprises. Un projet à peu près sans travaux, possible à financer par une réorientation des budgets existants et en convergence, sur de nombreux points, avec les positions d'autres organisations — Sud Rail ou le Rassemblement Citoyens, Ecologistes et Solidaires —.

Prochaine étape espérée : une audition publique à la Région en mars. Pendant que les citoyens démontrent, une fois encore, leurs capacités de propositions alternatives, le Parlement, par un vote du Sénat le 26 janvier 2017, donne son accord à la ratification de l'accord franco-italien sur la liaison Lyon-Turin...

» Bretagne

Algues vertes, hydrogène sulfuré et attermoissements politiques

Les algues vertes se développent sur les plages bretonnes depuis plus de cinquante ans. En cause : les excès de nitrate provenant des écoulements des élevages de cochon. Si l'aspect des plages n'est pas terrible, l'odeur en est, parfois insupportable. On sait maintenant, en plus, qu'elle est toxique. Le Dr Pierre Philippe a alerté à plusieurs reprises sur la toxicité des gaz. Un jogger est mort en 1989. En 1999, Maurice Briffaut qui — avec un tracteur — nettoyait une plage tombe dans le coma. L'autopsie d'un cheval mort en juillet 2009 a permis de mesurer un taux important d'hydrogène sulfuré (odeur d'œuf pourri) dans les poumons. A ce moment, des mesures effectuées sur les plages montrent par endroit des taux doubles, des doses mortelles. Un Conseil scientifique de l'environnement en Bretagne, indépendant, publie plusieurs études parlantes sur les liens entre algues vertes et élevage. Plusieurs scientifiques voient leurs études écartées, car la seule solution serait de remettre en cause l'élevage intensif. La Région qui donnait des subventions à ce conseil scientifique, finit par les arrêter au printemps 2016, juste après les dernières élections régionales. Dans l'entourage de Jean-Yves Le Drian, président de la région et ministre de la Défense, on trouve Olivier Allain, ancien patron de la FNSEA. La Région a choisi de payer pour enlever les algues vertes (coût estimé : de l'ordre du milliard d'euros par an) et continue à subventionner les élevages intensifs avec des "aides pour l'amélioration de l'environnement". On ne touche pas au productivisme !



Méthane : la nouvelle menace



Feu de méthane s'échappant d'un trou dans la glace d'un lac.

Le méthane (CH₄) est un gaz dont le potentiel d'effet de serre est 28 fois plus important que pour le gaz carbonique (CO₂). Il provient de l'agriculture (34 % des émissions, fermentation lors de la digestion des ruminants, décomposition de végétaux dans les cultures irriguées, compostage), de l'extraction des combustibles fossiles (19 %, en hausse notamment du fait de l'exploitation des gaz de schistes), de la combustion de végétaux lors de la déforestation, de la décomposition naturelle dans les zones marécageuses (30 %) ... et depuis peu, du dégel des glaces de Sibérie (permafrost) qui en contient des volumes considérables.

Un rapport conjoint du Laboratoire des Sciences du Climat et de l'Environnement de Versailles Saint-Quentin, de l'Université de Stanford (Etats-Unis), du Global Carbon Project (Australie) et de For Future Earth (Suède) publié dans le numéro du 12 décembre 2016 de la revue britannique *Environmental Research Letters* alerte sur l'évolution rapide des taux de méthane dans l'air : alors que la situation était relativement stable jusqu'en 2006, le taux a commencé à monter de plus en plus rapidement : + 20 % entre 2006 et 2016.

Cette hausse rapide pourrait remettre en cause les efforts faits pour limiter les émissions de CO₂ : le méthane contribuerait déjà à 20 % du réchauffement. Cette hausse rapide, dont les raisons ne sont pas totalement connues, devrait provoquer une accélération du réchauffement en cours.

» Avions

De mal en pis



Non seulement les avions polluent beaucoup, mais en plus le secteur connaît une croissance extrêmement rapide. Ainsi, depuis l'invention de l'aviation, il y a un siècle, environ 65 milliards de passagers ont été transportés par avion. Au rythme de progression actuel, il ne faudra que 20 ans (2016-2035) pour en transporter de nouveau 65 milliards. Si cette progression est peu rapide en Europe, ce n'est pas le cas dans des pays comme la Chine ou l'Inde où la progression est fulgurante. Et pour le moment, les compagnies aériennes ne veulent pas entendre parler de restrictions des émissions de gaz à effet de serre. Les prospectivistes estiment que le développement du télétravail, des téléconférences, la possible relocalisation de la production, ne permettront pas de freiner le phénomène.

Le nucléaire n'est pas la solution

Le gouvernement français essaie encore de sauver son industrie nucléaire. Pour cela, les médias relaient les arguments selon lesquels le nucléaire émet très peu de gaz à effet de serre. S'il est indéniable que le nucléaire en émet beaucoup moins que les énergies fossiles... il en émet quand même du fait de la longueur de la chaîne de fabrication du combustible. Selon différentes études et selon jusqu'où on détaille les différentes étapes, cela va de 1,4 à 288 grammes équivalents CO₂ par kWh avec une valeur moyenne à 66 grammes. Les scénarios qui donnent les chiffres les plus bas sont ceux qui ne prennent pas en compte la filière de l'uranium. Par comparaison, le charbon est à 1000, le solaire est entre 45 et 100, l'éolien est entre 14 et 16, et l'hydraulique à 6. Donc à pollution équivalente, il faut mieux miser sur les renouvelables pour au moins trois raisons : elles ne sont pas dangereuses et produisent peu de déchets ; elles coûtent maintenant moins cher ; elles sont renouvelables.

Repenser l'éducation des garçons

80 % des enfants sanctionnés dans les collèges, tous motifs confondus, sont des garçons. Ce taux monte à 92 % pour les actes relevant d'atteinte aux biens et aux personnes. 86 % des enfants entrés dans un processus de rejet d'institution scolaire sont des garçons. C'est ce qui ressort de l'étude *Pour en finir avec la fabrique des garçons* publiée, sous la direction de Sylvie Ayrat, docteure en sciences de l'éducation, et Yves Raibaud, géographe (éd. MSHA, 2014). Les auteur-es expliquent qu'au moment de l'adolescence, un garçon se voit pris entre deux systèmes normatifs : l'école qui prône les valeurs de calme, de sagesse, de travail, d'obéissance, de discrétion et la société qui valorise les comportements virils et encourage les garçons à enfreindre les règles, se montrer insolents, monopoliser l'attention, l'espace, faire usage de la force physique, s'affirmer comme sexuellement dominants... Il s'agit alors pour le garçon de se démarquer de tout ce qui peut être perçu comme "féminin". Pour les auteur-es, le débat n'est donc pas à dénoncer les inégalités entre les sexes ou l'homophobie, mais à explorer et déconstruire les rêves, les désirs, les fantasmes qui accompagnent ces jeunes au moment de leur passage à l'âge adulte. Les auteur-es dénoncent en particulier les activités sportives et culturelles parascolaires fortement sexuées : dans le cadre de ces activités non-mixtes, 75 % des budgets sont dépensés par les garçons. Cela se traduit par les stades, les studios de musique, les lieux de culture urbaine... Si dans le sport, la domination masculine est clairement affirmée, elle l'est aussi dans le monde culturel où les postes de direction sont dans la très grande majorité encore occupés par des hommes. Plutôt que de multiplier les programmes "vers l'égalité", les auteurs recommandent plutôt l'abandon des certitudes et des évidences dans le domaine du genre.

1459 jours contre Trump

C'est la promesse faite par Angela Davis en conclusion de son discours prononcé lors de la Marche des femmes, en réponse à l'investiture de Donald Trump, le 21 janvier 2017. "Que ceux qui prônent encore la suprématie de l'homme blanc hétéro-patriarcal se méfient de nous. Les prochains 1459 jours de l'administration Trump seront 1459 jours de résistance. Résistance sur le terrain, résistance dans les salles de classe, résistance au travail, résistance par notre art et notre musique. Ceci n'est que le commencement, et, pour reprendre les mots de l'inimitable Ella Baker (NDLR : militante afro-américaine très active dans le Mouvement des droits civiques) : 'nous qui croyons en la liberté, nous ne nous reposerons pas avant qu'elle n'advienne'".

Le 21 janvier 2017, les Etats-Unis ont connu les plus grandes manifestations de femmes de l'histoire du pays : un million à Washington, 750 000 à Los Angeles, 500 000 à New York, 135 000 à Boston, 100 000 à Chicago... et plusieurs dizaines de milliers dans plus de 70 autres villes du pays pour un total estimé entre 2 et 3 millions de manifestantes. Des manifestations de soutien se sont tenues dans 670 autres villes de 70 autres pays, la plus importante à Londres avec près de 100 000 personnes.



Septembre 2015 : la « révolution de jasmin » des ouvrières du thé

Lorsqu'on cherche des informations sur la ville de Munnar dans le Kerala en Inde, on trouve des blogs de voyage qui vantent la beauté des paysages de cette région productrice de thé. Les photos des collines douces recouvertes de théiers se succèdent sans que jamais ne soient évoquées les conséquences et les conditions de cette monoculture qui trouve son origine dans la colonisation anglaise. Les plantations appartiennent au grand groupe industriel *Tata* et à sa filiale *Kanan Deval Hills Plantations* qui règnent en maître sur des milliers d'ouvrières du thé.

Autour de Munnar, le cœur de la "Tea belt", les femmes, qui représentent 70% des travailleurs/euses, sont en majorité d'origine tamoule. Ces migrantes assimilées aux basses castes occupent les emplois les plus exploités de la région : cueillette du thé, donc, mais aussi pelage des crevettes, traitement des algues, décorticage des noix de cajou, industrie du ver à soie... Pour survivre, il leur faut largement dépasser l'objectif de 20 kg de feuilles par jour du salaire initial et cueillir entre 60 et 70 kg pour obtenir le "bonus" correspondant à une augmentation de 20% du salaire.

En septembre 2015, les compagnies annoncent une réduction de ce bonus de 20 à 10%. Cela s'ajoute à une situation d'exploitation de plus en plus visible, les producteurs de thé réduisant ou supprimant les couvertures sociales, la gratuité des services de santé et les services scolaires qui étaient jusque là la vitrine de l'économie de type patriarcale du groupe *Tata*. Pour les travailleuses des "jardins de thé", la baisse du "bonus" n'est tout simplement pas viable et elles se mettent en grève, dénonçant tout à la fois l'exploitation par les compagnies mais aussi la corruption des syndicats qu'elles accusent de recevoir de nombreux cadeaux de la part des directions. Elles créent donc le mouvement *Pembillai Orumai* (Unité des femmes) et marchent le 1^{er} septembre sur Munnar ou elles font un sit-in silencieux.



La grève de femmes des jardins de thé

Elles seront en grève pendant presque tout le mois de septembre 2015, revendiquant tout à la fois le maintien du bonus et une augmentation salariale. Elles occupent des locaux, marchent, se font entendre, s'opposent aux hommes syndicalistes qui tentent de les faire taire et de les ridiculiser. Ne sont-elles pas des femmes, des "Dalit", des intouchables, à la peau sombre, inexpérimentées, qui ne savent pas mener une grève ? Elles leur répliquent "La faim et la souffrance sont notre vie et nous nous fichons pas mal de mourir de faim mais nous n'autorisons personne à nous exploiter" et finissent par obtenir, à défaut d'une augmentation de salaire, le rétablissement du bonus. Fortes de leur succès populaire, les femmes de *Pembillai Orumai* obtiendront des sièges aux élections locales qui suivent la grève.

Le capitalisme fait circuler les produits que nous consommons, qu'il s'agisse du thé, du riz, de nos vêtements ; faisons en sorte que circulent aussi les voix et les luttes de celles qui les produisent.

En novembre 2015, Silence a publié une grande affiche couleur intitulée "100 dates qui construisent nos luttes féministes aujourd'hui". Chaque mois, cette chronique permet de revisiter une date du féminisme. www.revuesilence.net/affiche_100dates

» Chili

Des tricoteurs contre les clichés sexistes

Les habitant-es de Santiago du Chili ont pu assister depuis quelques mois au spectacle inhabituel de groupes d'hommes tricotant dans la rue. Ceux-ci se sont regroupés en un collectif, *Hombres tejedores*, pour détricoter les clichés sur le sexisme en pratiquant cette activité habituellement dévolue aux femmes. Sur un continent où les hommes ont une forte réputation de machisme, ces Chiliens donnent également des cours de tricot aux hommes (et aux femmes) qui veulent s'y mettre. Des collectifs s'en sont inspirés et ont commencé à s'activer sur le même principe en Uruguay, en Colombie et en Argentine.



» ANNONCE

Affichons le féminisme !

Durant un an, la revue *Silence* a rassemblé des militant.e.s de divers horizons pour concevoir une affiche retraçant l'histoire des luttes féministes en 100 dates-clés. Loin d'un inventaire historique, ces dates ont été retenues parce qu'elles nous touchent ou nous inspirent. Le souci de ne pas se cantonner au féminisme occidental ni au féminisme institutionnel a notamment guidé ce travail. Vous pouvez commander l'affiche "100 dates qui construisent nos luttes féministes aujourd'hui", par chèque à l'ordre de *Silence* ou sur notre site www.revuesilence.net.

Elles sont au prix de 7 € l'unité. Pensez à ajouter les frais de port : 2 € de 1 à 3 exemplaires, 4 € de 4 à 9 exemplaires, offerts à partir de 10 exemplaires.



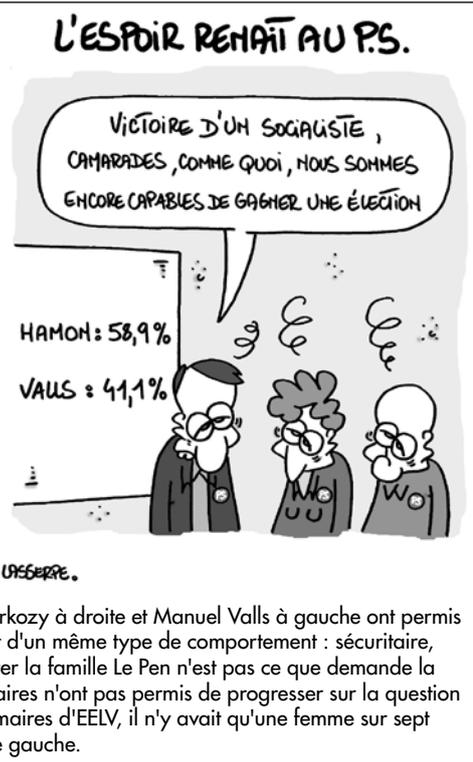


Politique

Primaires : un petit pas pour la démocratie ?

L'introduction de primaires avant les élections présidentielles a au moins permis de constater les écarts entre la structuration d'un parti politique et ce qu'en pense son électorat. Sans les primaires, nous aurions comme candidat-es Cécile Dufflot, Nicolas Sarkozy et Manuel Valls.

Ces primaires ont aussi permis pour une fois d'entendre de vrais débats politiques et donc de faire émerger de nouveaux sujets de discussion. L'exemple le plus significatif étant l'introduction du revenu universel soutenu par Benoit Hamon. L'éviction des deux anciens ministres de l'intérieur Nicolas Sarkozy à droite et Manuel Valls à gauche ont permis de se rendre compte du ras-le-bol de l'électorat d'un même type de comportement : sécuritaire, autoritaire, clivant, xénophobe. Chercher à imiter la famille Le Pen n'est pas ce que demande la majorité de la population. Par contre, ces primaires n'ont pas permis de progresser sur la question de la parité : si elle était respectée pour les primaires d'EELV, il n'y avait qu'une femme sur sept candidats pour la primaire de droite comme de gauche.



Benoît Hamon militariste

Entre Manuel Valls qui a joué sur la peur et Benoît Hamon qui a misé sur un projet à long terme a priori plus attractif, les votant-es de la primaire socialiste n'ont pas hésité. Si Benoît Hamon n'est pas opposé à une sortie progressive du nucléaire (il a été président du Mouvement des Jeunes Socialistes qui ont adhéré au Réseau Sortir du Nucléaire), il ne nous fait pas rêver sur le plan militaire. Non seulement il veut conserver les sous-marins nucléaires lance engins (et donc la force de frappe), non seulement il veut construire un nouveau porte-avions nucléaire en remplacement du Charles-de-Gaulle vieillissant... mais il propose d'en construire un deuxième. Alors que le budget de l'armée est inférieur à 2 % du PIB, il veut l'augmenter à 3 %, arguant comme François Fillon que le budget militaire échappe au calcul du déficit.

BD : Prix Tournesol 2017



Cette année, Yannick Jadot, candidat EELV, participait au jury de ce prix. Le Prix tournesol récompense chaque année la BD qui met au premier plan une ou plusieurs des valeurs de l'écologie politique. Il est revenu à Martin Veyron pour son livre "Ce qu'il

faut de terre à l'homme" (présenté dans Silence n°449). A noter que ce même album a aussi reçu le prix spécial du Jury du festival d'Angoulême.

Jean-Luc Mélenchon et l'écologie

Si Jean-Luc Mélenchon a bien intégré l'écologie dans son programme, encore faut-il se pencher sur ce qu'il entend par là. On note tout d'abord qu'il conserve une approche productiviste : s'il est en faveur du développement des énergies renouvelables et pour la sortie du nucléaire, il ne s'avance pas sur les questions de sobriété et d'efficacité énergétique. Quand il parle des énergies renouvelables, il met en avant la géothermie et l'énergie de la mer. La première est déjà développée et, comme pour l'hydraulique, ne peut plus guère progresser. Quant à l'énergie de la mer, les perspectives autour des hydroliennes montrent un potentiel plus limité que le soleil et le vent. Pour développer ces énergies renouvelables, nous avons actuellement deux démarches : une citoyenne, décentralisée, en lien avec les territoires locaux et une capitaliste, avec de grands parcs de production... Rien dans le discours de Jean-Luc Mélenchon ne va en direction de la décentralisation. Enfin, il n'a pas pris conscience des limites de la planète. Dans son livre *L'Avenir en commun*, il voit cet avenir sous forme de voyages interstellaires, de villes sous-marines, reprenant à son compte l'imaginaire du capitalisme avec son expansion sans limite.



Ce que veulent les Français-es

Alors que François Fillon annonce vouloir supprimer le principe de précaution, annuler la loi sur la transition énergétique, remettre en cause le traité de Paris sur le climat, annuler la disposition qui prévoit de baisser la part du nucléaire, autoriser les OGM... comme le lui demandent ses amis industriels, le WWF est allé demander aux Français-es ce qu'ils et elles en pensent (sondage sur 1000 personnes réalisé fin octobre 2016).

Sur le traité de Paris sur le climat, 73 % sont pour le respect du traité (78 % chez les sympathisants LR). 87 % sont pour maintenir l'objectif de 30 % d'énergies renouvelables en 2030 (89 % chez les sympathisants LR). 86 % sont pour bais-



Aurélien Gahnon

ser la consommation d'énergie de 20 % d'ici 2030 (88 % chez les sympathisants LR), 83 % soutiennent la loi de transition énergétique dans son ensemble (81 % chez les sympathisants LR), 72 % sont d'accord pour baisser la part du nucléaire dans l'électricité de 75 % à 50 % d'ici 2025 (63 % chez les sympathisants LR). 23 % sont d'accord avec l'exploitation des gaz de schiste en France (34 % chez les sympathisants LR), 16 % pour autoriser les OGM (22 % chez les sympathisants LR).

Qui l'emportera ? Les lobbies industriels ou la démocratie ?



EN DIRECT DE NOS COLONIES

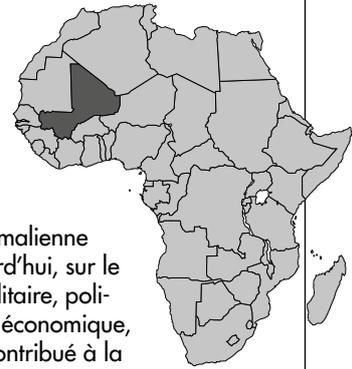
Drôle d'ambiance à Bamako

En ce début d'année 2017, c'est une capitale malienne moribonde, assommée par des années de marasme et de tensions qui vient d'accueillir pour la deuxième fois le sommet des chefs d'État d'Afrique et de France. C'est ainsi qu'en avait décidé François Hollande, alors qu'il pensait être candidat à la présidentielle et ouvrir sa campagne par une célébration internationale de ses supposés succès militaires en Afrique, dans un pays symbole du retour d'une Françafrique martiale et triomphante.

Mais de quels succès parle-t-on ? Comme l'analyse le dernier dossier disponible sur le site de Survie, le bilan des Opex (Opérations extérieures, Ndlr) françaises de ces dernières années n'est guère reluisant. Aucune situation n'est stabilisée dans les pays où la France a déployé ses soldats et la capitale malienne était un lieu bien mal choisi pour venir pavoiser. Les frais engagés pour organiser le sommet grèvent le budget malien, les infrastructures attendues ne concernent que les principaux axes et les lieux fréquentés par les délégations. Des belles villas construites pour l'occasion, de l'agrandissement des hôtels de luxe, des millions de CFA engloutis pour former des jeunes au protocole diplomatique, le peuple bamakois n'a rien vu, se contentant de subir les inconvénients des travaux, le ballet des délégations bloquant la circulation sur les ponts, les fouilles incessantes de véhicules, la fébrilité des forces de l'ordre. Dire que ce sommet n'a déclenché aucun enthousiasme est un euphémisme. Partout dans le centre-ville, les commerçants informels ont été "déguerpis" *manu militari*, suscitant de nombreuses protestations.

Serait-il devenu sensible de parler de la France dans la capitale malienne, quatre ans après le début de l'Opération Serval, cette "opération du cœur" vantée par un ambassadeur, et son déluge d'images de drapeaux français et de foules reconnaissantes

orchestré par la communication élyséenne ? Oui, indiscutablement. Car si la France n'est pas la responsable de tout ce qui va mal



dans la société malienne d'aujourd'hui, sur le plan militaire, politique et économique, elle a contribué à la perte de souveraineté du pays et au déficit de légitimité de ses dirigeants. Installés en hâte à l'issue d'un processus bâclé, embourbés dans une succession de scandales, ceux-ci n'ont pas su générer un renouvellement des élites, reconstruire un projet pour le pays et régler les tensions sociales

et religieuses. La question du Nord n'est pas réglée, l'insécurité touche la plupart des régions et la capitale. Malgré une croissance dopée par le cours de rares produits d'exportation, la pauvreté est toujours aussi visible dans la capitale.



Promotion de l'ingérence française

Dans les avions, les militaires étrangers ont remplacé depuis longtemps les touristes, en attendant de l'être par les sans-papiers refoulés, si le Mali signe avec l'Union Européenne l'accord de réadmission en cours de négociation, qui a suscité un mouvement de colère considérable dans le pays et dans la diaspora. Pendant ce temps, François Hollande, l'armée et le Medef étaient tout affairés à l'organisation de "leur" sommet dédié à la promotion de l'ingérence française et de la diplomatie économique, déployée tous azimut pour gagner de juteux marchés subventionnés par l'aide internationale. Mais dans les rues bamakoises, et au cœur des mobilisations de la société civile organisées en marge du Sommet pour contester le néocolonialisme et l'arrogance française, cette fois, plus personne n'était dupe.

Une chronique de : Survie, 47, avenue Pasteur, 93100 Montreuil, <http://survie.org>



Climat : le Sud plus volontaire ?



Alors que le sommet de Marrakech s'est soldé par des discours volontaires pour rester en-dessous de 1,5°C de hausse... mais sans rien de concret, 47 Etats membres du "Climate vulnerable forum", des pays pour la plupart conscients des menaces qui pèsent sur eux, ont pris l'engagement d'atteindre les 100 % renouvelables entre 2030 et 2050... soit un engagement plus important que l'Europe qui ne vise que 30 % en 2030 et 50 % en 2050.

» Rwanda

Poursuites contre des officiers français

Depuis le génocide de 1994, les relations restent tendues entre le gouvernement rwandais et la France. La justice française a longtemps accusé l'actuel gouvernement d'avoir été à l'origine de l'attentat qui a déclenché les émeutes le 6 avril 1994. Des tirs de missiles avaient provoqué la chute de l'hélicoptère du président de l'époque. L'enquête a montré que les missiles avaient été tirés depuis une base militaire, laquelle ne pouvait être contrôlée par l'actuel gouvernement, alors cantonné dans la guérilla. Alors que la procédure juridique en France s'enlise, le Rwanda a décidé de contre-attaquer en demandant au Quai d'Orsay d'autoriser l'interrogation d'une vingtaine d'officiers de l'armée française à l'ambassade du Rwanda sur leur rôle au Rwanda entre 1990 et 1994. La procédure n'a pratiquement aucune chance d'aboutir, mais il est à noter que c'est la première fois qu'un Etat africain ose se rebeller contre l'impunité dont bénéficient les soldats français en Afrique. (*Billet d'Afrique*, décembre 2016)

Vélo(rution)



^ Moscou : vélorution par -30°C

Malgré la vague de froid, les organisateurs de la "véloparade" de Moscou ont maintenu le rendez-vous, le 8 janvier 2017. Environ 500 cyclistes ont ainsi bravé le gel et le verglas.



Votez bicyclette

L'association lyonnaise *Pignon sur rue* a choisi d'envoyer ses vœux sous la forme d'un tract électoral. La candidate bicyclette propose la création d'emplois par le vélo : l'industrie du vélo emploie trois fois plus de personnes par million d'euros de chiffre d'affaires. Doubler l'utilisation du vélo permettrait d'économiser 200 millions d'euros dans le budget national, d'éviter les morts prématurées et les maladies chroniques liées à la pollution atmosphérique, de rendre les villes plus respirables et apaisées. L'usage de la bicyclette peut être encouragé par l'aide au développement des réseaux cyclables, une baisse des impôts pour l'achat de flottes de vélos par les entreprises, la modification des règles d'urbanisme en prévoyant des garages à vélos sécurisés. Ainsi, la France deviendrait une destination cyclotouristique incontournable !

Pignon sur rue, 10, rue Saint-Polycarpe, 69001 Lyon, tél : 04 72 00 23 57, www.pignonsurru.org

Suède : un quartier cycliste à Malmö

L'obligation de prévoir autant de places de parking que de logements dans les nouveaux immeubles du centre de la ville suédoise de Malmö a été supprimée. En échange, les promoteurs doivent maintenant prévoir des aménagements favorisant l'usage des vélos.



Ainsi l'immeuble de sept étages *Cykelhuset* (maison des vélos) des promoteurs Hauschild+Siegel prévoit des ascenseurs permettant d'y faire entrer un vélo-cargo, avec une double ouverture permettant d'entrer et de sortir sans avoir à manœuvrer, les couloirs sont larges. Le loyer donne droit à un "pass mobilité" permettant de prendre les transports en commun les jours de mauvais temps. Au rez-de-chaussée, un atelier vélo collectif est à disposition. Toujours en bas de l'immeuble, des appart-hôtels sont prévus pour l'accueil des touristes à vélo. L'immeuble est aussi alimenté en électricité par le solaire, une serre-jardin commune sur le toit est associée à un système de récupération des eaux de pluie. D'autres projets similaires sont en cours en Suède et en Grande-Bretagne.

LOGM

» OGM cachés

Nouveau fauchage de parcelle d'essai

Le gouvernement français semble rester sourd pour le moment aux inquiétudes des associations écologistes concernant la question des OGM issus de la technique de la mutagenèse, qui restent non évalués et non étiquetés à ce jour. Les faucheurs volontaires ont donc réalisé une nouvelle action de fauchage d'une plate-forme d'essai de colza de *Dijon Céréales* contenant des variétés rendues tolérantes à des herbicides issues de cette biotechnologie, le 13 janvier 2017 à Messigny (Côte-d'Or). Le collectif réclame un moratoire sur ces cultures avant les prochains semis de tournesol au printemps 2017.



L'ÉCOLOGIE, C'EST LA SANTÉ

François Veillerette

Gaz de schiste : danger sur les ressources en eau potable

Aujourd'hui encore certains responsables politiques rêvent de pouvoir autoriser l'exploitation des pétroles et gaz de schiste en France. Pour ce faire, il leur faudrait autoriser la seule technique efficace appelée "fracturation hydraulique" qui consiste à briser le sous-sol au moyen d'eau sous haute pression mélangée à des produits chimiques. Pour mémoire cette technique a été interdite en juillet 2011 en France, faute d'une interdiction pure et simple de l'exploitation des gaz de schiste. Dans un livre publié en France sur les gaz de schiste cette même année, co-écrit avec la journaliste Marine Jobert, nous rappelons les risques de pollution des eaux liés à la fracturation hydraulique. Malgré de nombreux témoignages concrets en provenance des USA, les partisans des gaz de schiste minimisent cependant, voire même nient ces risques afin de pouvoir faire changer la loi.

Des impacts sur la qualité des eaux

Dans ce contexte la nouvelle évaluation des impacts de la fracturation hydraulique sur la qualité des eaux souterraines effectuée par la très prudente agence de protection de l'environnement américaine (US-EPA) tombe à point. En effet, celle-ci montre que ces techniques ont des répercussions sur les ressources en eau potable.

Le rapport identifie certaines conditions dans lesquelles les impacts des activités de fracturation hydraulique peuvent être plus fréquents ou plus graves, comme :

- Les prélèvements d'eau pour la fracturation hydraulique dans des périodes ou des zones à faible disponibilité en

eau, en particulier dans les zones où les ressources en eau souterraine sont limitées ;

- Les déversements, lors de la manipulation, de fluides de fracturation hydraulique et de produits chimiques ou d'eau produite qui se traduisent par des volumes importants ou des concentrations élevées de produits chimiques atteignant les ressources en eaux souterraines ;
- L'injection de fluides de fracturation hydraulique dans des puits présentant une intégrité mécanique inadéquate, permettant à des gaz ou des liquides de se déplacer vers des ressources en eaux souterraines ;
- L'injection de fluides de fracturation hydraulique directement dans les eaux souterraines ;
- Le déversement d'eaux usées de fracturation hydraulique mal traitées dans les eaux de surface ;
- L'élimination ou l'entreposage des eaux usées de fracturation hydraulique dans des fosses non doublées, ce qui entraîne la contamination des ressources en eaux souterraines.

Donald Trump veut fracturer le climat

Malgré ces risques clairement analysés à partir de constatations de terrain, Donald Trump n'hésite pas à déclarer : "Je vais lever les limitations qui pèsent sur l'énergie américaine et... permettre à cette richesse (pétrolière et gazière) de profiter à nos communautés. Lever ces restrictions, y compris sur la production de gaz de schiste". On ne peut pas faire plus irresponsable...

 En partenariat avec : www.generations-futures.fr

 générations
FUTURES

» Conflits d'intérêt

Un thermomètre pour mesurer l'indépendance des universités

Le 9 janvier 2017 a été publié dans la revue scientifique indépendante *Plos One* le premier classement des facultés de médecine françaises selon leur degré d'indépendance vis-à-vis des firmes pharmaceutiques. C'est le fruit de deux ans de travail réalisé au sein du *Formindep*, association qui milite pour une formation et une information indépendantes dans le champ de la santé. L'étude montre que 9 facultés de médecine sur 37 en France ont pris des mesures pour se prémunir contre les conflits d'intérêt avec l'industrie du médicament. Une situation peu brillante. Il est à noter que depuis que ce classement est établi aux Etats-Unis en 2007, des changements significatifs se sont produits outre-atlantique, une majorité d'universités ayant adopté des mesures. On constate également que les étudiants qui sortent de ces facultés plus indépendantes prescrivent différemment. En France, le travail a été fastidieux, avec seulement trois doyens sur 37 ayant répondu aux enquêteurs malgré de nombreuses relances. Parmi les 13 critères de l'étude : "l'existence ou non dans l'université d'une politique pour encadrer les cadeaux offerts aux étudiants par les firmes pharmaceutiques ou leurs invitations à déjeuner, l'organisation d'événements par les industriels sur le campus, les déclarations des liens d'intérêts par les enseignants au début de leurs cours", explique Paul Scheffer qui a coordonné l'étude. Les résultats de ce classement sont disponibles sur le site internet <http://facs.formindep.org>. *Formindep*, www.formindep.org.

» Grippe

Le vaccin est-il utile ?

Cet hiver, les données officielles du gouvernement affirment que 50 % des personnes mortes de la grippe étaient vaccinées. Sachant que seule une faible partie de la population est vaccinée (la moitié des plus de 65 ans, les enfants), cela signifie que l'on a un pourcentage plus important de morts chez les vaccinés que chez les non-vaccinés. Cela ne prouve toutefois pas que le vaccin est un facteur de décès puisqu'il est prioritairement utilisé pour les populations les plus faibles.

Le vaccin est chaque année modifié en prévision des souches que les spécialistes estiment en développement... mais comme le virus mute très rapidement, il y a toujours un retard et parfois des décalages importants entre le virus de l'année et le vaccin censé le combattre. Autre limite : il faut, selon les données officielles, trois semaines pour que le vaccin soit efficace... alors que beaucoup de personnes demandent à être vaccinées quand les médias commencent à parler de l'épidémie en cours. Certaines années, l'efficacité du vaccin s'est avérée nulle. Cela interroge donc sur son utilité. Faut-il continuer à utiliser une protection aussi peu fiable ?





Du soleil sur le Larzac

Nous avons présenté dans *Silence* (février 2016, n°442 p30) la création de la société *Lum del Larzac* qui a pour but d'installer des panneaux photovoltaïques sur le plateau du Larzac. Fin 2016, elle avait réussi à collecter 344 000 euros de 119 actionnaires permettant 17 installations de 62 m² chacune sur des bâtiments de la Société civile des terres du Larzac, société qui gère les terres collectives. Elle continue à collecter des parts (multiples de 100 €) avec comme projet la réalisation d'un hangar destiné à Bois du Larzac qui développe la filière bois-énergie localement. Ce hangar va permettre d'installer en une seule fois 680 m² pour une puissance de 100 kWc.

SAS Lum del Larzac, Montredon, 12100 La Roque Sainte-Marguerite, www.larzac.org



Installation en cours dans un hameau.

» Vague de froid et consommation électrique

Baisser le chauffage ou éteindre les panneaux publicitaires ?

Alors qu'en janvier 2017 une vague de froid faisait exploser la consommation électrique de la France, le gouvernement demandait aux habitants de faire des efforts sur leurs consommations quotidiennes. Mais Stephen Kerckhove, délégué général d'*Agir pour l'environnement*, et Khaled Gaiji, président de *Résistance à l'agression publicitaire*, rappelaient que de nombreux secteurs pratiquent en parallèle un gaspillage inutile qui devrait être abandonné en priorité : terrasses chauffées, panneaux publicitaires énergivores, enseignes lumineuses... Contraindre le secteur économique ou culpabiliser les classes populaires, il faut choisir ses priorités.

Petites phrases

A propos de la décision de construire deux EPR en Grande-Bretagne, la direction d'EDF se justifie ainsi :

« pour la direction, ce projet est indispensable à la survie de la filière alors qu'une reculade pourrait mettre un coup d'arrêt définitif au nucléaire français. »

En gros, on continue le nucléaire pour justifier qu'on le continue.

Fukushima

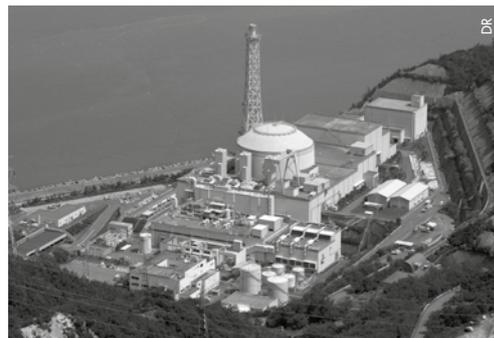
♦ **Les malfaçons d'Areva ont-elles touché le Japon ?** La NRA, autorité de sûreté nucléaire, affirme dans un communiqué du 22 novembre 2016, que les défauts détectés en France dans les générateurs de vapeur et les cuves (taux de carbone trop important fragilisant les métaux), ne concernent pas les réacteurs nucléaires japonais. Les associations antinucléaires dénoncent le manque de sérieux de cette annonce : en France, les investigations n'ont pas permis pour le moment de vérifier l'ensemble des données et des pièces ont été fournies au Japon par Areva.

♦ **Le retour forcé des populations ne passe pas.** Depuis avril 2014, le gouvernement autorise le retour des populations dans les zones dites "décontaminées". Cinq communes ont ainsi été "rouvertes". Fin janvier 2017, le quotidien *Mainichi* a publié les statistiques précises sur ces communes : on atteint seulement 13 % de retour (2500 sur 19 460) et seules les personnes âgées osent revenir... préférant mourir chez elles. Pour accélérer les choses, le gouvernement a pris une mesure radicale : à partir du 31 mars 2017, les loyers des logements des personnes déplacées ne seront plus pris en charge par l'Etat. Rappelons que le gouvernement considère une zone comme "vivable" lorsque l'on descend en-dessous de 20 mSv/an d'exposition dans les habitations et dans les rues principales... soit 20 fois la limite autorisée avant l'accident de Fukushima en 2011. Les forêts restent extrêmement contaminées, mais bien sûr aucun enfant n'aurait l'idée d'aller faire une cabane dans la forêt !

♦ **Difficultés financières.** Personne ne peut dire pour le moment combien va coûter l'accident de Fukushima. Pour le moment, le gouvernement table sur 110 milliards d'euros... une estimation qui a doublé depuis 2013. L'Etat japonais

devant faire des prêts sans cesse renouvelés à Tepco pour éviter la faillite de l'électricien (57 milliards d'euros au 25 janvier 2017), cela a des conséquences sur l'économie du pays. Alors que le Japon a eu une balance commerciale excédentaire sans discontinuité pendant 31 ans, celle-ci est devenue négative entre 2011 et 2015. En 2016, il est redevenu positif (+ 33,4 milliards d'euros) après un creux historique en 2014 (-105 milliards d'euros). Le redressement actuel s'explique par la diminution des importations de pétrole : alors que les réacteurs nucléaires sont pour la plupart toujours à l'arrêt, le recours au thermique pour produire de l'électricité baisse au fur et à mesure que se développent rapidement les énergies renouvelables. Encore quelques années et ces renouvelables pourront compenser totalement la production du nucléaire.

♦ **Abandon de la surgénération.** Le 21 décembre 2016, le gouvernement a annoncé l'arrêt définitif du surgénérateur de Monju. Ce réacteur construit à partir de 1985 a connu de nombreux accidents et n'a fonctionné qu'un mois en 20 ans. Il aura coûté 10 milliards d'euros et le gouvernement estime qu'il faudra encore 3 milliards pour le démanteler.



Le Surgénérateur de Monju.

Revoir les plans d'urgence

L'association nationale des Comités et Commissions locales d'information, ANCCLI, a commandé à l'Association pour le contrôle de la radioactivité, ACRO, une étude sur la validité des plans d'urgence nucléaire en France. Elle a publié ses conclusions le 5 avril 2016. L'ANCCLI demande que les associations soient plus associées à l'élaboration de ces plans d'urgence ; que soit tenue compte de ce qui s'est passé à Tchernobyl et Fukushima pour les étendre jusqu'à 80 km des sites nucléaires (contre 10 km actuellement). Elle recommande que des seuils d'intervention plus bas soient fixés pour les enfants et les femmes enceintes, conformément aux recommandations de l'OMS. Elle prie le gouvernement d'étudier sérieusement l'évacuation des populations sur de grandes distances, et que soit pris en compte les difficultés rencontrées au Japon et en Ukraine pour l'évacuation des personnes vulnérables (malades, personnes âgées, handicapés...). Elle exige que soient précisés les temps d'évacuation selon l'importance de la zone concernée. Elle réclame que la pluralité des sources d'information soit maintenue même en période de crise. Elle interroge aussi sur la coopération transfrontalière. Bref, on essaie de se préparer au pire... en sachant que ce sera encore pire que ce que l'on peut imaginer.



Le vent arrête le nucléaire

Non, il ne s'agit pas des éoliennes qui peuvent remplacer les réacteurs nucléaires, mais des tempêtes. Le 12 janvier 2017, la tempête qui a traversé le nord de la France (vents à 145 km/h) a fait se toucher deux câbles d'une ligne de très haute tension en Normandie, provoquant un court-circuit. Ce dernier a provoqué une surtension au niveau de la centrale nucléaire de Paluel (en Seine-Maritime) où le réacteur n°1 s'est mis automatiquement à l'arrêt. Avec le dérèglement climatique, de telles tempêtes sont appelées à devenir plus fréquentes. Il va falloir revoir les normes concernant nos lignes électriques.

Après Areva, Toshiba plonge à son tour

Il n'y a pas que l'industrie nucléaire française qui soit au bord de la faillite. Le 24 janvier 2017, la multinationale Toshiba a annoncé une perte de 13 milliards de dollars pour sa branche nucléaire. En 2006, Toshiba avait racheté pour 5,4 milliards de dollars la firme américaine Westinghouse, misant sur une relance de la filière nucléaire... mais l'accident de Fukushima a plombé définitivement le secteur, tout comme les difficultés que l'on commence à percevoir pour le démantèlement des réacteurs en fin de vie.

» Allemagne

Sortie du nucléaire en 2150 ?

Si la dernière centrale nucléaire doit fermer au plus tard en 2022 en Allemagne, le pays n'en aura pas pour autant fini avec le nucléaire : il faudra résoudre l'épineuse question du stockage des déchets radioactifs. Le premier site d'enfouissement d'Asse, dans d'anciennes mines de sel, s'est avéré non étanche et maintenant que l'eau a corrodé les fûts radioactifs, il faut les ressortir. Le site de Gorleben contre lequel la mobilisation a été énorme dans le pays, a été abandonné en 2013 car il présente la même configuration qu'Asse. D'ici 2030, des sites provisoires de stockage vont être mis en place dans l'enceinte de quatre centrales nucléaires arrêtées. Ceci permettra notamment d'assurer le retour des déchets actuellement stockés à La Hague (France) et Sellafield (Grande-Bretagne). Puis un site devra être aménagé en sous-sol d'ici 2050. Les transferts vers ce site se succéderont ensuite pour ne s'achever que vers 2150, lorsque le démantèlement des réacteurs aura été réalisé. Après cette date, si les compagnies d'électricité ont réussi à financer l'ensemble des opérations, ce qui n'est pas encore assuré, il n'y aura plus qu'à surveiller le stockage pendant quelques milliers d'années.

EPR, Fessenheim, Paluel : les grandes magouilles

Nous l'avions indiqué dans notre numéro de décembre : l'autorisation de construction de l'EPR à Flamanville (Manche) se termine en avril 2017. En principe, si le réacteur ne fonctionne pas à cette date (et il ne fonctionnera pas), toutes les autorisations administratives doivent être reprises à zéro.

De fait, cela obligerait à intégrer les mesures prises depuis le lancement du chantier et notamment les nouvelles règles mises en place après l'accident de Tchernobyl (ce serait bien utile dans la mesure où l'EPR est, comme les réacteurs de Fukushima, construit en bord de mer, après avoir creusé des falaises). De fait cela rend la fin du chantier quasiment impossible.

Alors EDF a trouvé comment faire pression sur le gouvernement : le 24 janvier 2017, son conseil d'administration a accepté le principe de la fermeture de la centrale de Fessenheim... contre la promesse d'un décret prolongeant le délai pour finir le chantier de l'EPR jusqu'à 2020.

EDF a aussi mis comme condition d'obtenir une dérogation pour le réacteur n°2 de la centrale de Paluel. Pourquoi cette deuxième condition ? Parce que la loi française prévoit que si un réacteur reste à l'arrêt plus de deux ans, il perd ses autorisations administratives et doit également reprendre toute les enquêtes publiques. Or, suite à la chute d'un générateur de vapeur de 450 tonnes qui a "écrasé" des pièces maitresses du réacteur le 31 mars 2016, il n'est pas sûr que ce délai de deux ans soit tenable.

On se rappellera que dans les années 1980, suite à un arrêt de plus de deux ans, le surgénérateur Superphénix construit à Creys-Malville (Isère) avait dû refaire ses procédures administratives pour pouvoir redémarrer. L'occasion d'une longue bataille juridique.

Enfin pour mémoire, le projet de réacteur nucléaire au Carnet, en aval de Nantes (Loire-Atlantique) a été abandonné le 17 septembre 1997 après le dépassement du délai de construction. Depuis le site, qui appartient toujours à EDF, sert de zone de test pour les éoliennes industrielles.

Donc, politiquement, il est possible de décider d'arrêter les frais... Mais pour le moment, aucun-e candidat-e, à l'exception de Yannick Jadot (EELV) et Philippe Poutou (NPA) ne se prononce pour arrêter ces réacteurs.

» Bure

Comment l'Andra manipule les élus

Le Bois Lejuc est une forêt située sur la commune de Mandres-en-Barrois (Meuse). Cette forêt est convoitée par l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) pour y installer des cheminées d'aération des galeries de Cigéo, le possible centre d'enfouissement des déchets, dont l'entrée se situe sur la commune voisine de Bure. L'Andra propose alors à la commune un échange entre cette forêt et une autre située sur la commune de Bonnet (commune où les élu-es se sont opposés à ces cheminées). Les élu-es de Mandres-en-Barrois organisent alors une consultation de la population : 50 habitants sur 86 se prononcent contre la cession de la forêt. Qu'à cela ne tienne, le 2 juillet 2015, après plusieurs réunions à huis clos, le conseil municipal se réunit... à 6 heures du matin, sous la surveillance de vigiles de l'Andra. "Librement", les élu-es acceptent l'échange en votant à bulletin secret : 7 pour, 4 contre. Le 21 août 2015, 31 habitants de la commune déposent un recours gracieux



L'Andra essaie de s'installer en force avant le jugement, mais les essais de travaux sont régulièrement bloqués par les opposant-es.

contestant la légalité de la décision. Faute de réponse, 4 d'entre eux ont déposé un recours devant le tribunal administratif le 21 décembre 2015. Le rapporteur public a demandé l'annulation de la délibération notamment parce que plusieurs élu-es sont en conflit d'intérêt (des membres de leurs familles travaillent pour l'Andra). Le 31 janvier 2017, le tribunal a annoncé un jugement pour le 28 février 2017.



Société

» Alpes Maritimes

L'aide aux réfugié-es entre légalité et légitimité

♦ **Pierre-Alain Mannoni relaxé.** Pierre-Alain Mannoni, qui habite dans la montagne, au nord de Nice, a été arrêté le 17 octobre 2016 alors qu'il transportait trois Erythréennes dans sa voiture. Il est alors mis en garde à vue pendant 36 heures. Il a été poursuivi au tribunal pour "aide au séjour d'étrangers en situation irrégulière". Le procureur avait demandé six mois de prison avec sursis. Le 6 janvier 2017, le tribunal a relaxé l'enseignant-chercheur estimant que venir en aide à des personnes en difficulté n'est pas condamnable. Il devrait maintenant pouvoir récupérer son véhicule. Quant aux trois réfugiées, personne ne sait ce qu'elles sont devenues.

♦ **Cédric Herrou, personnalité de l'année.** En décembre 2016, le quotidien *Nice-Matin* a demandé à ses lecteurs et lectrices de voter pour la personnalité de l'année dans le département. C'est Cédric Herrou, 37 ans, agriculteur de la vallée de la

Roya, actuellement traduit en justice pour avoir aidé des réfugiés à entrer en France, qui est arrivé en tête avec 55 % des voix, devançant le président du club de foot de Nice. Réaction de l'intéressé dans le quotidien : "Je ne suis pas vraiment étonné de ce vote. Il montre que le problème migratoire est une lutte partagée par des milliers de personnes. Les citoyens sont favorables à l'ouverture d'un centre d'accueil pour migrants dans le département et ce n'est pas la volonté d'une poignée de militants d'extrême gauche".

♦ **Interpellations violentes.** Le 19 janvier 2017, Cédric Herrou était de nouveau interpellé avec trois Erythréens près de la commune de Sospel et était soupçonné de les avoir aidés à éviter un contrôle, ce dont il s'est défendu. Il a été placé en garde-à-vue et son domicile a été perquisitionné en pleine nuit. Sa mère Jackie Herrou témoigne : "Perquisition très violente, journaliste jeté à terre, infirmière présente pour dispenser des soins bousculée et violentée verbalement, Morgan le frère de Cédric a été menotté et embarqué ainsi que Lucille une bénévoles. Vingt gardes mobiles casqués, armés jusqu'aux dents et menaçants".

♦ **Journaliste interpellée.** Dans la nuit du 19 au 20 janvier 2017, Lisa Gachino, membre de la rédaction de *L'âge de faire*, a été placée en garde-à-vue durant 10 heures pour "aide aux migrants", alors qu'elle réalisait un reportage dans la vallée de la Roya auprès d'adolescents érythréens.



Cédric Herrou.

Les riches détruisent la planète

À la veille du sommet de Davos qui, en Suisse, réunit chaque début d'année, les puissants de ce monde, l'organisation de solidarité internationale *Oxfam* a publié son rapport annuel sur la concentration des richesses.

Aujourd'hui, les 8 personnes les plus riches possèdent autant que les 3,6 milliards de personnes les plus pauvres

de la planète. Et ces inégalités ne sont pas que mondiales : en France, les 21 personnes les plus riches détiennent autant que les 40 % les plus pauvres. Entre 1988 et 2011, les 10 % les plus riches ont vu leurs revenus augmenter de 30 %.

Au niveau mondial, le 1 % le plus riche détient autant que les 99 % restants. Concrètement, alors que nous consommons actuellement 1,6 planète, cela signifie qu'en supprimant l'essentiel de la consommation de ce 1 % le plus riche (70 millions de personnes quand même !), on peut diviser par deux l'empreinte écologique de l'humanité sur terre. De quoi revenir à un niveau de consommation viable.

Évidemment ce 1 % le plus riche continuera à détourner l'attention en essayant de nous faire croire que le problème est d'abord que nous sommes trop nombreux sur la planète.

Oxfam France, 104, rue Oberkampf, 75011 Paris, tél : 01 56 98 24 46, www.oxfamfrance.org



Lanceurs d'alertes : pas de cadeau sous le Sapin 2

Votée le 8 novembre 2016, la loi Sapin 2 destinée à avancer vers "une République exemplaire" au plan de la transparence et de l'anti-corruption, comporte des dispositions relatives aux lanceurs d'alertes. Mais, comme le craignaient les ONG impliquées sur le sujet, la définition du lanceur d'alerte est très restrictive, elle exclut les personnes morales comme les syndicats ou les associations. Elle oblige le lanceur à s'exposer (pas de possibilité d'anonymat) et lui interdit de rendre l'alerte publique avant d'avoir respecté plusieurs étapes, dont celle consistant à informer sa hiérarchie ! La notion de menace est supprimée, il faut attendre que le préjudice soit avéré pour alerter ! L'aide financière ne sera pas automatique et, s'agissant des alertes sanitaires et environnementales, elles sont sabordées par la suppression de dispositions contenues dans la loi Blandin de 2013 (sur l'indépendance de l'expertise en matière de santé et d'environnement). Ces aberrations, et d'autres encore, vident le texte de tout sens.

Vendredi 13 chez McDo Nord de Paris

Le vendredi 13 janvier 2017, six McDo du Nord de Paris ont été pacifiquement occupés lors d'une opération McJackpot. Elle était conduite par les salarié-es CGT, avec l'appui du ReAct (Réseau pour l'action collective transnationale)

qui lutte aux côtés des salarié-es subissant les abus des multinationales (voir *Silence* n° 446 de juin 2016) et la participation d'une centaine d'étudiant-es et militant-es contre les emplois précaires et l'évasion fiscale. D'une part le personnel est malmené par des conditions de travail encore aggravées par l'installation dans les restaurants de bornes automatiques de commande, par le smic horaire sur des temps partiels imposés et par des horaires hyper flexibles. D'autre part la multinationale pratique l'évasion fiscale, ayant délocalisé ses activités financières d'abord au Luxembourg puis à Londres. Une expertise financière citée par l'eurodéputée Eva Joly (avocate du Comité d'entreprise et ayant déposé une plainte pour « blanchiment de fraude fiscale en bande organisée ») évalue la somme volée aux impôts à environ 75 millions d'euros par an. Cerise sur cet indigeste gâteau, McDo reçoit des aides fiscales pour création d'emplois alors que son turnover avoisine les 60%.



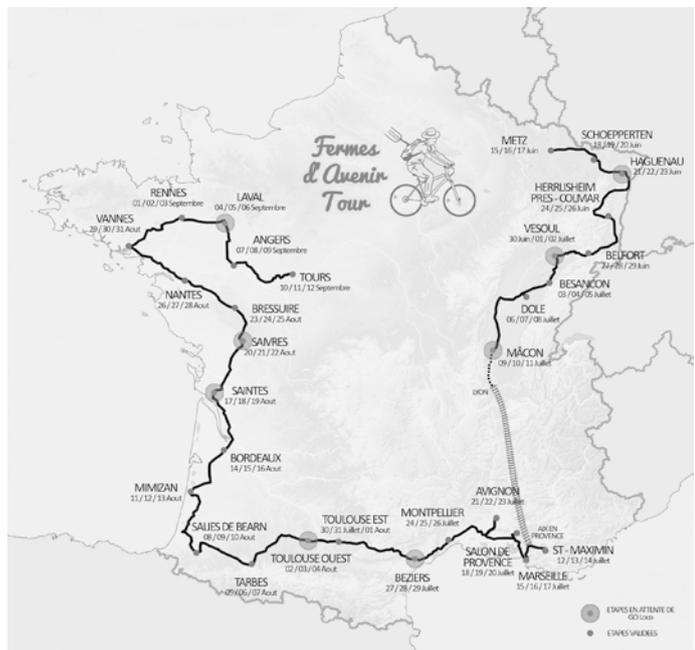


Agri-bio

20 % de bio dans les cantines : refus constitutionnel

Après une lutte parlementaire acharnée, la décision avait enfin été adoptée par l'Assemblée nationale, le 22 décembre 2016, d'imposer un seuil de 40% de produits locaux et de saison, et 20% d'aliments issus de l'agriculture biologique ou en conversion (contre 4% aujourd'hui) en restauration collective publique, à compter du 1er janvier 2020. Suite à un recours du groupe Les Républicains, le Conseil constitutionnel s'est prononcé le 26 janvier 2017 : il estime que l'article 192 de la loi Egalité et Citoyenneté doit être retiré de la loi car il n'aurait pas de liens directs avec le sens de la loi. Ainsi, pour le Conseil constitutionnel, permettre à tout le monde d'avoir accès à une alimentation saine et de qualité n'est pas en lien avec la notion d'égalité et de citoyenneté ? Assurer des débouchés stables pour les paysan-nes menacé-es de disparition, faute de revenus équitables, ne ferait pas partie d'une mesure égalitaire ? Difficile de comprendre cette décision !

Tour de France des Fermes d'avenir



Durant l'été 2017, un tour de France des fermes en agroécologie est organisé. Départ à Metz le 15 juin, direction l'Alsace puis la Franche-Comté, la Bourgogne, Lyon, train jusqu'à Aix-en-Provence, puis Marseille, Montpellier, Béziers, Toulouse, Tarbes, Salies-de-Béarn, remontée le long de l'océan jusqu'à Vannes, puis Rennes, Laval, Angers et arrivée à Tours le 10 septembre. Trois jours pour chaque étape avec conférences, concerts, soirées à thèmes, formations et visites de fermes à portée de pédales. Le projet se prépare en prenant contact avec *Fermes d'avenir*, 25, rue de la Bourdaisière, 37270 Montlouis-sur-Loire, tél : 02 47 45 16 31, <https://fermesdavenir.org>

agenda

LYON : PRIMEVÈRE

3 au 5 mars

A Eurexpo, boulevard de l'Europe, 69680 Chassieu. Vendredi 14h-22h, samedi 10h-20h, dimanche 10h-19h. Environ 500 stands et plus d'une centaine de conférences parmi lesquelles :

- **Vendredi 3 mars.** Les jardins de Cocagne (15h15), Construire autrement (15h30), Aluminium et vaccins (15h30), Entreprises collectives et transition énergétique (15h30), Nouveaux OGM ou semences paysannes (16h), Gaz de schiste de l'Albanie à la France (17h30), L'humanité survivra-t-elle à la médecine ? (18h), Les monnaies citoyennes (19h), Refaire le monde... du travail (19h15), Pour une éducation non-violente (19h30), Pour une convergence des consciences (20h).
- **Samedi 4 mars.** Médias et Moyen-Orient (12h), Désobéir aux grands projets inutiles (12h), Alternatives et résistances (12h), Quand les citoyen-nes prennent le pouvoir (12h15), Technosciences et démocratie (14h), IVG 40 ans après (14h), Quel avenir pour l'agriculture bio ? (14h15), Souffrance au travail (14h15), "Cerveau augmenté, homme diminué" (16h), Vers une nouvelle société démocratique (16h) Permaculture humaine (18h), Cultivons la participation (18h), "Le progrès m'a tué" (18h15) Migration locale et internationale (18h15), Réglementation de l'eau et assainissement (18h15).
- **Dimanche 5 mars.** Commun village (11h30), L'avenir de l'écologie en politique (12h), Malaise dans l'identité (12h15), Enceinte et végétarienne (13h30), Eau, agriculture et santé (14h), Epargne et pouvoir citoyen (14h), L'urine, de l'or liquide au jardin (15h30), Animaux cobayes et victimes humaines (15h30), Radioactivité, maux invisibles (16h), Irritazina et Alternatiba (16h30, film et débat animé par Silence)

Programme complet : Primevère, 9, rue Dumenge, 69317 Lyon cedex 04, tél : 04 74 72 89 90, salonprimevere.org

énergies

RHÔNE-ALPES : FUKUSHIMA, 6 ANS APRÈS LA CATASTROPHE
18 au 22 mars

A l'occasion du sixième anniversaire du début de la catastrophe, projection du film d'animation *Munen* (Remords) qui raconte l'histoire des pompiers volontaires de Namie, une ville située à quelques kilomètres de la centrale de Fukushima Daiichi. Du fait de la radioactivité, les pompiers de Namie ont dû renoncer à leur mission de secours alors qu'ils savaient que des victimes du tremblement de terre et du tsunami attendaient leur aide sous les décombres. De nombreuses personnes victimes de l'accident ont participé à la réalisation du film et certaines seront présentes aux projections.

- **Samedi 18 mars, à 14h30, à Lyon,**

bibliothèque du 1^{er} arrondissement de Lyon, 7, rue Saint-Polycarpe

- **Mardi 21 mars à 20h, à Valence,** Cinéma Le Navire, 9, boulevard d'Alsace
- **Mercredi 22 mars à 18h30, à Grenoble,** bibliothèque Centre Ville, 10, rue de la République

Nos voisins lointains 3.11, tél : 06 62 20 86 55, voisins311@gmail.com

LYON : CINÉ-CLUB CITOYEN AUTOUR DE FUKUSHIMA
24 et 31 mars à l'Aquarium, 10, rue Dumont, Lyon 4^e, **co-organisé par Silence**

- **Vendredi 24 mars à 20h15,** film *Les voies silencieuses* de Chiho Sato et Lucas Rue sur une famille qui fait le choix de rester à Fukushima-City malgré la radioactivité (voir entretien en page nucléaire du numéro de février 2017)
- **Vendredi 31 mars à 20h15,** film *Les indignés de Tokyo* d'Okuma Eiji. Entretien avec des personnes qui sont devenues

progressivement des militant-es antinucléaires. Suivi d'un débat avec Kurumi Sugita, président de l'association Nos voisins lointains.

Entrée à prix libre. Inscriptions obligatoires au tél : 04 26 63 28 99 ou 09 81 96 94 29, ou ar coumiel.monique.douillet@sfr.fr ou aquarium.association@gmail.com

GRENOBLE : KAMISHIBAI, DE HIROSHIMA À FUKUSHIMA

23 mars

Le Kamishibai est un petit théâtre ambulant accompagné d'un narrateur qui raconte des histoires en faisant défiler des dessins au fil de l'histoire. Cette pratique fut adoptée par des survivant-es de la bombe atomique de Hiroshima. L'équipe de conteu-ses de Hiroshima s'est mobilisée pour aider des victimes de Fukushima à former une équipe de Kamishibai et transmettre leurs vécus. La délégation japonaise va faire une démonstration, et lancera un appel à former une équipe de Kamishibai en France afin de faire savoir aux Français-es ce qui se déroule au Japon depuis l'accident de Fukushima.

Organisé par Nos Voisins Lointains 3.11 et Sortir du Nucléaire 38. À 14h à la Maison des associations de Grenoble, 6 rue Berthe de Boissieux. Tél : 04 76 87 91 90.

environnement

NOTRE-DAME-DES-LANDES : OCCUPATION DE TERRES CONTRE L'AÉROPORT
8^e année de la ZAD. Maisons à occuper, camping et cabanes sur place. Rejoignez les 300 personnes qui occupent les lieux en permanence. Prenez contact avec les occupants avant votre arrivée.

Contact : reclaimthefields.org ou <http://zad.nadir.org>.

ISÈRE : ZAD DE ROYBON
Occupation du bois des Avenières pour

empêcher la réalisation d'un Center Parks. Des dizaines de cabanes vous attendent sur place.

Contact : <http://zadroybon.noblogs.org>, <http://chambarans.unblog.fr>

STRASBOURG/EUROPE : TOUR À VÉLO CONTRE L'ÉCOCIDE

6 mars

Des cyclistes proches du mouvement End ecocide organisent un tour à vélo partant du parlement européen à Strasbourg le 6 mars à 14h pour se poursuivre vers Bruxelles puis l'Europe du Nord. Dans chaque commune, proposition sera faite au maire de signer la charte des droits de la nature.

Pour plus d'informations pour les internautes écrire à clemcide@laposte.net.

femmes, hommes, etc.

PARIS : LE BOUTON DE ROSE
Jusqu'à fin mars

Dans cette "conférence clitoridienne", Sophie Accaoui met sur le devant de la scène le clitoris, ce grand inconnu. Grand par ses 12 centimètres (révélés au monde en 1998 seulement), inconnu par le manque criant d'études à son sujet. Seule en scène, la comédienne présente son spectacle les lundi, mardi et mercredi soir à 19h30.

Au théâtre Mélo d'Amélie, 4, rue Marie Stuart, 75002 Paris, M^e Etienne Marcel, tél : 01 40 26 11 11, lemelodamelie.com.

PARTOUT : GRÈVE DES FEMMES

8 mars

Journée internationale pour les droits des femmes, le 8 mars est une journée de luttes pour l'égalité. Un collectif (composé de la CGT, la FSU, Osez le féminisme, le Planning Familial, l'UNEF, les Effronté-es...) appelle les femmes à se mettre en grève ce jour là pour revendiquer l'égalité sociale, salariale, etc.

CHAMBÉRY : VÉLOSONS 2017

24 au 26 mars

Au centre de congrès Le Manège, 331, rue de la République. Objectif : réunir les passionnés et les novices du voyage à vélo, pour des projections de films, des débats, des ateliers, des démonstrations... sur tous les types de voyages, du tour du lac au tour du monde.

Roue libre, 58, rue Fodéré, 73000 Chambéry, tél : 09 84 45 43 15, rouelibre.net

fêtes, foires, salons

VAL-D'OISE : SALON DU VIN BIO

4 mars

De 10h30 à 19 h, les Amis de la Confédération paysanne et les Papiers de Beau-champ organisent un salon du vin bio, salle Anatole France, à Beauchamp (95). Vins bio, naturels, produits en biodynamie... Expo sur les moyens de lutte contre les parasites et les maladies, tables-rondes sur les sulfites, vigne et élevage, conversion en bio, vigne et changement climatique...

MACON : JOURNÉE BIODIVERSITÉ

5 mars, de 10h à 18h

Au boulodrome de Charnay-lès-Macon. Thème de l'année : les alternatives aux pesticides.

Comité Attac-Macon, macon@attac.org

RHÔNE : FOIRE AU MIEL ET AUX PRODUITS BIOLOGIQUES

18 mars de 14h à 20h et dimanche 19 mars de 9h à 19h

Salle St Exupéry, à Chazay-d'Azergues. 55 exposants. Tri sélectif des déchets. Entrée gratuite. Buvette et repas bio. 9 conférences et animations gratuites pour enfants et adultes.

www.alterninfo.org - Tél : 04 78 43 02 19

MÉDITERRANÉE : FORMATIONS À LA NON-VIOLENCE

L'Institut de formation du Mouvement pour une alternative non-violente, IF-MAN-Méditerranée, propose différentes formations :

- **Susciter la motivation**, 4 et 5 mars à Château-Arnoux (Alpes-de-Haute-Provence)
- **Réguler le stress par la relation**, 25 et 26 mars à Meyrargues (Bouches-du-Rhône)
- **Professionnels et parents pour l'éducation**, 9 et 10 mai à Meyrargues (Bouches-du-Rhône)
- **Théâtre-forum et approches pédagogiques dynamiques**, 19 au 21 avril et 23 au 25 octobre à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

IFMAN Méditerranée, 4, avenue de Saint-Bonnet, 04350 Maljaj, ifman.med@no-log.org, tél : 04 86 89 22 86

paix

YONNE :

FORMATION À LA DÉSŒBÉISSANCE CIVILE

4-5 mars

Pour se former à l'action non-violente et à la désobéissance civile. À Tonnerre.

Inscriptions : dest.vent@wanadoo.fr, tél : 06 05 12 64 01.

ROUEN : COMMENT RESTER SEREIN FACE À L'AGRESSION ?

4-5 mars

Formation fondée sur les principes de l'action non-violente : respect de la personne, affirmation de soi, créativité, recherche de nouveaux équilibres. Travailler et lâcher son énergie vitale pour une action déterminée. Oser prendre position : ancrage et stabilité. Se protéger et prendre de la distance : stratégie. Agir quand la limite est dépassée : techniques de défense personnelle. Avec Jean-Luc Sauge, membre de l'Pacari-Les chercheurs de paix. Samedi 4 : 10h-17h, dimanche 5 : 10h-17h.

A la Maison des Associations et des solidarités de Rouen, 22 bis, rue Dumont d'Urville, 76000 Rouen. Réservation : johann.lachevre@ifman.fr.

ÎLE-DE-FRANCE :

LA NON-VIOLENCE EST-ELLE EFFICACE ?

23 mars

Colloque organisé à l'IUT de Saint-Denis abordant à la fois les principes de la non-violence, pourquoi la résistance civile marche, et ses applications pratiques (gestion des conflits dans les services publics, prévention des violences dans le travail, régulation non-violente des conflits) avec deux tables-rondes.

Organisé par l'AFC-Umani, le MAN et l'IRNC. Institut de recherche sur la résolution non-violente des conflits. Inscription obligatoire à melanie.david@univ-paris13.fr

société, politique

GRENOBLE : VILLES EN TRANSITION

9 au 12 mars

La ville de Grenoble a invité de nombreuses autres villes à venir présenter leurs initiatives en faveur d'une "ville durable" : Essen (Allemagne) qui développe renouvelables et pistes cyclables. Pontevedra (Espagne) où 70 % des déplacements sont effectués à pied et où le trafic automobile a baissé de 90 %. Villeray (quartier de Montréal), son agriculture urbaine et son habitat écologique. Guadalajara (Mexique) avec son budget participatif et sa mobilité douce. Sfax (Tunisie) avec budget participatif, jardins partagés, mobilité douce. Totnes (Angleterre), où est né le mouvement des villes en transition. Cascais (Portugal) et son budget participatif. Vancouver (Canada), où la moitié des trajets se font à vélo ou à pied. Oxford (Angleterre) avec son accueil des migrants-es, sa démocratie participative ouverte aux 16-18 ans. Suzhou (Chine) avec son programme de réduction des déchets. Quito (Equateur) et sa politique du "bien vivre". La région wallonne (Belgique) et son refus du TAFTA. Ouagadougou (Burkina Faso), l'égalité des sexes et la lutte contre les discriminations...

Programme complet : <http://villesentransition.grenoble.fr/>

MEURTHE-ET-MOSELLE : FESTIVAL PRINTEMPS DE LA PALESTINE

18 mars-1^{er} avril

Spectacles, expositions, concerts, débats, films, repas. Pour faire connaître la culture palestinienne, l'histoire et la réalité d'un peuple à travers les formes d'expression les plus diverses : cinéma, théâtre, musique, expositions, graffs, conférences, cirque, gastronomie et rencontres. Organisé par un collectif de 10 associations dont l'AFPS, le CCFD, le MAN, l'UJFP... A Nancy, Tomblaine, Vandœuvre et Villers. Programme complet sur : <http://printempspalestine.e-monsite.com>.

LYON : HENRY D. THOREAU : AUX ORIGINES DE LA DÉCROISSANCE ?

25 mars

Rencontre avec Michel Granger et Pierre Thiesset à l'occasion de la parution des livres *Pensées sauvages*, de Thoreau (éd. Le mot et le reste) et *Aux origines de la décroissance : cinquante penseurs* (éd. L'Echappée).

A 15h à la librairie Terre des livres, 86, rue de Marseille, Lyon 7^e, tél : 09 505 884 22, www.terredeslivres.fr.

AGROFORESTERIE

L'association française d'agroforesterie propose des formations tout au long de l'année :

- 9 et 10 mars à Pont-de-Barret (Drôme) : Réussir sa transition vers un système en semis sous couvert végétal (SCV) en grande culture et élevage" avec l'Association Drômoise d'Agroforesterie.
- 10 mars 2017 à Aygues-Vives (Haute-Garonne) : Les techniques de multiplication et initiation à la greffe avec Arbres et Paysages d'Audan.
- 13 et 14 mars 2017 à Auch (Gers) : L'arbre champêtre, un outil pour aménager l'espace agricole et les territoires avec Arbre et Paysage du Gers Association française d'agroforesterie, 93, route de Pessan, 32000 Auch, tél : 06 20 06 23 14, www.agroforesterie.fr

santé

GENÈVE : DIXIÈME ANNÉE POUR L'INDÉPENDANCE DE L'OMS

Tous les jours depuis le 26 avril 2007, vigie devant le siège de l'OMS pour dénoncer sa soumission au lobby nucléaire. La dissimulation et la non-assistance sont des crimes. Le collectif assure votre hébergement. Prendre contact avant pour annoncer votre venue.

Pour participer : Paul Roullaud, tél : 02 40 87 60 47, paul.roullaud@independentwho.org, www.independentwho.org

silence

LYON : EXPÉDITION DE SILENCE

Jeu 16 et vendredi 17 mars

Dans nos locaux. Jeudi à partir de 15h, repas bio et végétarien offert à 20h30. Vendredi matin à partir de 9h30.

SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT :

CHANGER LE MONDE SANS PRENDRE LE POUVOIR ?

Le Groupement d'Associations Porteuses de Projets en Environnement ou GRAPPE organise pour la 14^e année la semaine de l'environnement de fin février à début avril dans neuf villes de France : Avignon, Clermont-Ferrand, Pau, Lille, Limoges, Rennes, Montpellier, Strasbourg et Toulouse. Le thème de l'année est "Changer le monde sans prendre le pouvoir ?".

Réseau Grappe, tél : 06 76 69 64 86, contact@reseaugrappe.org, www.reseaugrappe.org

Annonces

» Vivre ensemble

■ **Lyon.** Minouche écolo, en bio à l'ENS de Lyon, cherche chambre chez jeune-s vieille-s avec pote âgé (ça serait génial) et (place pour) un piano. Écrire à fish.seaweed@yahoo.fr qui transmettra.

■ **Moselle.** Cherchons à être rejoints par d'autres pour éco-réhabiliter notre grande propriété (3 bâtiments / 5 à 6 logements) isolée dans la nature... village à 300 m, Metz à 16 km. *Esprit Silence / éco-hameau / partage.* Tél : 03 87 64 10 28.

» Agir ensemble

■ **Rhône.** Futur bar restaurant en SCOP à Oullins recherche un-e 4^e associ-e, dynamique et motivé-e pour le travail collectif avec un profil cuisinier-ère. Le projet s'oriente vers une cuisine de saison avec des produits issus de l'agriculture biologique et paysanne en circuit court. *Nathalie : 06 52 46 63 11, Nicolas : 04 72 67 95 06, sixpiedsurlterre@riseup.net*

■ **Pierre sèche.** Maçon et formateur spécialisé en pierre sèche (construction de murs de soutènement sans mortier), 8 ans d'expérience, recherche des chantiers. Je peux également former un groupe de personnes à la pierre sèche sur votre site. Rémunération en nature ou en argent, à négocier suivant vos moyens et la vocation (agricole ou paysagère, collective ou privée...) de votre projet. *Lucas florin, Les Edelweiss 43, 26190 Saint-Jean-en-Royans, tél : 09 86 18 66 61, route67@no-log.org*

■ **Boulangerie.** De formation boulangère, je cherche un artisan boulanger traditionnel avec four à bois, dans petite structure, en vue d'une formation à la chauffe et au four à bois ainsi qu'à la panification bio. *Premier contact : 07 86 13 18 46.*

■ **Auvergne.** Ferme collective en activité (élevage de vaches, boulangerie, verger, potager,

atelier mécanique...) cherche des éleveurs ou des éleveuses pour continuer une activité de vaches allaitantes ou pour créer une activité, soit de vaches laitières, soit de brebis laitières ou allaitantes avec de la transformation, de la vente directe et de l'autosommation. La ferme dispose de terrains, bâtiments, matériel agricole et d'un réseau de vente. Le fonctionnement collectif est basé sur l'autogestion. *Contactez-nous par mail : fermecollectiveambert@laposte.net*

» Entraide

■ **Vélo électrique.** La Ferme Allant Vers, polyculture, label Nature-et-Progress. Vente directe de fromages de chèvre, miel, crème de marrons, jus de fruits, confiture, sirop... Notre projet : acheter un vélo à assistance électrique avec une remorque sur mesure qui servira de stand pour les marchés et pour livrer une AMAP. Les 2 marchés

hebdomadaires sont à 20 et 30 km de la ferme. Nous ne voulons plus utiliser la voiture pour ces déplacements ni pour les déplacements personnels quotidiens. Etant en zone montagneuse l'assistance électrique est nécessaire, même si elle soulève des questions. Un financement participatif a été mis en place pour nous aider à faire vivre ce projet. Merci pour votre soutien. <https://www.zeste.coop/fr/decouvrez-les-projets/detail/un-velo-pour-aller-vers>

Pour celles et ceux qui n'ont ni internet ni carte bleue voici nos contacts réels : *Lara & Nicolas, La ferme Allant vers ... Le Bénéfice, 43380 Saint-Austremoine, tél : 04 71 74 89 28.*

» Donne

■ Donne à qui viendra les chercher collection de revues *Les Réalités de l'écologie* et *Combat Nature*, ou envoi contre frais de port. Tél : 04 92 35 51 70.

Gratuites : Les annonces de Silence sont gratuites pour les abonnés (le premier abonnement est à 20 € pour six mois). Elles sont également gratuites pour les offres d'emplois. Pour passer une annonce, joindre le bandeau d'expédition qui entoure la revue ou joindre un chèque correspondant à un abonnement. **Taille des annonces :** Nous vous demandons de faire le plus concis possible. Au delà de 500 signes, nous nous réservons le droit de faire des coupes. **Délais :** Les dates de clôture sont indiquées page 46. Prévoir environ deux mois entre l'envoi d'une annonce et sa publication. **Adresse réelle :** Nous vous demandons d'indiquer au minimum une adresse postale et/ou un numéro de téléphone fixe. **Domiciliées :** Silence accepte les annonces domiciliées à la revue contre une participation de 5 € en chèque. Pour répondre à une telle annonce, mettre votre réponse dans une enveloppe. Écrire sur cette enveloppe au crayon les références de l'annonce, puis mettre cette enveloppe dans une autre et envoyer le tout à la revue. **Sélection :** Silence se réserve le droit de ne pas publier les annonces qui lui déplaisent.



La Maison écologique

Bilan positif à l'écoquartier d'Hédé-Bazouges

La commune d'Hédé-Bazouges, au nord de Rennes, a mis en place l'écoquartier "Les Courtils" en 2005 : 32 logements : 10 logements locatifs sociaux et 22 maisons individuelles.

L'ÉQUIPE D'ARCHITECTES BERNARD MENGUY et Georges Le Garzic a choisi de favoriser de larges espaces et cheminements piétonniers, un système de récupération des eaux de pluie et d'arrosage naturel des parcelles, une orientation bioclimatique des parcelles, des haies d'essences locales (interdiction de planter des arbres exotiques comme les thuyas) avec des clôtures obligatoirement transparentes (grillage à mouton). Le PVC (plastique) est interdit dans les habitations. Chaque logement dispose de panneaux solaires thermiques. C'est alors le premier écoquartier labellisé en Bretagne.

ÉCONOMIES D'EAU, D'ÉNERGIE, DE DÉCHETS

Dix ans après, l'État a lancé une étude pour vérifier le bon fonctionnement de l'écoquartier. Les résultats sont appréciables : les maisons individuelles consomment en moyenne 60 % d'énergie en moins que la moyenne et les logements collectifs 40 %. Les habitants soulignent le confort obtenu grâce au choix de l'isolation.

Le lotissement comprend une cuve de récupération des eaux de pluie de 7000 litres. Résultat : la consommation d'eau potable (16,9 m³ par habitant et par an) est presque de moitié inférieure à celle du département. Les eaux de pluie servent aux toilettes, aux lave-linges et à l'arrosage des jardins.

Les déchets ont été pesés pendant un mois : le constat est que l'écoquartier en produit 5 fois moins que la moyenne locale et 7 fois moins que la moyenne nationale (35 kg par an et par habitant contre 161 kg au niveau local, 250 kg au niveau national).

La collectivité n'en produit aucun dans l'entretien des voiries et des espaces verts : les déchets verts sont broyés sur place et laissés au pied des végétaux. Les éclairages publics ont été limités et les plages horaires de fonctionnement restreintes. Résultat : ils ne consomment que 7,2 kWh par habitant et par an contre 86 kWh en moyenne au niveau national (-90 %).

LES ACTIVITÉS SOCIALES ONT FAVORISÉ LA DÉMARCHÉ ÉCOLOGIQUE

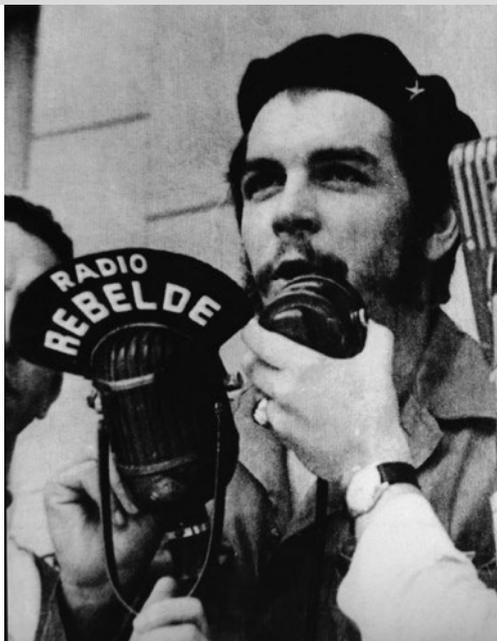
Dès 2003, la mairie a organisé un "forum de l'habitat sain" qui a permis aux premier-es habitant-es de se rencontrer, d'échanger sur leurs projets, de mutualiser certains services et de s'entraider pendant les travaux.

Une cour commune pour quatre logements, espace de jeu pour les enfants, a favorisé les échanges entre voisin-es.

14 des 15 foyers étudiés sont impliqués dans une association locale et ils ont contribué à la mise en place d'un bar associatif et d'un marché bio. La revue "La Maison écologique" a eu ses locaux dans le lotissement pendant plusieurs années.



• www.bruded.org



▲ A Cuba, en 1959, le Che anime une radio clandestine.



▲ Radio-Caroline émettait depuis la mer du Nord à partir de 1964.

Radio : des armées aux révolutions

Au printemps 2017, nous fêtons les 40 ans de l'émergence des radios libres alors dites "pirates". De cette révolution hertzienne sont nées la plupart des radios associatives que nous connaissons aujourd'hui.

A PRÈS LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE, un monopole d'Etat sur la radiodiffusion exposait les contrevenant-es à des peines de prison et des amendes. Pourtant ces menaces n'intimidèrent pas les centaines de groupes qui, quelquefois pour des émissions uniques, se procuraient un émetteur et diffusaient des émissions militantes ou culturelles.

PREMIÈRES ÉMISSIONS

L'avènement de la radio sans fil qui succède à la télégraphie se situe au début du 20^e siècle en Europe. À ses débuts, son usage se limite à des communications militaires. La première diffusion de messages à destination d'auditeurs inconnus sera réalisée en 1913 depuis la Belgique. Un an après est retransmise la première émission culturelle avec la diffusion d'un concert dédié à la reine Élisabeth de Belgique. Avec le déclenchement de la Première Guerre mondiale, l'expérience s'arrête. Il faudra attendre le début des années 1920 pour que la première radio française, avec un programme quotidien, émette depuis le poste de la Tour Eiffel. L'émetteur appartient alors à l'armée de terre qui autorise l'émission de bulletins météo et de concerts.

UNE ARME DE GUERRE

Rapidement, l'État autorise le développement de radios privées et en 1930 il y a en France vingt-cinq

radios, dont onze publiques qui sont autorisées à diffuser de la publicité.

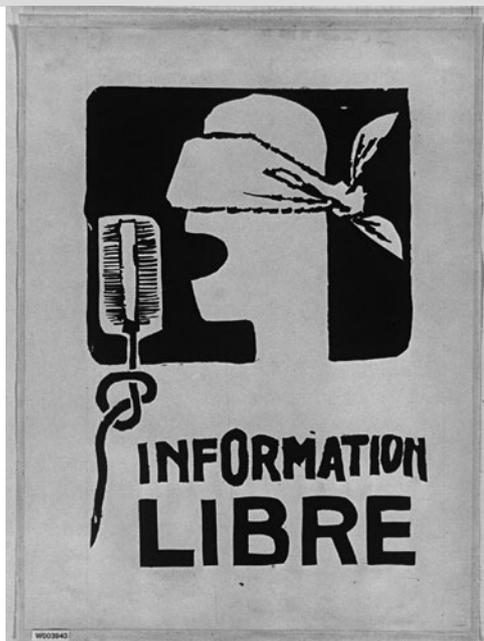
Lorsqu'en 1933 l'État nationalise la plus puissante des radios privées, *Radio Paris*, les anciens propriétaires créent *Radio Luxembourg*, en dehors des frontières françaises. C'est la première des radios dites périphériques, émettant à partir de l'étranger.

Les gouvernements ont compris l'intérêt de la radio en termes de propagande et la guerre qui se profile avec l'Allemagne les incite à contrôler cet outil qui devient une arme de guerre, une arme psychologique.

Ainsi pendant la guerre les Français peuvent écouter *Radio Paris* qui est sous contrôle allemand. Dans la zone dite libre, le gouvernement de Pétain a également sa radio, *Radio nationale*. La seule radio qui reste indépendante n'est pas française, il s'agit de la *BBC* qui propose chaque jour la fameuse émission *Les Français parlent aux Français* qui sera un outil de communication pour la Résistance.

Pour parfaire leur emprise sur les ondes au sud de l'Europe, les Allemands, les Italiens et les Français créent en 1942 *Radio Monte-Carlo*.

Pendant la guerre, les nazis et le gouvernement de Vichy créent ce qui sera appelé des radios noires, une arme psychologique destinée à semer le trouble et le doute dans la population, à démoraliser et discréditer les mouvements de Résistance. Ainsi *Radio Humanité*, soi-disant communiste, et *Les Voix de la Paix*, soi-disant pacifiste, diffusent des messages où se mêlent vérités et mensonges.



▲ Affiche de mai 1968.

FAIRE ENTENDRE LES VOIX DE L'OPPOSITION

Mais la radio n'est pas seulement une arme utilisée par les nazis ou les collabos. En Autriche comme en France, des radios pirates issues de la Résistance utilisent cet outil d'information pour envoyer des appels à la résistance, pour coordonner les groupes et les actions et pour diffuser de la contre-information.

À partir de là, nombreux sont les mouvements d'opposition à se doter de leur propre radio, partout dans le monde.

Une des plus populaires reste *Radio Rebelde* initiée par Fidel Castro et Che Guevarra alors en lutte contre la dictature Battista à Cuba. Le Che a compris l'importance capitale de la radio qui "*explique, enseigne, excite et détermine*". Par la suite, dès 1961, *Radio Habana-Cuba* diffuse vers l'étranger et devient un appui pour les forces révolutionnaires en Amérique latine et en Afrique.

Puis c'est au tour de l'ancienne URSS, dès 1964, de connaître le développement de radios pirates qui dénoncent le système totalitaire communiste. Le mouvement le plus coordonné suit l'invasion de la Tchécoslovaquie en 1968. Des dizaines d'émetteurs émettent dans tout le pays avant de connaître une purge et une violente répression.

Au Portugal en 1974, une radio officielle, *Radio Renaissance*, catholique et soumise au dictateur Salazar, est détournée de sa vocation première par certains de ses animateurs qui diffusent, dans la nuit du 24 au 25 avril, la chanson interdite de José Afonso, *Grândola, Vila Morena*, signal de l'insurrection nommée la Révolution des œillets.

Certains estiment que *Radio Caroline* qui a émis dès 1964 à partir de navires qui circulaient dans les eaux internationales proches des côtes anglaises, est à classer parmi les radios pirates. Certes, elle enfreignait la législation, mais ses buts n'avaient rien de politique si ce n'est la fin du monopole de la BBC. Elles concernaient la



▲ Radio-Ivre émet dans l'ouest parisien à partir de 1979.

diffusion de musique pop et rock qui répondait plus aux attentes de la jeunesse que les émissions vieillottes de la radio nationale.

APRÈS MAI 1968, L'ÉMERGENCE DES RADIOS PIRATES

En France, c'est en 1969, à Lille, que naît celle qui est considérée comme la radio pirate historique, *Radio Campus*. Elle donne la voix aux étudiants et programme autant des émissions culturelles que des débats. Elle est certainement l'inspiration des fondateurs de la revue *Interférences* que nous retrouverons à côté de Brice Lalonde. Ce dernier, le 20 mars 1977, surprend la France entière en présentant en direct à la télévision *Radio Verte Paris*. Ce n'est qu'un magistral coup de bluff, mais il est à l'origine du printemps des radios pirates qui voit naître des centaines d'émetteurs locaux, nombre d'entre eux issus de la mouvance écologiste et antinucléaire.

Ce sera le sujet de l'article qui paraîtra en juin prochain !

Jocelyn Peyret ■

Collecte d'informations sur les radios pirates

Dans le cadre d'une recherche personnelle, je me suis intéressé au mouvement des radios libres et plus spécifiquement aux radios de lutte qui ont émergé à partir de 1976-1977 en France.

Ce travail m'a conduit à rédiger un livre à paraître en mai 2017. Il traite des mouvements écologistes en Alsace et de *Radio Verte Fessenheim*, importante radio pirate française.

Aujourd'hui je continue ce travail de collecte d'informations, de documents (sonores, tracts, articles, affiches, etc.) et de témoignages concernant l'épopée des pirates de 1976 à 1981.

Si vous avez participé à une radio pirate, connaissez quelqu'un-e qui ou si vous avez des documents, merci de me joindre par téléphone 06 20 36 57 17 ou par email joce@no-log.org.

L'épopée alsacienne
du Dreyeckland

1970 – 1981, une décennie
de luttes écologistes

28 €, 416 p., Ed. Do
Bentzinger mai 2017

Précommande sur
<https://www.editeurlivres.com/>



▲ A Béganne (Morbihan) l'association Eoliennes en pays de Vilaine a su convaincre un large public d'investir dans les éoliennes.

Pour ou contre l'éolien... et si c'était plus compliqué que ça ?

Pourquoi des projets de parcs éoliens sèment-ils la discorde dans certaines communes, et pas dans d'autres ? L'association Les vagabonds de l'énergie a enquêté sur trois projets industriels de petite échelle en Auvergne, en Aveyron et en Ile-et-Vilaine, pour mieux comprendre ce qui se joue localement et quel est l'intérêt du "modèle citoyen".

L EST INDÉNIABLE QUE L'ÉNERGIE ÉOLIENNE a un fort potentiel sur le territoire français. Cette énergie renouvelable permet une relocalisation de la production au plus proche du consommateur, fonctionne sans générer de déchets et, malgré son intermittence, doit prendre une part importante du mix électrique.

Cependant, malgré son côté "vert", il ne faut pas faire abstraction des nuisances qu'elle génère : conflits locaux, gêne sonore, visuelle, impact sur l'immobilier, sur le tourisme. Autant de sujets qui animent les débats publics sur la question.

Alors, pour ou contre l'éolien ? Peut-on simplement poser cette question ? Il apparaît, en y regardant de plus près, que les projets de développement éolien sont menés de manière très variée. Pourquoi des projets de parc sèment-ils la discorde dans certaines communes ? N'existe-t-il pas d'initiatives prenant en considération l'impact local en construisant le projet avec les riverains ?

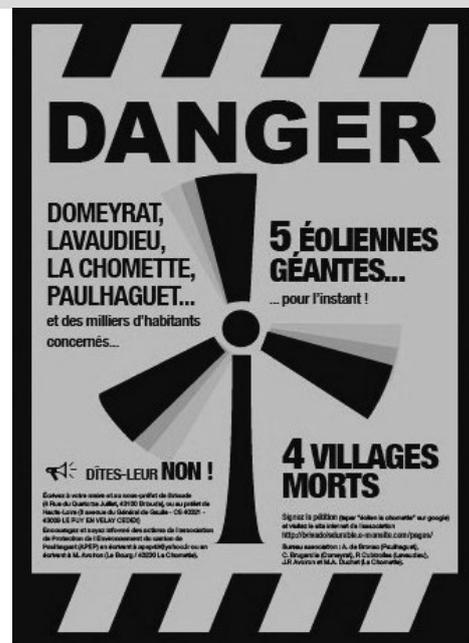
"ON NOUS IMPOSE UN PROJET SOUS COUVERT DE FAIRE DE L'ÉCOLOGIE"

C'est en ciblant les maires de petites communes que bon nombre de promoteurs arrivent à concrétiser des projets de parc sans réelle consultation citoyenne. L'art d'obtenir un accord le plus rapidement possible en usant d'arguments convainquant s'avère une pratique efficace, bien qu'elle ne fonctionne pas à tous les coups.

Le maire de Lavaudieu, petite commune d'Auvergne, ne s'est pas laissé avoir mais l'expérience reste pour lui douloureuse, avec l'amertume d'un sentiment de solitude face au manque d'accompagnement de l'administration française, et l'impression qu'on lui forçait la main : "Ils me faisaient miroiter des intérêts financiers pour la commune", témoigne-t-il. Les promoteurs jouent la carte de la séduction, insistent sur les objectifs du Grenelle de l'environnement. "Ils ne venaient parler qu'au maire, ne cherchaient pas à parler aux autres institutions, et voulaient aller très vite". Dans son village, de grosses tensions sont apparues, mettant l' élu dans une situation difficile.



►► A Lavaudieu (Auvergne), la population s'est divisée sur la question des éoliennes.



Le président de la communauté de communes de l'époque partage ce sentiment sur beaucoup d'initiatives liées aux énergies renouvelables : "On nous impose un projet, sous couvert de faire de l'écologie (...). S'il y avait eu un débat, si on avait pris le temps, peut-être qu'un projet qui ressemble plus à notre territoire aurait vu le jour".

"NOTRE PROJET N'EST PAS PARFAIT"

Certains promoteurs plus consciencieux font des efforts pour intégrer les projets éoliens aux territoires. C'est le cas du parc de Castelnau Peygarol, dans l'Aveyron, où l'installateur a proposé aux propriétaires terriens concernés par le parc, en plus du dédommagement locatif, d'investir dans une des éoliennes, leur permettant ainsi de surveiller le parc et de bénéficier de la rentabilité du projet.

Le suivi du parc a également permis de financer au riverain le plus proche, subissant les plus fortes nuisances, une isolation thermique et acoustique de sa maison. Le promoteur l'admet : "Ce projet n'a pas été parfait". Et malgré une transparence volontaire, l'opposition citoyenne n'a pas été évitée, notamment de la part des habitant-es de la commune voisine, qui n'ont pas pu s'impliquer.

UN PARC ÉOLIEN PAR LES CITOYENS, POUR LES CITOYENS

Existe-t-il simplement des parcs éoliens qui ne soient pas source d'opposition citoyenne ?

Le modèle citoyen, largement répandu en Allemagne, a inspiré la création de l'association Éoliennes en pays de Vilaine. Michel Leclercq, un des instigateurs, insiste sur la complète transparence vis-à-vis des élus et des locaux par la tenue de réunions publiques, de diffusion d'information dans les boîtes aux lettres et dans

les journaux locaux, ce qui a permis que "tout le monde autour du projet connaisse son existence, et puisse y prendre part puisque la porte restait toujours grande ouverte".

Le projet appartient notamment à plus de 800 personnes ayant rassemblé 2,3 millions d'euros, complétés par des CIGALES (1), le mouvement Énergie Partagée (2) et d'autres acteurs locaux. "L'objectif est que cette ressource locale profite au territoire qui en subit l'impact". Parallèlement, ce parc finance un salarié travaillant à sensibiliser les habitant-es à la maîtrise de l'énergie. Le parc citoyen de Béganne n'a généré qu'une très faible opposition, rapidement résorbée par le réglage des machines et une attention bienveillante aux réclamations des riverain-es.

LE MODÈLE CITOYEN A LE VENT EN POUPE

Peu de projets de ce genre ont vu le jour en France pour le moment. Cependant, le parc de Béganne a généré un tel enthousiasme que le modèle citoyen fait son chemin dans les énergies renouvelables, sortant du lot d'un peloton d'installateurs privés plus soucieux de leur porte-monnaie que des nuisances générées par leurs installations. L'association propose d'ailleurs son expertise et son accompagnement dans l'élaboration de nouveaux projets similaires en France.

Clément Bresciani et François Glairot ■

Retrouvez le projet des *Vagabonds de l'énergie* et la vidéo qui accompagne cet article sur :

- www.vagabondsennergie.org.

(1) CIGALES : Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire, <http://cigales.asso.fr>.

(2) Énergie Partagée : outil d'investissement citoyen qui collecte l'épargne pour investir directement au capital de projets de production d'énergie renouvelable. 16-18 quai de Loire, 75019 Paris, tél : 01 80 18 92 21, <https://energie-partagee.org>.



Centrales Villageoises du Val d'Eyrieux

▲ Centrale villageoise sur le toit de l'ancienne mairie d'Ollières-sur-Eyrieux (Ardèche).

Les centrales villageoises, des alternatives à petite échelle

Comment s'approprier les enjeux énergétiques sur un territoire ? Les centrales villageoises, sociétés locales coopératives de production d'énergie photovoltaïque, sont encore peu connues mais tracent une voie intéressante pour un modèle énergétique à échelle plus humaine.

DES SOCIÉTÉS LOCALES DE PRODUCTION d'électricité photovoltaïque voient le jour en Rhône-Alpes suivant un modèle de société coopérative promu initialement par *Rhône-Alpes Énergie Environnement* (RAEE) dans des parcs régionaux sous l'appellation "centrale villageoise". Suivant ce modèle, des habitant-es et des collectivités locales s'associent pour créer une société de type SAS ou SCIC (1). Ils et elles organisent une levée de fonds en communiquant sur la légitimité politique et technique de leur projet et démarchent les particuliers, entreprises et institutions publiques du territoire en vue de constituer un panel de toitures suffisamment bien exposées pour y installer des panneaux solaires. (2)

DES PROJETS D'ÉNERGIE RENOUVELABLE PARTICIPATIFS

Une demi-douzaine de ces centrales villageoises fonctionnent aujourd'hui en région Rhône-Alpes et un nombre à peu près équivalent de projets sont en cours d'élaboration. Ces petits projets (3) font partie de la catégorie des projets d'énergie renouvelable participatifs (4), que l'on trouve essentiellement dans les secteurs de l'éolien et du solaire. L'Ademe a recensé 157 projets dont 36 % en service et les autres en cours de création. Trois régions se détachent : la Bretagne, PACA et Rhône-Alpes.

Ces projets représentent 3 % de la production nationale d'électricité éolienne et 0,7 % de la production d'électricité solaire hors chauffage et production d'eau chaude, soit une part très minoritaire d'une production qui joue un rôle encore limité dans la couverture de besoins en énergie électrique du pays. (5)

S'ils restent marginaux au regard des enjeux énergétiques du pays, ces projets retiennent l'attention des pouvoirs publics pour les effets d'entraînement qu'ils peuvent exercer dans des territoires. Les pouvoirs publics sont en effet attentifs aux dynamiques citoyennes sous-jacentes. La solidité du groupe moteur, une démarche collective d'auto-formation et de montée en compétence au sein de ce groupe, le travail de communication réalisé auprès de la population et des pouvoirs publics sont clairement identifiés par l'Ademe comme des dimensions stratégiques des projets.

DES PROJETS TRÈS CONTRAINTS PAR L'ÉCONOMIE ET LA RÉGLEMENTATION DU MARCHÉ DE L'ÉNERGIE

Ces initiatives sont fortement tributaires de la réglementation et de ses évolutions. Le cas des centrales villageoises illustre bien ces contraintes. Elles doivent trouver la bonne échelle pour assurer la rentabilité des installations en fonction du tarif de rachat

(1) SAS : Société par actions simplifiée. SCIC : Société coopérative d'intérêt collectif.

(2) Le capital de la société est constitué grâce à un appel à souscription auprès des habitant-es et collectivités avec une promesse de rentabilité minimale d'environ 3 % et des baux de location sont signés avec les propriétaires volontaires pour recevoir des installations sur leur toiture moyennant un bail et un prix (modique) de location. Une fois que le parc de toitures est constitué, la centrale villageoise mandate un Bureau d'Études Techniques qui réalise le montage technique et financier et se charge de constituer le dossier de demande de raccordement auprès d'EDF.

(3) Leur puissance cumulée atteint au maximum quelques centaines de kWc (Kilowatt crête).

(4) ENRP, catégorie définie et documentée dans un rapport de l'ADEME.



▲ Centrale villageoise de la salle polyvalente de Mornant (Rhône).

de l'électricité par EDF. Or, ce tarif fixé trimestriellement par la *Commission de Régulation de l'Énergie* diminue fortement et oblige les acteurs à augmenter la taille de leur projet. En 2014, la centrale villageoise des Haies, près de Condrieu (Isère), a été lancée avec huit toitures pour une surface cumulée de 500 m² alors que le tarif de rachat était de 30 centimes le KWc. Fin 2016, le tarif de rachat (6) est descendu à 23,9 centimes pour les installations inférieures à 9 KWc (sous condition d'intégration au bâti) au 4^e trimestre 2016 et devrait continuer à descendre jusqu'à 16 centimes en 2018 selon Thomas Le Bris, de l'association *Coopawatt*. Ainsi, la centrale villageoise du Pays Mornantais (CVPM), dans le Rhône, a déposé fin décembre 2016 sa demande de raccordement pour 27 toitures qui seront équipées de panneaux de 60 m² de manière à bénéficier du tarif d'achat du 4^e trimestre dans le contrat à signer avec ENEDIS (ex ERDF). Un autre projet de centrale villageoise, porté par des habitants des Vallons du Lyonnais (ouest lyonnais), devrait être déposé avant mars 2017 pour bénéficier du tarif de rachat du premier trimestre 2017 qui sera inférieur. À l'instar du projet de Mornant, les porteurs de ce projet de centrale jugent que le seuil de rentabilité s'établit aujourd'hui autour de 20 à 30 toitures de bâtiments privés ou publics d'environ 50-60 m² chacune. Leur recherche est en cours.

DES PROJETS CENTRÉS SUR L'APPROPRIATION DES ENJEUX ÉNERGÉTIQUES DANS LE TERRITOIRE

Si la libéralisation du marché de l'électricité n'augure rien de bon, l'assouplissement du monopole d'EDF devrait permettre l'essor de ces sociétés locales de production même si la question de leur rentabilité restera entière. Aujourd'hui, faute d'autonomie de production et de distribution, les sociétés locales raisonnent en puissance

L'impossibilité pratique de l'auto-consommation

Le marché national de l'énergie, encore fortement monopolistique et très réglementé, bride fortement les projets. L'autoconsommation est notamment exclue. Comme le souligne Thomas Le Bris, de l'association *Coopawatt* qui accompagne des projets dans l'Ouest lyonnais : "Le stockage coûte très cher et l'auto-consommation n'a de sens que pour des entreprises ou des supermarchés qui ont de gros besoins en journée, lorsque l'électricité est produite. Il est donc plus intéressant de réinjecter la production". Or, la difficulté voire l'impossibilité pratique d'auto-consommer la production, fût-ce à l'échelle du territoire, limite de fait la référence au principe d'autonomie énergétique des territoires dans le projet politique porté par les collectifs porteurs de projet. TB.

développée et en équivalence de consommation (production équivalent à la consommation d'électricité de x foyers).

L'absence d'autonomie de ces projets par rapport au marché de l'énergie constitue un paradoxe. Ils expriment d'un côté une ambition politique et pédagogique de relocalisation des enjeux de l'énergie et se heurtent de l'autre à l'impossibilité pratique de relier production et consommation sur un territoire donné. Ils se caractérisent par une dépendance forte à un marché encore national, monopolistique et très réglementé, et leur équilibre économique est tributaire des tarifs de rachat fixés à un niveau national. Ainsi, si les collectifs d'habitants et d'élus qui les portent peuvent faire progresser les territoires en termes d'appropriation et de montée en compétence sur les enjeux d'énergie, le sens de leur action s'inscrit nécessairement dans l'horizon d'une politique nationale de l'énergie, et ces projets ne peuvent être considérés comme étant porteurs du principe d'autonomie locale auxquels aspirent nombre de mouvements citoyens.

Thomas Brugnot ■

(5) À l'avenir, l'intégration du coût d'amortissement de la rénovation du parc de centrales nucléaires dans le prix d'électricité vendu par EDF pourrait cependant jouer en faveur de l'éolien et du solaire et favoriser ces projets.

(6) Ce tarif de rachat est fixé pour toute la durée du contrat de rachat d'électricité signé avec ENEDIS, qui est de vingt ans.



► Jeûne de solidarité BDS avec les prisonniers palestiniens. Place de la comédie (juin 2014).

BDS, non-violence et désobéissance civile

La campagne internationale Boycott-Désinvestissement-Sanctions (BDS) a été lancée en 2005 dans le but de cesser la collaboration avec la politique coloniale d'Israël. José-Luis Moraguès, porte-parole de BDS France 34, explore comment la campagne BDS France peut s'ancrer dans une stratégie non violente cohérente, conformément à l'appel palestinien.

LA NON-VIOLENCE EST UNE RÉFÉRENCE stratégique assumée de l'appel palestinien Boycott-Désinvestissement-Sanctions (BDS). En adhérant à cet appel, la campagne BDS France qui se définit comme "citoyenne, non violente et antiraciste", s'engage à entrer dans la dimension non-violente de la campagne sous direction palestinienne.

La non-violence était et reste mal connue et très souvent confondue avec le pacifisme qui prône la paix avant tout. La non-violence en France s'écrit dans et par les luttes. Elle est indissociable de l'action directe non violente et de la désobéissance civile.

L'ANCRAGE DE L'APPEL PALESTINIEN DANS LA NON-VIOLENCE

L'ancrage de l'appel BDS palestinien dans la non-violence est incontestable. La référence figure dans le très synthétique et percutant appel de 2005. Omar Barghouti, l'un des initiateurs de cette campagne, la mentionne dans tous ses textes et déclarations. "Ancré dans une longue tradition de résistance populaire non violente en Palestine et largement inspiré de la lutte anti-apartheid en Afrique du Sud — l'appel BDS lancé en juillet 2005

— se fonde sur le principe des droits de l'Homme universels, comme le mouvement des droits civiques aux Etats-Unis. Il rejette fermement toute forme de racisme, et notamment l'antisémitisme et l'islamophobie", écrit-il.

Et plus loin d'ajouter : "Si je défends fermement des formes non violentes de lutte comme le boycott, le désinvestissement et les sanctions pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés, je soutiens tout aussi résolument le principe d'un état unitaire fondé sur la justice et une pleine égalité des droits comme solution au conflit colonial israélo-palestinien". Il insiste également sur "la corrélation entre les moyens et les fins". (1)

LA CAMPAGNE BDS REVENDIQUE L'APPLICATION DU DROIT

La résistance populaire non violente, nous dit Omar Barghouti est un combat fondé sur la Déclaration universelle des droits de l'Homme, c'est-à-dire sur les droits les plus fondamentaux. "(...) le mouvement BDS a porté Israël et le lobby puissant et agressif qui le soutient sur un champ de bataille où la supériorité morale de la revendication palestinienne d'autodétermination, de justice et de liberté et de droit, neutralise et surmonte le poids militaire et

(1) Dans l'introduction de son livre paru en France en 2011 *Boycott, Désinvestissement, Sanctions. BDS contre l'apartheid et l'occupation de la Palestine*, La Fabrique, p. 23.



▲ Action BDS de solidarité avec les Réfugiés palestiniens. Place de la Comédie Montpellier (mai 2014).

financier d'Israël". (1) Liberté pour les Palestiniens de Cisjordanie et Gaza, colonisés et occupés, Justice pour les réfugiés empêchés de rentrer chez eux et Égalité pour les Palestiniens de 1948 victimes d'apartheid.

Les trois revendications de l'Appel BDS sont légitimées par des résolutions de l'ONU et par la 4^e Convention de Genève. Cet effet de déplacement provoqué par le choix de la non-violence est un élément basique des thèses non violentes : Jean-Marie Muller écrivait dès 1981 dans *Stratégie de l'action non violente* : "La non-violence déplace le débat et oblige l'adversaire à l'accepter à un niveau où il sera contraint à la défensive pour se justifier de l'injustice qui lui est reprochée" (2).

METTRE LE MOUVEMENT DE SOLIDARITÉ EN POSITION OFFENSIVE

Avant BDS le mouvement de solidarité recevait des Palestiniens des demandes locales sans plan d'ensemble. Il était suspendu aux violations incessantes des accords d'Oslo par Israël qu'il s'agissait de critiquer afin de le remettre dans le droit chemin du prétendu "processus de paix". Les cibles étaient en Palestine (le Mur, les vols de terre, d'eau, les massacres, etc.). Ici en France on informait, on dénonçait et on exprimait notre colère, nos condamnations pour ce qui se passait là-bas.

L'Appel BDS change la donne. Il est porté par la plus grande coalition jamais réunie de la société civile (170 organisations signataires). Il affirme un objectif stratégique final : l'autodétermination (qui passe par la fin de la colonisation, le retour des réfugiés dans leurs maisons et l'égalité absolue pour les Palestiniens d'Israël), et il définit les moyens d'action tactiques : le Boycott, le Désinvestissement et les Sanctions contre Israël, tant que cet État n'appliquera pas le droit.

En désignant un État dont le système est à combattre radicalement et en adoptant des modalités d'actions "punitives non-violentes" pour mener ce combat, l'appel BDS dévoile un nouvel horizon politique, décuple les énergies en libérant l'agressivité (que les théoriciens de la non-violence distinguent de la violence) et met le mouvement de solidarité en position offensive.

Rappelons que l'approche non violente s'attaque aux systèmes, aux institutions, aux États, aux lois, etc., et pas aux sociétés, aux peuples, aux groupes religieux, ni aux catégories sociales. Elle ne vise pas les personnes, mais seulement leurs fonctions. C'est ce qui rend possible la "réconciliation", une fois que la justice a fait son travail.

OUVRIR, ICI, UN FRONT DE LUTTE SOUS DIRECTION PALESTINIENNE

Avec le BDS, les Palestiniens nous demandent de passer à l'action directe ici en France. Nous ne sommes plus seulement dans une démarche de solidarité exogène pour les Palestiniens là-bas, contre des violations commises là-bas, mais nous sommes dans l'action avec les Palestiniens. Car il s'agit d'ouvrir ici, dès maintenant, un front de luttes sous direction palestinienne, qui construise un rapport de force local, national, européen et mondial pour contraindre Israël à appliquer le droit.

La direction palestinienne d'impulsion des luttes, toujours respectueuse des choix tactiques relatifs aux conditions concrètes des pays, fonde la légitimité de la campagne BDS internationale et notre engagement. Ce n'est pas pour rien qu'Israël interdit les déplacements de nombreux animateurs du BDS palestinien, qu'un ministre israélien a proféré des menaces de mort à l'encontre d'Omar Barghouti et que Benyamin Netanyahu a lancé une campagne internationale de criminalisation de BDS. Campagne de criminalisation

■ BDS France,
21 ter, rue Voltaire, 75011 Paris,
<https://www.bdsfrance.org>.

■ BDS 34,
<https://bds34.wordpress.com>.

(2) Jean-Marie Muller, *Stratégie de l'action non violente*, Fayard 1972, Points 1981.



▲► Action boycott contre les fruits et légumes Mehadrin chez LIDL et Carrefour, Montpellier (mars 2016).

dans laquelle s'illustre la France, seul pays au monde à poursuivre au pénal les militants BDS pour l'appel au boycott.

LA RÉPRESSION MET L'ADVERSAIRE FACE À UN DILEMME

La répression d'une campagne qui défend une cause juste avec des moyens non violents est perdante dans l'opinion sur au moins deux tableaux. D'une part, elle s'oppose à une cause juste et d'autre part, elle use de la violence policière ou de la violence que constitue l'atteinte à la liberté d'expression, contre des militants qui eux sont du côté de la justice et du droit et usent de moyens non-violents.

La poursuite et l'élargissement de la campagne de désobéissance civile, l'affirmation des revendications va mettre l'adversaire, l'Etat, en situation difficile.

S'il n'intervient pas, on peut s'attendre à un développement de l'action puisque rien ne la freine. L'adversaire sera alors accusé de faiblesse par les opposants au boycott. S'il intervient par la répression, il ternit son image et on peut aussi s'attendre à un développement du soutien de sympathie pour les "désobéisseurs" injustement réprimés.

Ce qui amène au constat suivant : puisque la campagne de désobéissance civile va se trouver confrontée à la répression, il faut admettre que celle-ci fait partie intégrante de la bataille et donc qu'elle doit être incluse et intégrée dans le plan de campagne. Jean-Marie Muller n'hésite pas à écrire que non seulement "il faut compter avec la répression, mais qu'il faut compter sur la répression. Elle est nécessaire à l'efficacité de l'action" (3).

Ce défi à la répression nous vient de Gandhi qui avait lancé le mot d'ordre "Remplissez les prisons !" La fonction du défi, écrit Simone Panter-Brick, est d'amener la répression à défendre un

Israël : L'étiquetage des produits des colonies est devenu obligatoire

Le 24 novembre 2016 marque en France le début de l'obligation d'étiqueter les produits alimentaires issus des colonies israéliennes dans les territoires palestiniens occupés avec la mention "colonie israélienne", obligation décidée un an plus tôt au niveau de l'Union Européenne.

indéfectable abus de droit, ce qui la met, de toute évidence, en porte à faux (4).

De plus la répression engendre la solidarité, l'engagement de nouveaux militants et forge leur esprit de résistance. Martin Luther King, qui a largement usé de ce principe, n'a pas hésité à déclarer : "Si un peuple est capable de trouver dans ses rangs 5% de ses hommes prêts à aller en prison pour une cause qu'ils croient juste, alors aucun obstacle ne pourra l'arrêter". (5)

José-Luis Moragués
Porte-parole du Comité BDS
France 34, membre du MAN 34.
jlmoragues@gmail.com ■

(3) Jean-Marie Muller, *L'impératif de désobéissance*, Le passager clandestin, 2011, p 208.

(4) Simone Panter-Brick, *Gandhi contre Machiavel*, Denoël, 1963.

(5) On peut trouver une version plus complète de ce texte sur <https://www.bdsfrance.org/bds-non-violence-et-desobeissance-civile-man-montreuil-4-nov-2016/>



▲ Entretien des voies ferrées la nuit.

Un train d'avenir

À la suite d'un colloque, fin 2016, la Fédération nationale des associations des usagers des transports, FNAUT, a publié une liste de recommandations pour améliorer le transport ferroviaire. Une base de réflexions à découvrir.

P ARMI LES CONSTATS DE LA FNAUT, CELUI que les voyageurs étrangers découvrent en France deux types de distributeurs de billets pour les trains : un pour les TER, un pour les grandes lignes. Une particularité que nous pourrions supprimer et améliorer : en Suisse, un seul titre de transport donne accès au train, au transport urbain, au bateau. En Grande-Bretagne, tout voyage, quel que soit le nombre d'opérateurs, ne nécessite qu'un seul billet, lequel permet aussi les transferts en métro entre les gares de Londres.

DE TROP NOMBREUX OBSTACLES

Le choix d'installations de portiques ou d'accueils filtrants empêche d'accompagner enfants, personnes handicapées, ou personnes âgées jusqu'à leur place.

La suppression des fiches horaires papier 'grandes lignes' pénalise les personnes qui ne possèdent pas un appareil mobile connecté (1).

La FNAUT dénonce le choix des rames couplées : les voyageurs sont demandeurs de plus de fréquences et réunir deux rames signifie un temps deux fois plus long entre deux départs.

En augmentant le nombre d'arrêts pour desservir les villes moyennes, on rallonge effectivement le temps du trajet entre grandes métropoles... mais on gagne plus de voyageurs qu'on en perd (2).

REDÉPLOYER LE RÉSEAU FERRÉ

La FNAUT dénonce un discours qui laisse entendre que l'on aurait encore un réseau de chemin de fer trop dense. Dans la réalité, on compte 5,5 km de lignes pour 100 km² et 460 km par million d'habitants. En Allemagne, c'est respectivement 12 et 512 ; en Suisse, 12 et 625. Ces deux pays ont compris l'importance du rail pour un aménagement intelligent de leur territoire.

La fédération demande la sauvegarde des emprises inutilisées (3) ; le sauvetage des lignes secondaires existantes. Elle se prononce pour boucler certains projets de lignes à grande vitesse de manière à atteindre 4000 km de lignes rapides (4), mais en abandonnant l'idée des gares construites en-dehors des villes.

L'avenir est à la mobilité collective. Le train est un mode de déplacement économe. Nous avons la chance de disposer d'un réseau de chemin de fer déjà important : il s'agit de le conserver et de le développer. Pour financer sa modernisation, il faut réorienter les budgets en limitant celui consacré aux routes, en revoyant la tarification des avions et la fiscalité sur les carburants.

L'exemple du tramway, laissé à l'abandon puis réintroduit 50 ans plus tard dans 25 agglomérations françaises, devrait servir de leçon.

Francis Vergier ■

Fnaut, 32, rue Raymond-Losserand, 75014 Paris, tél : 01 43 35 02 83, www.fnaut.fr

(1) 20 % de la population ne sait pas se servir d'internet.

(2) Étude du Cabinet Roland Berger pour le compte de la commission Duron.

(3) Petite ceinture parisienne, lignes de fret...

(4) À comparer aux 12 000 km d'autoroutes.



▲ Lille.

Des dizaines de banques prises d'assaut... non-violent !

Des actions originales et humoristiques dans des agences bancaires, un procès épique... la campagne de désobéissance civile contre l'évasion fiscale animée par un collectif d'associations ne manque pas de piquant ! Aperçu en images.

DANS LE CADRE D'UNE CAMPAGNE COLLECTIVE contre l'évasion fiscale "en bande organisée" qui nous prive des ressources indispensables à la transition écologique et sociale, des chaises avaient été "réquisitionnées" dans des dizaines d'agences bancaires au moment de la COP 21. La campagne menée par les *Amis de la Terre*, *ANV COP21*, *Attac*, *Bizi* et *Solidaires Finances Publiques* a pris un tournant fin 2016. Une vingtaine d'actions d'occupation ont été menées à partir du 2 novembre 2016 dans des agences locales de la BNP. La campagne est passée à la vitesse supérieure un mois plus tard, les 9 et 10 décembre, avec 40 actions simultanées. Les Faucheurs et Faucheuses de chaises ont occupé des agences de la BNP dans une ambiance festive. Une radio pirate a émis d'une agence de Paris, un veau d'or a été installé à Roanne et une machine à laver les billets à Perpignan, un cocktail s'est tenu à Lyon, une crèche a été installée à Paris et une salle d'accouchement à Saint-Denis. (1)

UN PROCÈS QUI FAIT DU BRUIT

Près de 2000 personnes se sont retrouvées devant le tribunal correctionnel de Dax, le 9 janvier 2017, pour soutenir Jon Palais, un des responsables du mouvement *Bizi!* qui devait répondre du "vol de chaises" dans une agence BNP lors d'actions collectives de réquisition de chaises. Le militant non-violent était défendu par Eva

Joly, ancienne juge spécialiste de l'évasion fiscale et sa fille Caroline Joly, avocate. Dans la foule, on relevait la présence de nombreuses personnalités politiques. (2)

RECONNAISSANCE DE LA LÉGITIMITÉ DES ACTIONS ?

Jon Palais a rappelé que les chaises n'ont pas été volées, mais empruntées et que 186 d'entre elles ont été restituées lors du procès Cahuzac. Il a aussi insisté sur le fait que les actions se font à visage découvert. Eva Joly a rappelé qu'heureusement que des militants agissent "car les gouvernements et la *Commission européenne* ne font rien". L'action consiste à "faire le siège des banques" jusqu'à ce qu'elles s'engagent à supprimer l'évasion fiscale, même si celle-ci utilise des biais légaux. Une argumentation à laquelle le procureur a été sensible puisqu'il a demandé une dispense de peine. En l'absence des représentants des plaignants, il a aussi fait preuve d'humour en regrettant "la politique de la chaise vide de BNP Paribas". Les avocates demandent plus : la relaxe. Le 23 janvier 2017, Jon Palais a été relaxé par le tribunal, tant pour l'accusation de "vol" de chaises que pour son refus de relevés d'empreintes et de prélèvement d'ADN.

Michel Bernard et Guillaume Gamblin ■

Attac France, 21 ter, rue Voltaire, 75011 Paris, tél : 01 56 06 43 60, <https://france.attac.org>. ANV COP21, <http://anv-cop21.org>.

(1) Ainsi que d'autres actions dans des agences bancaires à Limoges, Tarbes, Lille, Besançon, Nantes, Agen, Annecy, Caen, Tours, Rouen, Marseille, La Réunion...

(2) José Bové, Yannick Jadot (EELV), Pierre Larrourou (Nouvelle donne), Jean Lassalle (Centre) ou encore Philippe Poutou (NPA). Benoit Hamon (PS) était représenté par Sandrine Charnoz, Jean-Luc Mélançon (France insoumise) par Corinne Morel-Darrieux.



◀ Salle d'accouchement, Saint-Denis.



◀ Procès de l'évasion fiscale, Marseille.



◀ Crèche, Paris.

Alerte à la Criirad !



Mesures de la radioactivité dans le Mercantour (juillet 2015).

La région Rhône-Alpes (devenue Auvergne-Rhône-Alpes avec un nouveau président : Laurent Wauquiez) a supprimé sans préavis sa contribution au fonctionnement de la Criirad, Commission de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité : 20% de son budget. (...) Pour vous donner une idée de la contribution de Rhône-Alpes en 2015 :

-contribution au financement des balises mesurant la radioactivité de l'air, d'une balise de surveillance aquatique en Avignon (...)

-étude préliminaire sur les transports de matières radioactives en Rhône-Alpes

-analyse des sols et des champignons pour la pollution résiduelle radioactive liée à Tchernobyl

-analyses, commentaires, explications des comptes-rendus de l'ASN (Autorité de sûreté nucléaire) (...)

-suivi de l'évolution de l'impact des mines d'uranium en France (...)

Je trouve aussi inquiétant que la Criirad n'ait que 5500 adhérent-es alors que tou-tes les Français-es sont concerné-es.

En attendant : si 30 000 Français-es envoient 10€ chacun-e à la Criirad, ça bouchera le trou financier en attendant que la Criirad puisse se retourner.

Anne-Marie Chenet

Paris

Abattus sans jugement

Ils sont venus un matin. Avec une grosse machine, ils en ont supprimé 25 en une seule journée. (...) Massacre de 25 platanes. Des arbres magnifiques dont l'ombre est épaisse et rafraîchissante. En été, chacun évapore en une seule journée 400 litres d'eau grâce à ses feuilles, dont la surface totale équivalait à celle de deux terrains de football. Ce sont des brumificateurs gratuits. En prime, au fil des ans, des ralentisseurs, également gratuits, quand les puissantes racines soulèvent irrésistiblement le goudron.

Mais l'homme est un nain qui hait cette lente puissance qu'il ne contrôle pas. (...) Bien incapable, en cette ère de la vitesse, de reconstituer un seul de ces géants, puisqu'il faut attendre 100 ans, il préfère une route plus large, où les 'ouatures' pourront rouler plus vite (...)

Hypocritement, [ils] installeront peut-être quelques buissons, quelques arbustes décoratifs, bien courts, mystérieusement toujours jeunes, et totalement contrôlables. Des végétaux à leur mesure, à leur botte. (...) Parfois, ils pourront planter de nouveaux arbres, dont l'ombre ne sera ni épaisse, ni fraîche et ne profitera ni aux hommes, ni aux bêtes : par exemple des pins, ou des palmiers, pour faire croire aux touristes qu'ils sont à Marrakech, à la rigueur des tilleuls ou des acacias, mais rarement des platanes. (...)

Jean Monestier

Pyrénées-Orientales

Vous pouvez nous envoyer des textes pour le courrier des lecteurs soit par courrier postal, soit en passant par le formulaire de contact qui se trouve sur le site de Silence : www.revuesilence.net. Soyez concis : pas de textes de plus de 3000 signes.

Les informations contenues dans les courriers n'engagent pas la rédaction

Essais

■ **Le capitalisme, responsable de toutes nos crises**, Michel Ducommun, éd. Libre et Solidaire, 2016, 165 p. 14,90 €. Le sous-titre : (crise) économique, écologique, financière, alimentaire, recense la liste des maux et la relation des causes aux effets dans leur dérive exponentielle, du début des trente glorieuses jusqu'à nos jours.

■ **L'homme, cet animal raté. Histoire naturelle de notre espèce**, Pierre Jouvain, éd. Libre et Solidaire, 2016, 240 p. 21,90 €. Si l'homme n'était pas le sommet de l'évolution ? Il n'a pas su prévoir que l'accroissement de la population se ferait plus vite que celui des ressources naturelles. "Avoir un gros cerveau n'est pas nécessairement un avantage pour durer".

■ **Guide de survie à destination des aventuriers d'internet ou comment protéger ses libertés en milieu numérique hostile**. 12 fiches élaborées principalement par Sylvain Steer, également consultables en ligne : www.lececil.org. Brochure co-éditée par la Ligue des droits de l'homme et le CECIL (Centre d'étude sur la citoyenneté, l'information et les libertés). 2016, 68 p.

■ **Ecologie et Environnement**, Marcel B. Bouché, éd. Actes Sud, 2016, 160 p. 18 €. Ce livre est une sorte de réquisitoire contre la méthodologie de la recherche scientifique [en général] et sa relation à l'écologie, "mot galvaudé et entraîné dans l'obscurantisme". Il explique comment la recherche est contaminée par la spécialisation, la carence méthodologique, les errements terminologiques et propose une refonte qui ouvrirait sur une mutualisation des savoirs.

■ **Le monde a-t-il un sens ?** Jean-Marie Pelt et Pierre Rabhi. Ed. Babel/Actes Sud, 2016 [2014], 180 p. 7,50 €. Après un long exposé de Jean-Marie Pelt sur la place de la coopération dans l'histoire de l'évolution de la planète, une brève suite sur l'importance de la coopération dans nos actes de tous les jours par Pierre Rabhi.

■ **Comprendre l'impact des mass-medias dans la (dé) construction identitaire**, Marie Reverdy. Ed. Chronique sociale, 2016, 121 p. 12,90 €. Ce livre à l'intitulé laborieux dénonce efficacement les effets des stigmates de tradition française : "les Corses paresseux, les villes ouvrières pourries, les banlieues islamistes..."

■ **L'âge de la transition**, Alain Kaufmann et Dominique Méda, sous la direction de Dominique Bourg. Compte-rendu du colloque de Cerisy de juillet 2015, éd. Les petits matins, 2016, 236 p. 23 €. Du développement durable à la transition, les participants dissertent sur le sens du changement de ces termes. "Les chemins de la transition nous amèneront à sortir des sentiers de l'économisme et à changer notre rapport à la technologie et à la Nature."

■ **L'écoféminisme dans la géopolitique**, Rokhaya Samb, éd. L'Harmattan, 169 p. 2016. 19 €. Un titre bien ambitieux pour des témoignages qui passent du coq à l'àne, de l'éducation à l'hygiène au Sénégal au récit maladroit des affres de la femme de Ben Laden et de la maîtresse d'Hitler.

■ **Lire se livre**, Jean-Pierre Lepri, éd. Myriadis, 264 p. 16 €. Il existe différents niveaux dans la lecture, différentes formes de lecture... Exploration de ces approches avec de multiples exemples et de très nombreux jeux de mots.

■ **Au pied de la forteresse**, Johannes Bühler, traduit de l'allemand par Marie-Noëlle Von der Recke, éd. Antipodes, 2016, 280 p. 24 €. L'auteur a passé de longs mois au Maroc à la rencontre de migrant-es bloqué-es aux portes de l'Europe. Une quinzaine de témoignages qui dénoncent l'égoïsme des riches et la féroce répression du royaume marocain.

■ **30 jours pour ouvrir sa conscience**, Jean-Claude Bidaux, éd. Librinova, 2016, 120 p. 2,49 € en version numérique. Nous sommes tous confrontés à des incohérences dans nos vies. Comment, après en avoir pris conscience, évoluer, changer ? L'auteur propose différentes pistes : spiritualité, lien avec la nature, s'éloigner de l'argent, aller vers le collectif...

Des solutions pour agir Le pari de la solidarité

Christian Araud



N'hésitant pas à illustrer ses propos avec des anecdotes personnelles, des citations de films et même la bible, Christian Araud montre comment dans un monde où il est nécessaire de décroître, nous pouvons agir à différents niveaux, de l'individuel au collectif. Il s'interroge longuement sur la capacité du système à détourner les bonnes initiatives (comment l'autostop gratuit devient Blablacar payant), s'interroge sur les collectifs les plus élaborés en espérant la naissance de "monastères laïcs", développe les apports de la permaculture et du mouvement des villes en transition, et se questionne sur un grand nombre de démarches, en montrant les bienfaits et les limites. Même si on ne partage pas forcément toutes les conclusions, ce sont incontestablement des réflexions qui nous font avancer sur les débats en cours. MB

Ed. Libre & solidaire, 2016, 200 pp., 15 €

L'homme et le bois Fendre, stocker et sécher le bois Les secrets de la méthode scandinave

Lars Mytting



Ce livre est à lui seul une encyclopédie du travail du forestier amateur. Malgré le fait qu'il soit cantonné aux pays nordiques, l'auteur détaille avec amour et passion les différents types de bois, les outils utilisés et leur histoire particulière. Sans oublier une description des techniques de stockage, de la plus rudimentaire à un art culturel associant beauté de l'empilement et séchage des bûches. L'auteur à travers les chapitres propose une synthétique histoire de l'homme et de son rapport avec le bois comme moyen de chauffage ou matériaux de construction. Que vous soyez ou non passionné de fendage, de stockage et de séchage du bois, cet ouvrage, d'une conception de qualité, agrémenté de magnifiques photographies, saura raviver en vous les brèves d'une activité de plein air qui touche ici à la perfection tout en vous proposant une thérapie individuelle, loin de la ville et de sa superficialité. Passionnant ! JP

Ed. Gaïa 2016, 256 p. 24 €

Se libérer du superflu

Niko Paech



Et si l'on remettait en question les idées admises ? Par exemple celle-ci qui réunit capitalistes libéraux et marxistes : la récompense de l'effort justifie l'accaparement du butin, sans aucun souci du point de vue écologique. Les uns le prônent au profit de l'entrepreneur de génie, les autres des masses laborieuses. Les bonnes idées

écologistes elles-mêmes méritent d'être reconsidérées quand elles participent à la course à la consommation. "Tout comme le pot catalytique a levé toute inhibition quant à la motorisation individuelle, la maison passive facilite la délinquance de permis de construire. Voilà une nouvelle impulsion à la bétonisation, à l'expansion de la surface habitable, à l'étalement urbain". S'ensuit une analyse de la croissance verte... Ce livre court et dense est devenu en Allemagne un classique de la critique de la croissance. MD

Rue de l'Echiquier, traduit de l'allemand par G. Lombard, 2016, 122 p., 13 €.

Pour une critique féministe décoloniale

Sabine Masson



Sabine Masson fait découvrir le champ des luttes et des études qui situent le féminisme dans une tension avec d'autres axes de domination (colonial, racial, social...). Les féministes noires et chicanas aux Etats-Unis, les femmes indigènes en Amérique latine et centrale, etc., n'ont eu de cesse d'opérer des ruptures avec le féminisme blanc qui engendre des dominations de race et de classe. Par exemple en universalisant le combat pour sortir de la sphère domestique, alors que pour les femmes noires, forcées à travailler à l'extérieur depuis longtemps, la question ne se pose pas du tout dans les mêmes termes. Elle interroge aussi le genre comme "concept colonisateur" des luttes des femmes indigènes, lié aux programmes de développement en Amérique latine. Une mine de réflexions dans un style théorique soutenu. GG

Antipodes, 2016, 264 p., 23 €.

Lettre au dernier grand pingouin

Jean-Luc Porquet



Disparu en 1844 de la surface de la planète, le Grand Pingouin n'existe plus que sous forme naturalisée dans des musées. Dans sa longue lettre foisonnante dont il assume le style ("Oui, j'aime vagabonder librement, comme ici, dans ces pages en désordre"), Porquet interpelle ce grand oiseau pélagique et le prend à témoin des nombreuses dimensions, y compris philosophiques et éthiques, de la sixième extinction de masse dans la catastrophe écologique en cours. Son réquisitoire contre l'aveuglement humain face aux destructions passées et à venir est étayé de nombreux éléments chiffrés et fourmille de références. Par ailleurs, il ne manque pas de célébrer, au fil des pages, "la mystérieuse et très étrange beauté de la nature", car, sans elle, l'espèce humaine serait "dans une grande solitude d'esprit" (Chef Seattle). Seul espoir : "... détraquer les fatalités de la croissance..." IH

Ed. Verticales, 2016, 221 p., 19,50

Écopunk Les punks, de la cause animale à l'écologie radicale

Fabien Hein & Dom Blake



En 1977 le punk sortait des caves pour apporter une critique radicale au capitalisme et à sa cohorte de destructions. Très rapidement, ce mouvement musical a relayé les luttes écologiques et le combat pour la cause animale. De très nombreux groupes, certains à l'origine de mouvements musicaux très engagés, se retrouvent à militer non seulement par leurs textes, mais également par la pratique et la mobilisation. En Europe ou aux États-Unis, principalement, les punks politisent leurs concerts, leurs disques et leur mode de vie. Ils s'organisent en labels indépendants, habitent en collectif et par la pratique du *Do it yourself* (faites-le vous-même), tendent vers une indépendance et une autonomie. Leurs luttes rejoignent en de nombreux points celles des écologistes avec des mouvements comme *Reclaim the Streets* ou encore *Earth First !* Ce livre présente une partie de cette histoire avec de nombreux extraits de chansons et d'exemples théoriques et pratiques de la philosophie punk. JP

Ed. Le Passager clandestin, 2016, 176 p. 12 €

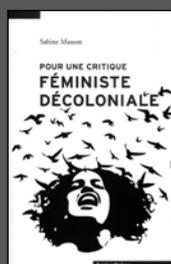
Tout est prêt pour que tout empire Douze leçons pour éviter la catastrophe

Hervé Kempf



La première moitié du livre rappelle les grands événements géopolitiques depuis les années 1970. Suit, en une vingtaine de pages, un bilan de la situation actuelle : explosion des inégalités, catastrophe écologique en vue et classe politique oligarchique dépassée. Hervé Kempf insiste alors sur l'impasse du capitalisme "vert" : il n'y a pas de découplage entre croissance et consommation de matières premières et poursuivre les politiques capitalistes actuelles revient à finir de détruire la planète [p.74]. Commence alors la partie la plus intéressante du livre : les douze leçons que l'auteur tire de ce vaste tour d'horizon. Des leçons qui laissent place à l'optimisme : des crises, il y en a toujours eu... nous sommes 7 milliards d'intelligences pour résoudre le problème écologique ; les microalternatives sont autant de pistes à faire coexister. Un éclairage qui ne peut que nous encourager à agir. MB

Ed. du Seuil, 2017, 108 p. 15 €





Le bonheur est dans la SCOP

François Kerfourn et Michel Porta



La solution coopérative

Pierre Liret

Le premier ouvrage est un recueil d'une trentaine de témoignages de fondateurs de SCOP, aujourd'hui à la retraite. Ces coopératives ont des vocations plus ou moins alternatives, mais toujours avec le souci d'une gestion collective par les salariés. Certaines ont énormément grossi (Groupe Up), d'autres sont restées à taille humaine (Alternatives économiques). Un panel de parcours fort instructif. Le deuxième livre s'intéresse au développement plus général des coopératives (dont les SCOP ne sont qu'un des statuts possibles). Si la forme coopérative met les entreprises à l'abri des groupes financiers,

cela n'empêche pas les dérives (les magasins Leclerc sont des coopératives, plusieurs banques également). Après avoir montré la variété des cas possibles, entre utopie et mondialisation, l'auteur s'intéresse aux statuts particuliers des SCOP et des nouvelles SCIC dont les statuts permettent mieux de coller à des idéaux non lucratifs (propriété collective, recherche du profit non prioritaire, utilité sociale, ouverture aux questions d'écologie...). Deux ouvrages fort instructifs pour les personnes qui désireraient se lancer dans une création d'entreprise collective. MB.

Ed. Les Petits matins, 2016, 316 et 614 p., 20 et 25 €

police en particulier, dans un pays de plus en plus coupé en deux entre ceux et celles qui font le choix de la solidarité et ceux et celles qui plongent dans le racisme et la peur de l'autre. Politiquement passionnant. MB

Ed. Points Policier, 2016, 284 p. 7,10 €

Révolution

Sébastien Gendron



Nuit Debout a permis de discuter à l'infini. Mais pas de passer à l'action. Pandora et Georges, tous les deux intérimaires dans une même boîte, en parlent, après avoir chacun-e fait une mission pour le moins étrange. Ils décident de passer à l'action : le 1^{er} août, jour de croisement sur les autoroutes, Pandora s'installe sur un viaduc autoroutier, un pistolet sur la tempe, annonçant qu'elle ne bougera que quand la révolution aura commencé. Embouteillage monstre, journaliste indépendante sur les lieux, relais par une radio locale, des flics débordés. Révolution ou répression ? Sébastien Gendron a construit l'histoire, avec humour, musique et suspens. Une comédie qui permet d'aborder des questions politiques intéressantes. FV

Ed. Albin Michel, 2017, 19,90 €

B. D.

Le mari de mon frère

Gengoroh Tagame



Yaichi élève sa fille seul. Un jour débarque un imposant Canadien, Mike, le mari de son frère jumeau. Ce dernier est venu au Japon après la mort de son compagnon. Kana, la jeune fille d'une dizaine d'années, découvre alors qu'il est possible de se marier entre hommes et pose pleins de questions innocentes, prétexte pour l'auteur d'aborder de manière simple les relations homosexuelles et la culture gay. Une histoire qui déconstruit les clichés homophobes avec finesse, même si on peut s'étonner de l'allure pour le moins body-buildée des hommes représentés. FV

Traduction Bruno Pham, éd. Akata, 2016, 180 p. 8 €.

Les arbres, entre visible et invisible

Ernst Zürcher



Est-ce que le chant des oiseaux ou le murmure des papillons sont utiles à la vie des arbres ? Voire indispensables ? Voici une des plus sérieuses questions que les scientifiques sont en droit de se poser aujourd'hui. Et c'est un scientifique, professeur et chercheur qui nous livre cette somme sur la chronobiologie des arbres, les influences du milieu sur l'anatomie du bois, ce que l'on apprend des traditions mythologiques et nombre d'autres découvertes passionnantes sur le rôle des forêts, sources de fertilité pour l'agriculture et par là actives contre l'effet de serre ?

Préface Francis Hallé, éd. Actes Sud, 2016, 283 p. 29 €.

Romans

Epilogue meurtrier

Petros Markaris



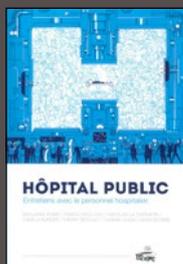
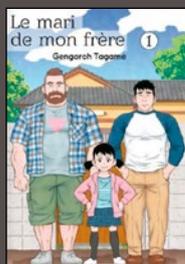
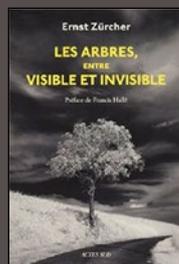
Après sa trilogie commencée avec *Liquidation à la grecque*, Petros Markaris poursuit ici les enquêtes du commissaire Charitos dans une Athènes de plus en plus dévastée. Sa fille, avocate, a choisi de soutenir les réfugiés. Le livre commence sur son passage à tabac devant le palais de justice par des militants du mouvement néo-nazi Aube dorée. Le commissaire enquête lui sur une série de meurtres qui suivent le suicide d'un ingénieur greco-allemand. Celui-ci faisait la promotion des parcs éoliens. Un polar où l'enquête sert de prétexte à interroger l'évolution sociale de la Grèce, l'infiltration d'Aube dorée dans les sphères publiques et la

Hôpital public

Collectif



En ces temps de crise des services publics, cette enquête sous forme de reportages dessinés dans les coulisses de l'hôpital de l'Hôtel-Dieu à Nantes est la bienvenue. Cinq auteurs et deux autrices ont suivi des membres du personnel, du médecin à la femme de ménage (il n'y a pas d'erreur d'accord de genre !). Le résultat est un peu inégal : si l'on comprend bien la logique actuelle qui est de réduire les frais par tous les moyens au risque de considérer le malade comme une marchandise, le suivi d'une grève du



personnel laisse un peu sur sa faim... Un dessinateur qui suit une nuit aux urgences psychiatriques termine même ironiquement en signalant que la nuit a été trop calme pour que ce soit un bon reportage... Cela reste quand même un excellent ouvrage pour lancer un débat sur ce que pourrait être un hôpital plus hospitalier ! MB

Ed. Vide-Cocagne, 2016, 96 p. 15 €

Jeunes

Papa, pourquoi t'as voté Hitler ?

Didier Daeninckx et Pef



Dès 9 ans. En 1933, le père du jeune Rudi vote pour Hitler. Au fil des ans, Rudi va se demander pourquoi son père a fait ce choix : son ami d'origine camerounaise est obligé de se cacher, le magasin juif voisin est pillé, des personnes disparaissent, la guerre éclate... Après la naissance de sa sœur handicapée, il faut aussi la cacher. Comme tant d'autres, le père finira par regretter. Chaque étape est illustrée par un rappel historique. Un message clair des auteurs pour l'année qui vient... FV

Ed. Rue du Monde, 2016, 48 p. 15,80 €

Chez Poulardon

Michel Bonnefoi



Poulardon est un riche éleveur de volailles. Son fils adoptif Kim invite ses amis de classe qui découvrent les poulaillers : celui devant la maison est exemplaire, mais qu'en est-il de ceux situés de l'autre côté de la ville ? Le père des amis étant journaliste, ils vont mener l'enquête et être présents au départ vers l'abattoir des poules réformées. Des photos scandaleuses publiées dans la presse... Une histoire qui permet de prendre conscience qu'aujourd'hui de nombreux œufs sont issus d'élevages industriels particulièrement irrespectueux des animaux. FV

Ed. Chant d'Orties, 2016, 64 p. 11 €

Musique

Brûle tes frontières

Kolibri



Kolibri fait partie de ces artistes qui ont toute leur place dans Silence tant leur musique entre en résonance avec son esprit. La tonalité hip-hop de l'ensemble, énergique sans être agressive, est parfois enrichie d'instruments à vent ou de refrains chantés. Dans "Honte à ce monde", l'artiste dénonce la "foi en la croissance" et "la peur qui colonise nos cœurs". Révolté par le colonialisme et le "démo-cracisme" ("N'ait pas peur, douce France, de nos différences"), il fait entendre dans

"Révolution" un discours de Martin Luther King. Quelquefois, l'ambiance se calme et Kolibri slame les vies de Vandana Shiva et de Wangari Maathai. Dans "Biens communs", il se met dans la peau d'un paysan emprisonné par le système productiviste. Dans "Air à paix" il constate que "la violence du monde pousse parfois nos luttes à épouser l'immonde" et il termine sur un souhait de paix : "Shalom alaykum". GG

15 titres, 58 mn. Téléchargement gratuitement ou à prix libre, ou commande du CD sur kolibri-album.bandcamp.com, kolibricontact@yahoo.fr.

Films

L'élan

Maïté Mosca et Florence Schmidt



Ce film est une succession de témoignages de personnes, vivant en Amérique du Nord et du Sud, qui essaient de se détacher du mode de vie occidental. Les plus intéressants sont ceux qui évoquent les conditions de vie des populations directement touchées par les changements climatiques. Par exemple, l'universitaire Victoria Hykes Steere milite pour son peuple fortement impacté, les Inupiat qui vivent en Alaska. "Le monde va devoir décider si des personnes comme nous sont jetables" se désolait-elle. "Mais je fais tout ce que je peux pour que ce ne soit pas le cas". Cette phrase résume bien l'envie du documentaire : montrer l'élan malgré un discours ambiant pessimiste. MaD

film-lelan.blogspot.fr, terreethommes@gmail.com, 2015, 58 min.

A Koutagou, à Liré, la terre n'a pas de prix

Gérard Moreau



Dans le village de Koutagou, au nord du Bénin, les terres se donnent de génération en génération. Or cette coutume devient minoritaire dans le pays puisque, désormais, les terrains se vendent. Sous forme de fable, le documentaire raconte ce changement d'accès à la terre. Un parallèle est fait avec la France où cette logique financière est présente. Et la situation n'est pas idéale ici non plus. Car, pour s'installer, les nouveaux et nouvelles exploitant-es agricoles s'endettent énormément en achetant leurs terres si ils et elles n'en ont pas hérité. Pour les aider, l'association Terre de liens rachète des terrains partout en France et les loue à un prix raisonnable. La Terre n'a pas de prix compare de façon maligne deux situations à priori opposées, qui tendent pourtant vers le même but, que la terre redevienne un bien commun. MaD

Les films de l'Artichaut, 2015, 52 min.

Nous avons également reçu... 2/2

Roman

■ **La nuit du second tour**, Eric Pessan, éd. Albin-Michel, 2017, 16 €. Le soir de la proclamation des résultats de l'élection présidentielle, les villes s'enflamment. David se retrouve à déambuler au milieu des émeutes. Son ex-compagne, Mina, s'est embarquée sur un cargo pour fuir ce qu'elle présentait. Intéressant sur le plan littéraire avec le parallèle entre les sentiments des deux, mais politiquement très limité.

■ **Opération "E", la croisade stellaire n'aura pas lieu**, Michel Marko, route de Savignac, 47150 Monflanquin, auto-édition, 2016, 280 p. 19 €. Deux futures astronautes sont enlevées à la veille d'un tir de fusée. En détention dans la jungle, elles apprendront que la fusée a explosé au décollage. L'histoire permet d'aborder le lien entre conquête spatiale et lobby militaro-industriel et de dénoncer la force de frappe nucléaire. Malheureusement, l'écriture n'est pas des plus adroites.

B. D.

■ **Du contrat social**, Jean-Jacques Rousseau, éd. Soleil Manga, 2016, 8 €. Tentative de mettre en manga des textes classiques. Là, ce n'est pas probant !

■ **Les meilleurs ennemis, une histoire des relations entre les Etats-Unis et le Moyen-Orient**, Jean-Pierre Filiu et David B, éd. Futuropolis, 96 p. 18 €. Ce troisième tome va de 1984 à 2013. Un rappel des guerres du Golfe, des attentats d'Al Quaida, du printemps arabe, de la guerre en Syrie, de l'arrivée de Daesch et du conflit israélo-palestinien. Un tome moins bien travaillé que les précédents, peut-être parce que l'histoire est trop récente et que l'on manque de recul sur les magouilles en sous-main qui accompagnent toujours la politique internationale.

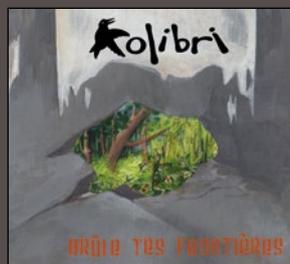
■ **What a wonderful word 2**, Zep, éd. Delcourt, 2016, 144 p. 20 €. Recueil du blog que l'auteur anime sur le site du Monde. Les premières pages où Titeuf se retrouve dans la peau d'un réfugié valent à elles seules le détour. Vacances en Croatie, calvitie naissante, problème de sexe sont drôles, mais moins indispensables.

■ **13/11, reconstitution d'un attentat, Paris, 13 novembre 2015**, Anne Giudicelli et Luc Brahy, éd. Delcourt, 48 p. 14,50 €. Un an après, tentative de reconstitution de la préparation des attentats et de leur déroulement. C'est plus voyeuriste qu'intéressant. On notera toutefois le rappel important qu'au même moment des centaines de civils meurent sous les bombes françaises en Irak et en Syrie et que c'est un facteur d'augmentation des haines.

■ **Les mariées de Taïwan**, Clément Baloup, éd. La Boîte à bulles, 2017, 160 p. 22 €. Linh, jeune Vietnamiennne est recrutée par une entremetteuse qui propose des mariages arrangés à des Taïwanais. L'histoire romancée s'accompagne du témoignage d'une vingtaine de Vietnamiennes qui vivent aujourd'hui à Taïwan, victime d'un vaste trafic matrimonial, récemment interdit. Ces milliers de femmes immigrées revendiquent aujourd'hui un statut correct.

Jeunesse

■ **La petite dame grise**, Chrystel Gaubert, Sébastien Boscus, éd. Chant d'Orties, 2017, 32 p., 16 €. Dès 6 ans. Illustré avec originalité dans un style flou et coloré, cet album raconte l'histoire d'une bohémienne qui récolte les sourires des enfants pour égayer le pays de la tristesse, mais qui va connaître des déboires avec la police...



Les livres présentés ici ne sont pas vendus par Silence. Vous pouvez les trouver ou les commander dans n'importe quelle librairie.

Préférez quand c'est possible, les librairies indépendantes.



Quoi de neuf ?



Visibilité de notre site internet

Début 2017, il existait des liens vers notre site (revuesilence.net) sur près de 1000 autres sites. Si nous sommes le plus cités sur des sites alternatifs (Transition France, Coquelucasse, Bastamag, Images mouvementées, Histoires ordinaires, Institut Momentum...) nous le sommes aussi sur des sites plus conventionnels (Midi libre, Le Monde...), politiques (Parti pour la décroissance), de financement participatif (Ulule), d'éditeurs (qui reprennent nos critiques de livres)... Sur 60 000 références, 45 000 font référence au site sans autre précision, 5800 à la chronologie sur l'accident de Fukushima, 2900 à "qui sommes-nous", suivent la consultation de l'index, la présentation du Manuel de transition puis des numéros spécifiques.

Erratum

Dans l'article "le capitalisme rattraperait-il les réseaux d'approvisionnement alimentaire ?" du numéro de janvier 2016, page 42, il est mentionné par erreur dans la note 11 que la SNCF serait propriétaire du site

de covoiturage *Blablacar*. C'est faux : la SNCF est propriétaire du site *123en-voiture.com*. L'auteur de l'article s'est basée sur une source internet erronée qui a été modifiée depuis.

Pourquoi Silence n'est pas en kiosque ?

Nous avons toujours refusé d'être en kiosque car cela oblige à des tirages importants (il y a plus de 30 000 points de vente en France)... pour des ventes, certes, plus importantes... mais avec un gaspillage énorme. La plupart des revues qui sont en kiosque ne vendent que de 30 à 50 % des exemplaires.

Silence a mis en place son propre réseau de distribution (plus de 200 points de vente actuellement) et nous plaçons ainsi un peu plus de 1000 exemplaires de la revue, avec un pourcentage de vente qui dépasse 80 %. Et nous conseillons de donner les numéros non vendus, ce qui évite le gaspillage.

Alternatives en Hérault

Le numéro de janvier 2018 portera sur les alternatives dans le département de l'Hérault. Les reportages se feront durant l'été 2017. C'est donc le moment de nous envoyer des informations sur les initiatives que vous connaissez dans cette région, soit par courrier soit en passant par le formulaire de contact de notre site (revuesilence.net).

Silence, c'est vous aussi...

Venez nous voir les 16 et 17 mars !

Vous pouvez venir discuter avec nous lors des expéditions de la revue. Cela se passe un jeudi de 14 h 30 à 20 h 30 et c'est suivi par un repas pris ensemble offert par Silence. Cela se poursuit le vendredi à partir de 9 h 30. Le nouveau numéro vous est aussi offert. **Prochaines expéditions : 13 et 14 avril, 18 et 19 mai, 15 et 16 juin...**

Pour passer une info...

Les prochaines réunions du comité de rédaction se tiendront à **15h30** les mercredis **22 mars** (pour le n° de mai), **19 avril** (pour le n° de juin), **24 mai** (pour le n° d'été)... Vous pouvez proposer des articles à ce comité de rédaction jusqu'au mercredi qui le précède, avant 16 h. Vous pouvez proposer des informations destinées aux pages brèves jusqu'au mercredi qui le suit, avant 12 h. *N'oubliez pas d'indiquer des coordonnées, de préférence avec une adresse postale et pas de numéro de téléphone portable.*

Silence est une revue participative qui existe aussi grâce à vous.

Vous pouvez être au choix (multiple) :

Réd'acteur : en écrivant des textes sur les alternatives que vous connaissez autour de chez vous ou que vous avez découvertes en chemin. Vous pouvez soit nous envoyer des informations dessus soit écrire un article avec quelques photos.

Stand'acteur : votre implication dans la visibilité et la diffusion de la revue est essentielle pour l'association. Tenir un stand y contribue ; alors si ça vous tente, à l'occasion d'un événement autour de chez vous (festival, salon, ciné-débat...), contactez l'équipe de Silence.

Relai local : il s'agit de représenter la revue localement et régulièrement, en tenant des stands, en organisant des débats ou des rencontres, en trouvant de nouveaux dépositaires ou abonné-es... en fonction de vos envies !

Don'acteur : Silence est une revue sans pub, sans subvention, et cela lui garantit sa liberté de ton. Pour conforter notre indépendance financière et éditoriale, vos soutiens sont les bienvenus. Il est à noter que l'association ne délivre pas de reçus fiscaux.

Plus d'infos sur : www.revuesilence.net / rubrique : Comment participer

Rejoignez un relai local

- > **Alsace - Strasbourg.** Georges Yoram Federmann, tél. : 03 88 25 12 30, federmann.dutriez@wanadoo.fr
- > **Alpes-Maritimes.** Marc Gérenton, mgerenton@free.fr
- > **Ariège et sud Haute-Garonne.** Jean-Claude, tél. : 09 88 66 28 75, jeanclauded.goffroy@orange.fr
- > **Territoire de Belfort.** Association Belfortaine d'Information sur les Limites à la Croissance. 18, rue de Brasse, 90000 BELFORT, tél. : 03 84 58 18 84
- > **Bretagne.** Alexis Robert, La Guette en Beauvais, 35380 Paimpont, tél. : 02 99 07 87 83
- > **Drôme.** Patricia et Michel Aubart, obarm@laposte.net, tél. : 06 84 51 26 30
- > **Est-Puy-de-Dôme.** Jean-Marc Pineau, 63290 Pasières, pineau.jeanmarc@wanadoo.fr
- > **Gard.** Antonanzas Pascal, 7, rue du Dr Prosper Defau, 30160 Besseges, mploiko36@gmail.com, tél. : 06 04 03 06 42
- > **Haute-Vienne.** Brig Laugier, 25, rue Ledru Rollin, 87300 Bellac
- > **Hérault.** Valérie Cabanne, tél. : 09 51 69 25 21, cabvalerie@yahoo.fr ; Elisa Soursac, tél. : 09 79 10 81 85
- > **Lorraine.** Véronique Valentin, 45 bis, rue de Vayringe, 54000 Nancy, tél. : 03 54 00 60 20, veroniquevalentin@neuf.fr
- > **Mayenne.** Ingrid de Rom, Les Petits Pins, 53480 Saint-Léger, tél. : 02 43 01 21 03
- > **Paris.** Mireille Oria, mireille.oria@wanadoo.fr, tél. : 01 43 57 20 83. Brig Laugier, 40, rue Amelot, 75011 Paris, tél. : 01 80 06 58 26, brig.gisors@gmail.com
- > **Saône-et-Loire.** Michel à Saint-Boil, tél. : 03 85 44 06 40 ; Annabelle à Chalon sur Saône, tél. : 03 85 93 57 54, silence71@orange.fr
- > **Seine-et-Marne.** Pascal Vuillaume c/o Agnes DUCA 8 les parichets 77120 Beauthel, pvuillaume75@gmail.com

Votre abonnement gratuit ?

Si vous trouvez cinq personnes qui s'abonnent à l'essai pour 6 mois (à 20 €) ou en leur offrant cet abonnement, vous bénéficiez d'un abonnement gratuit d'un an. Envoyez-nous leurs adresses sur papier libre (ainsi que la vôtre) et un chèque de 100 €.

Partenaires



Les finances de Silence sont gérées par des comptes de la société financière La Nef. www.lanef.com



L'électricité des locaux de Silence provient d'Enercoop qui nous garantit une production à partir des énergies renouvelables. www.enercoop.fr



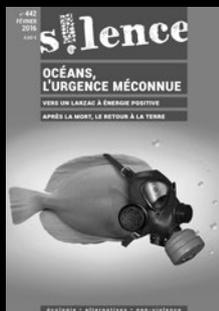
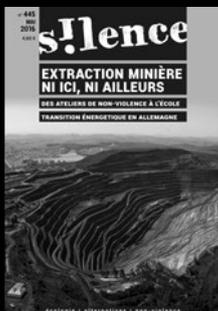
Silence est adhérent du Réseau "Sortir du nucléaire". www.sortirdunucleaire.org



La revue Silence est imprimée sur papier 100 % recyclé blanchi sans chlore par : Impressions modernes - Z. A. Les Savines, 22, rue M. Seguin, 07502 Guilherand-Granges. Tél. 04 75 44 54 96. www.impressions-modernes.fr

Médias libres

Silence est membre de la Coordination permanente des médias libres. www.medias-libres.org



Affiche



100 dates qui construisent nos luttes féministes aujourd'hui - format 60x84cm - 7 €

Un joyeux panorama qui cherche à donner voix à la variété des approches du féminisme, avec un regard résolument subjectif. Loin d'un inventaire historique, ces dates ont été retenues parce qu'elles nous touchent ou nous inspirent. Chacun-e pourra compléter à sa guise en fonction de ses aspirations et sensibilités propres. Réalisée en collaboration avec plusieurs groupes et organisations féministes.

Frais de port : (métropole, zone europe et suisse) : 2€ de 1 à 3 ex., 4€ de 4 à 9 ex., offerts à partir de 10 ex. Autres pays, nous consulter.

Commandes

Numéros disponibles

- 416 Les limites des écoquartiers
- 417 Transition et engagements politiques
- 418 Sortir de la démesure
- 422 Décolonisons nos luttes
- 426 D'autres formes de démocratie
- 428 La forêt brûle
- 429 Que vivent nos 75 langues régionales !
- 431 Soutenir les lanceurs d'alertes
- 432 Loi Duflot : pour mieux se loger ?
- 433 Renverser nos manières de penser
- 434 Miliiter en beauté
- 435 Sauver le climat par le bas
- 437 Energies renouvelables, un virage à prendre
- 438 Végétarisme, un peu, beaucoup, passionnément

- 439 Écologie et féminisme : même combat ?
- 440 Le renouveau de l'Éducation populaire ?
- 442 Océans, l'urgence méconnue
- 444 Coopératives, question de taille
- 445 Extraction minière ni ici, ni ailleurs
- 448 Tout le monde en selle !
- 449 Vivre avec la forêt
- 450 Genre et éducation alternative
- 451 Handicaps : conquérir son autonomie
- 453 Travailler moins, et si on essayait ?
- 454 Créer des lieux alternatifs

Numéros régionaux

- 414 Ain
- 419 Picardie
- 430 Corse
- 436 La Réunion
- 441 Aude et Pyrénées-Orientales
- 447 Seine-et-Marne et Val d'Oise
- 452 Champagne-Ardenne

Cochez le(s) numéro(s) désiré(s). Faites le total (4,60 € l'exemplaire). Ajoutez les frais de port (pour la France comme pour l'étranger : 2,20 € pour un ex., 4 € pour 2 ex., 5 € pour 3 ex. et plus).

Indiquez le total de votre règlement (ancien(s) numéro(s) + abonnement(s)) :

Livres



L'écologie en 600 dates, 84 p. - 12 €*

A l'occasion de ses 30 ans, la revue *Silence* propose un inventaire en 600 dates, forcément subjectif, de lectures, films, chansons, campagnes militantes et alternatives concrètes, qui ont joué un rôle dans la construction de notre réflexion et d'un nouvel imaginaire collectif.

Manuel de transition, 212 p. - 20 €**

Ce manuel est un peu la "bible de la transition". Rob Hopkins y raconte son parcours, d'abord dans la permaculture, et puis dans ce qui devient le concept de transition. Après plusieurs chapitres consacrés au pic pétrolier et à la crise climatique, l'ouvrage s'attache à comprendre la psychologie du changement et à exploiter la vision positive de l'évolution de la société.



Un écologisme apolitique ? 80 p. - 7 €***

Dans ce court pamphlet, deux militants anglais, P. Chatterton et A. Cutler, proposent une critique constructive de la Transition. Ils soutiennent qu'elle aurait avantage à identifier ses "ennemis" politiques et ainsi renouer avec une approche de confrontation qui caractérise d'ordinaire les mouvements sociaux. Pour les auteur.e.s, il ne faut pas perdre de vue qu'il faut lutter pour qu'adviennent les changements souhaités.



Frais de port : (métropole, zone europe et suisse) : * 4€ / ** 4,5€ / *** 2€. Autres pays et/ou commandes de plusieurs livres, nous consulter. Règlement par chèque à l'ordre de Silence ou par virement automatique.

Je m'abonne à Silence

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA (Autorisation de prélèvement)

France métropolitaine

Découverte 1^{er} abonnement 6 n° 20 €

Particulier 1 an 46 €

Bibliothèque, association... 1 an 60 €

Soutien 1 an 60 € et +

Petit futé 2 ans 74 €

Petit budget 1 an 32 €

5 abonnements Découverte offerts 100 €

Autres pays et Dom-tom

Découverte 1^{er} abonnement 6 n° 27 €

Particulier 1 an 55 €

Bibliothèque, association... 1 an 68 €

Soutien 1 an 60 € et +

Petit futé 2 ans 85 €

Petit budget 1 an 39 €

Groupés à la même adresse

par 3 ex. 1 an 115 €

par 5 ex. 1 an 173 €

Abonnement en ligne : www.revuesilence.net

Total de votre règlement :

Vos coordonnées

(MERCI D'ÉCRIRE EN MAJUSCULES)

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Courriel : _____

Je désire recevoir la s!berlettre (lettre électronique mensuelle).

RUM (sera rempli par Silence) : _____

Type de paiement :

Paiement récurrent / répétitif :

8 € par trimestre (abonnement petit budget)

11 € par trimestre (abonnement normal)

..... € par trimestre (abonnement de soutien)

Paiement ponctuel :

..... € (abonnement - voir tarifs ci-contre)

Débiteur

Nom et prénoms : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Coordonnées du compte bancaire ou postal

IBAN : _____

BIC : _____

CRÉANCIER :
SILENCE
9, rue Dumenge
69317 LYON Cedex 04
FRANCE
I.C.S. FR82ZZZ545517

À retourner à Silence
(adresse ci-contre).
Joindre obligatoirement
un relevé d'identité
bancaire (RIB)
ou postal (RIP).

Fait à : _____ Le : _____
Signature : _____

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Pour tous renseignements concernant votre prélèvement, adressez-vous à Silence.

Haute-Durance Marcher dans le ciel pour préserver une vallée

Le 27 novembre 2016, 3 grimpeurs et grimpeuses alpinistes ont franchi l'espace reliant deux pylônes électriques, en marchant sur une sangle (slack-line) à une hauteur de 40 mètres, sur la commune de Puy-Saint-Eusèbe, afin de protester contre le projet de ligne à haute-tension qui viendrait défigurer inutilement la vallée de la Durance. Les photographies de cette action spectaculaire permettent de se rendre compte de la beauté de ces paysages aujourd'hui menacés.

Depuis 2009, associations et communes de la vallée de la Durance (Hautes-Alpes) se sont mobilisées pour demander que la nouvelle ligne haute tension (2 fois 225 000 volts) prévue par RTE soit enterrée.

Lors de l'enquête publique de 2013, 2161 avis négatifs ont été émis (98 % des avis). Le 13 octobre 2016, le conseil d'Etat a rejeté les référés suspensifs déposés. RTE a légalement le champ libre pour déployer sa ligne dans un paysage jusqu'alors préservé.

La justification de RTE pour cette ligne est la prévision d'une augmentation de 50 % de la consommation d'électricité dans le Briançonnais d'ici 2030... alors que la ville de Briançon s'est engagée dans le concours national des territoires à énergie positive et qu'elle vise à baisser sa consommation d'électricité.

